

AVRIL 2022

N° 771

GROUPEMENT 101
DE LA FNAM
www.cnrm.fr

SOLIDARITÉ MILITAIRE



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS MILITAIRES AU SERVICE DE TOUS LES ANCIENS MILITAIRES ET DE LEURS VEUVES



LETTER DU PRÉSIDENT



Chers camarades,
L'actualité nous interpelle fortement au plan national avec l'Election Présidentielle et la reprise de la pandémie, ainsi qu'au plan international avec l'agression de l'Ukraine par la Russie.

Pour l'élection présidentielle notre mission est d'informer en toute neutralité politique mais surtout de vous inciter à vous exprimer dans les urnes, critiquer a posteriori sans avoir participer aux votes ne peut être un comportement responsable alors que tant de pays dans le monde ne permettent pas à leurs nationaux de voter. Cette liberté est fondamentale et c'est pourquoi il faut l'exercer.

La pandémie avec ses deux grandes vagues successives que nous pensions devoir oublier est toujours présente et menaçante, aussi bien dans le monde asiatique qu'en Europe. Restons vigilants et prudents car malgré l'efficacité des vaccins de nombreux cas d'infection sont observés avec les conséquences individuelles et collectives que cela implique.

Mais c'est la guerre en Ukraine conduite par la Russie qui semble-t-il sera la plus lourde de conséquences.

Nous voici au début d'une autre époque après la guerre asymétrique provoquée en 2001 par la destruction des Twin Towers nous sommes maintenant dans une guerre de haute intensité avec des répercussions planétaires inimaginables en début d'année.

Ce qu'il faut retenir, c'est l'exemplarité du peuple ukrainien, femmes et hommes, qui alors qu'ils sont martyrisés quotidiennement par des frappes d'artillerie et de missiles, s'est dressé avec une détermination hors du commun contre l'envahisseur pour défendre l'existence de leur nation et le maintien de leur liberté.

Cette volonté de vivre libre et de défendre son pays a été forgée par une éducation mettant en exergue ces valeurs.

C'est pourquoi il est primordial que nos jeunes générations soient préparées. A ce titre, nous avons un rôle important à jouer en leur transmettant les valeurs qui font la France. Ceci s'avère maintenant encore plus crucial pour susciter l'union face au péril et le désir ardent de défendre nos libertés.

Avec toute ma confiance pour répondre à ces trois défis.

C.G.B (2S) AMEILHAUD
Président de la CNRM



ÉDITORIAL - Le prix à payer

La volonté exprimée dans l'action s'accompagne toujours d'un prix à payer pour imposer cette politique. En envahissant l'Ukraine, la Russie a déstabilisé durablement l'équilibre politique et économique mondial.

L'agression est menée au prix de milliers de morts aussi bien dans le camp russe que parmi l'armée ukrainienne. Les populations civiles sont également les malheureuses victimes des bombardements par les forces aériennes russes qui maîtrisent le ciel malgré les destructions que leur font subir les défenses aériennes ukrainiennes dotées en partie par des armes livrées par les occidentaux. Les civils ont pris d'abord la route de l'exode vers l'Ouest du pays puis se sont réfugiés par millions dans les pays voisins comme la Pologne, la République tchèque, les pays baltes ou la Roumanie. L'armée russe subit des lourdes pertes et montre des faiblesses inattendues dans le domaine logistique.

Devant la menace nucléaire brandie par Vladimir Poutine, Joe Biden a immédiatement affirmé qu'il ne prendrait pas part au conflit, mais en revanche des armes défensives sont livrées à l'Ukraine, alors que les services de renseignement occidentaux s'activent à son profit.

Les nations occidentales ont toutefois appliqué des sanctions sévères : embargo, coupure du système bancaire international (réseau SWIFT), gel des avoirs russes, notamment ceux des oligarques proches de V. Poutine, arrêt de certains approvisionnements dont le pétrole et les céréales. Ces sanctions isolent la Russie du système du commerce mondial, le rouble s'est effondré même si Mos-

cou exige d'être payé en monnaie nationale pour les exportations qui demeurent, comme le gaz vers l'Allemagne, celle-ci étant très dépendante de la Russie pour cette source d'énergie.

Les occidentaux ont vu immédiatement le prix du pétrole et du gaz augmenter dans des proportions qui s'apparentent à un choc pétrolier supérieur à ceux de 1973 et 1978, à tel point qu'en France le gouvernement a été contraint d'appliquer une rétrocession de 15 centimes par litre sur le prix du carburant qui a atteint des sommets inégalés.

A plus long terme, la paix en Europe est rompue, et les haines vont s'exacerber. Les Ukrainiens seront probablement les principaux perdants de cette guerre malgré leur résistance héroïque face à l'une des armées les plus puissantes du monde. Les Russes vont peut-être exiger la reconnaissance de la Crimée comme acquisition définitive, des gains territoriaux au Donbass, et même pour le corridor qui relie les provinces sécessionnistes de l'Est avec la Crimée.

Il est grand temps espérons-le que les négociations diplomatiques s'ouvrent, probablement en bi-latéral car on ne voit guère qui pourrait pour le moment jouer le rôle d'arbitre entre les deux parties. Les cicatrices sont indélébiles, elles sont le prix à payer de l'histoire qui s'écrit inexorablement et façonnent le destin des peuples.

Un autre ordre international est en construction, avec un bloc sino-russe s'opposant à un bloc occidental, une Afrique en proie aux influences et aux convoitises des deux blocs, et des états pétroliers économiquement bénéficiaires et diplomatiquement attentistes.

La Rédaction

Guerre en Ukraine : 16 mars 2022 : «second souffle russe ou enlisement ?»

Les Russes négocient, mais ils attaquent : pour eux, ce n'est pas incompréhensible ! L'offensive russe semble repartir ici et là. Le contournement de Kiev (1 sur la carte) est en bonne voie, preuve que l'armée ukrainienne a peu de moyens mobiles pour s'opposer aux pénétrations russes.

Suite page 4

Covid-19 : rebond épidémique confirmé en France

Suite page 4

SOMMAIRE

LETTER DU PRÉSIDENT - EDITORIAL	1
ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE	
Communiqués - In memoriam	2-5
Actualités des armées.....	5-7
Défense et sécurité	7-9
POINT DE VUE - DÉBATS	9
ACTUALITES CULTURELLES (Expo, Ciné, Livres Pour Vous...) ...	10
UN LIVRE À GAGNER - Heureux gagnants	10

NOTRE CARNET	11
INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES	
Infos Administratives Militaires	11
Infos Administratives et Sociales	11-13
ACTUALITÉS SANTÉ - FORME.....	13-15
SÉJOURS « PRIVILÈGES » IGESA 2022	16
LA VIE DES FÉDÉRATIONS ET DES ASSOCIATIONS	17-20

- COMMUNIQUÉS -

MESSAGE DE LA VICE-PRÉSIDENTE DES PERSONNES ISOLÉES

Cocktails Molotov, médicaments... comment les Ukrainiennes organisent la résistance en arrière-front

Pour contrecarrer l'invasion russe, les civil.e.s se mobilisent par milliers en Ukraine. En plus de celles qui prennent les armes, les Ukrainiennes soutiennent l'effort de guerre en arrière-front. Entre trois cocktails Molotov et deux sirènes d'alarme, elles ont pris le temps de nous raconter comment la mobilisation se met en place.

Le mot d'ordre : organisation. Quelques jours après le choc, les Ukrainiens et les Ukrainiennes ont été des milliers à se porter volontaires pour mettre en place la résistance face à l'invasion russe. Les femmes ont rapidement relevé les manches pour se battre contre l'offensive lancée par Vladimir Poutine le 24 février dernier.

Beaucoup ont fait le choix de rester dans leur pays, de le défendre à tout prix. Elles ont d'abord donné leur sang, puis collecté des milliers de bouteilles en verre vides, rassemblé des torchons, de l'essence ou du combustible pour confectionner des cocktails Molotov à destination des soldats qui combattent les tanks russes. D'autres ont rassemblé des vieux vêtements « gris, verts, noirs en majorité », raconte Dariya Bibikova, une traductrice de 40 ans, « pour tisser ensuite les tissus de camouflage qui servent à cacher les armes et les positions des combattant.e.s ».

« DÉJÀ À L'ÉPOQUE DES COSAQUES, LES FEMMES S'OCCUPAIENT DE TOUT »



Des femmes assemblent des tissus de camouflage pour les hommes et les femmes au front. Photos fournies par Audrey Lebel

Elle rappelle que « les femmes sont très actives en Ukraine depuis toujours. Déjà à l'époque des Cosaques, quand les soldats partaient au combat pendant des mois, les femmes s'occupaient de tout. Tout comme durant la révolution de Maidan [la révolution de 2014 qui a conduit à la destitution du président Viktor Ianoukovitch, ndlr]. Elles sont actives de toutes les manières, pas seulement sur le front, pour combattre quand le pays est attaqué. » Sa mère, 73 ans, pourtant retraitée, continue ainsi de se rendre tous les jours à l'hôpital central de Kyiv où elle travaillait. « Pour l'instant c'est calme dans l'hôpital, il n'y a pas de blessé.e.s, mais elle y va au cas où. Elle ne veut pas rester sans rien faire.

Chaque personne fait ce qu'elle peut, chaque acte compte. »

« Cette solidarité, on la connaît, explique Anna Orekhova, une scientifique de 30 ans. On s'était déjà entraînés durant la révolution de Maidan. C'est normal ici en Ukraine, on est tous solidaires les uns des autres, on s'aide tous comme on peut », explique, dans un français parfait, cette ancienne étudiante de la Sorbonne. Co-fondatrice de « Inscience », une association pour promouvoir les femmes scientifiques en Ukraine, elle s'est réfugiée dans une ville située à environ 250 km de Kyiv, où elle vivait avant la guerre. Depuis Vinnytsia, elle organise la résistance. « Avec plusieurs femmes volontaires, on s'est organisées dès la semaine dernière pour aider les combattant.e.s en première ligne, m'explique-t-elle. On a créé des groupes de discussion sur différents réseaux sociaux : Telegram, Messenger. On se coordonne comme ça avant de rassembler tout ce que l'on collecte à un point précis de la ville : nourriture et produits de première nécessité en premier lieu. Le plus urgent, souligne-t-elle, c'est de récolter des tapis, des sacs de couchages, des talkie-walkie pour les combattant.e.s. »

LIVRAISONS DE MÉDICAMENTS ET FABRICATION D'OBSTACLES

Dans cette ville de plus de 370.000 habitants en temps normal, Anna Orekhova coordonne également l'envoie de médicaments aux hôpitaux de Kyiv. « On leur a demandé de nous envoyer une liste sur Google Doc pour qu'on sache quels étaient les besoins les plus urgents, indique la jeune femme. On s'est réparti ensuite la collecte et l'achat des médicaments avec les autres volontaires. On fait le tour de plusieurs pharmacies de la ville pour les trouver, même si c'est de plus en plus compliqué car il commence à y avoir des pénuries. Ensuite, l'idée est de les envoyer vers la capitale. Pour ça, on a une liste de personnes disponibles pour partir avec leur voiture les transférer aux hôpitaux. Ils font ça quotidiennement. »

À Kyiv, Svitlana Dolbyshova, artiste de 25 ans, gère, elle, l'approvisionnement en métal au sein du lieu qui abrite le collectif d'artistes pluridisciplinaires dont elle fait partie. Depuis le début de l'invasion russe, Kosmos Tabir s'est reconvertis en usine de fabrication d'obstacles. Une quinzaine de bénévoles coupent et soudent le métal toute la journée dans cet ancien lieu culturel branché du centre-ville. « Trois jours après le début des bombardements, avec trois ami.e.s, on s'est constitué en noyau dur pour trouver des revendeurs de ferraille près de Kyiv qui seraient d'accord pour nous aider. Quelques jours après, l'armée a entendu parler de notre initiative et a ordonné à l'un des principaux producteurs de métal du pays de nous en livrer 10 tonnes. » Résultat : depuis une semaine, les obstacles fabriqués par ces artistes bénévoles sont placés aux checkpoints, aux différentes entrées et endroits stratégiques de la capitale. « C'était inconcevable pour moi de rester dans un abri anti-bombes sans rien faire », témoigne la jeune femme. Comme elle, la question de fuir le pays ne s'est pas posée pour Anna Orekhova. « Je sais que je suis utile ici. Être dans l'action, aider

les miens comme je peux, cela m'aide à gérer plus facilement la situation. »



Comment les Ukrainiennes organisent la résistance en arrière-front © Images fournies par Audrey Lebel À gauche, Svitlana Dolbyshova, à droite, des stocks de médicaments. Photos fournies par Audrey Lebel

« INFORMER LE RESTE DU MONDE DE CE QUE NOUS VIVONS »

En plus d'assurer l'approvisionnement en métal et les échanges avec l'armée, Svitlana Dolbyshova cuisine avec d'autres volontaires pour l'équipe qui travaille sans relâche à la confection de ces obstacles. Elle documente aussi, à l'aide d'un enregistreur et de son appareil photo argentique, ces journées intenses « pour qu'il reste des traces de cette guerre », dit-elle.

Dariya Bibikova est elle aussi restée en Ukraine pour « informer le reste du monde de ce que nous vivons ». Depuis Khmelnytskyi, une ville d'environ 260.000 habitants située à 300 km à l'ouest de la capitale, où elle a trouvé refuge, cette mère de deux enfants met elle aussi ses compétences à disposition dans cette résistance. En plus de permettre la mise en contact de journalistes à Kyiv avec des personnes restées sur place, Dariya Bibikova fait du fact-checking pour des médias français, et traduit également des documents officiels du ministère des Affaires étrangères ukrainiens. Pour elle, « la communication est une arme dans cette guerre. Il faut relayer au maximum la voix des Ukrainien.n.e.s, c'est vraiment important dans ce combat pour stopper l'agression de Poutine, pour que la communauté internationale continuer de prendre des dispositions pour l'arrêter. »

Une conviction partagée par Anna Orekhova, qui en plus de sa mobilisation sur le terrain, coordonne également avec son association Inscience, la communication auprès « d'instances internationales scientifiques tels que la NASA avec qui l'on a des partenariats en temps normal. C'est extrêmement important, assure-t-elle, car la guerre se déroule aussi sur les réseaux sociaux : la propagande russe fait en sorte de dépeindre les Ukrainiens comme des néo-nazis. On riposte en témoignant au maximum de ce qu'il se passe réellement ici. » Avec courage et dignité. (...)

Source : Elle.fr par Audrey Lebel Publié le 8 mars 2022

Cet article nous montre le rôle important que jouent les femmes dans l'organisation de la résistance lors d'un conflit. Nous ne pouvons qu'être solidaires et admiratives du courage et du volontarisme de ces femmes Ukrainiennes.

Martine Dufour,
Vice-présidente des Personnes isolées

GUERRE EN UKRAINE



Message du CEMA aux armées

- 24 février 2022

Officiers, sous-officiers et officiers marins, soldats, marins, aviateurs, d'active et de réserve, personnel civil des armées,

Une guerre vient d'être déclenchée en Europe. Les armées russes ont attaqué l'Ukraine. Comme l'a souligné le Président de la République, il s'agit de l'atteinte la plus grave à la paix et à la sécurité en Europe depuis des décennies.

Pour les armées françaises, la première conséquence de cette guerre est une élévation sans précédent du niveau de tension, bien au-delà de l'Ukraine et de l'Est de l'Europe. Il est trop tôt pour mesurer pleinement les conséquences de cette agression russe, en particulier sur l'ordre international et sur la stabilité de notre continent. À ce stade, les armées françaises ne sont pas directement impliquées mais elles sont pleinement concernées par le suivi de la situation et le renforcement de notre posture militaire générale, en particulier dans le cadre de l'OTAN.

Pour toutes nos forces déployées, à l'étranger ou sur le territoire national, il s'agit maintenant de poursuivre la mission, en faisant preuve de détermination et de calme, mais aussi de discernement et de vigilance vis-à-vis d'éventuelles tentatives de déstabilisation.

Dans la situation actuelle, la crédibilité de nos armées est essentielle.

Nous assumerons sans faiblesse notre mission fondamentale : défendre la France et les Français. Nous ferons face aux menaces qui se présenteront, dans tous les domaines de conflictualité. Notre rôle dans l'immédiat est de contribuer aux efforts de notre pays, qui ouvre avec ses alliés pour que les opérations militaires russes cessent au plus tôt.

Chacun d'entre nous doit se sentir concerné par ces événements et continuer à s'investir sans réserve dans sa mission, qu'il s'agisse de formation, d'entraînement, de soutien ou d'opérations. Notre efficacité opérationnelle, immédiate et dans l'avenir, en dépend.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement. En avant !

**Le général d'armée Thierry Burkhard,
Chef d'état-major des Armées**

Près de 520.000 réfugiés ukrainiens dans les pays frontaliers

Près de 520.000 réfugiés ukrainiens fuyant l'invasion de leur pays par la Russie ont afflué depuis jeudi dans des pays frontaliers, selon le dernier recensement de l'ONU publié lundi soir. (...)

Le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) recensait à 15H00 GMT lundi exactement 519.057 personnes

CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS MILITAIRES (CNRM)

17, rue de Bourgogne – 75007 PARIS

Tél. 01 45 51 57 28 – email : sg@cnrm.fr - fichier@cnrm.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

Madame, Monsieur (1) (NOM et Prénom) :

Adresse postale complète :

Tél : Téléphone mobile : email :

- DEMANDE SON ADHÉSION À LA CNRM
retraité(e) militaire – ancien(ne) militaire – militaire en activité – conjoint(e) – sympathisant(e) – (1) Rayer la mention inutile
- DÉCLARE AVOIR CONNU L'EXISTENCE DE LA CNRM PAR :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Date de naissance : Profession actuelle :

Dernier grade / armée : Numéro carte du combattant : Numéro TRN (titre reconnaissance de la Nation)

Ce formulaire est à retourner à l'adresse ci-dessus. Joindre un chèque de 30 € minimum et une enveloppe timbrée destinée à recevoir la carte d'adhérent et le timbre annuel en retour.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, en adhérant je conserve l'accès à mes données personnelles, dont je peux demander la suppression des fichiers de la CNRM.

Le nouveau statut général des militaires autorise les militaires d'active à adhérer à la Confédération Nationale des Retraités Militaires.

SOLIDARITÉ MILITAIRE

Périodique édité par la Confédération

Nationale des Retraités Militaire

(CNRM)

Association déclarée :

- régie par loi du 1^{er} juillet 1901,

- affiliée à la Fédération nationale

André MAGINOT

17 rue de Bourgogne - 75007 PARIS

Tél. 01 45 51 57 28

Directeur de la publication

Jean Paul AMEILHAUD

Rédacteur Défense – Coordinateur jSM

Yves CALTAGIRONE

Impression :

FRANCHE COMTE IMPRESSION

(MEDIATOUR)

62 rue de Chevigny - 21130 AUXONNE

5, rue de Chatelet - 70005 VESOUL Cedex

Commission paritaire

des Publications

Inscription n° 0325 A 07231

- COMMUNIQUÉS (suite) -



ayant fui depuis jeudi les violents combats qui opposent les troupes russes à l'armée ukrainienne, dans ce pays peuplé de plus de 37 millions de personnes dans les territoires contrôlés par Kiev - qui n'incluent donc pas la Crimée annexée par la Russie ni les zones sous contrôle séparatiste.

- Pologne -

La Pologne qui a déclaré son soutien indéfectible à l'Ukraine, accueille de très loin le plus grand nombre de réfugiés qui arrivent depuis le début de l'invasion russe. Au total, ils étaient 281.300, selon le décompte du HCR, soit seulement 300 de plus que lors du décompte de la matinée de lundi.

Sur les réseaux sociaux, les gens s'organisent, font des collectes d'argent, de médicaments, offrent des logements, des repas, du travail ou un transport gratuit pour les réfugiés.

Avant cette crise la Pologne abritait déjà environ 1,5 million d'Ukrainiens venus, pour la plupart, travailler dans ce pays membre de l'Union européenne.

Source : pro.orange.fr/lemag AFP 01/03/2022



Guerre en Ukraine: le flux des réfugiés s'accélère, la moitié des habitants de Kyiv ont fui.

(NDLR : Guerre en Ukraine : l'offensive militaire russe a provoqué la fuite de plus de deux millions de réfugiés)

La marine ukrainienne sabordé son unique frégate

L'état-major ukrainien refusait que son plus beau bâtiment de guerre tombe aux mains de l'envahisseur russe. Il a été coulé alors qu'il se trouvait dans un chantier naval de Mykolaïv, un port désormais assiégié. L'armée russe continue sa progression dans le sud-ouest de l'Ukraine et Odessa semble être son prochain objectif.



“La frégate Hetman Sahaidachny faisait l'objet de réparations à Mykolaïv quand l'invasion russe a débuté, raconte le site Kyiv Independent. Son commandant a reçu l'ordre de la couler.” C'est le ministre de la Défense Oleksiy Reznikov en personne qui l'a an-

- COMMUNIQUÉS (suite) -

de semaine.

- Pour cette mission dangereuse, ils ont pu compter sur des dons, mais surtout sur leurs propres moyens.

Tout démarre avec un appel au secours venu de l'ambassade d'Ukraine en France, peu après le début de l'invasion russe. « On a appris que près de 50 % des pompiers ukrainiens avaient dû délaisser les lances à incendie pour prendre les armes et défendre leur pays », nous raconte le lieutenant David Courdent, sapeur-pompier volontaire depuis 16 ans. Cette information signifie que sur place, des civils meurent faute d'assistance. Le lieutenant et d'autres de ses collègues du service départemental d'incendie

et russes, sans distinction. » Il n'empêche que les hommes du feu s'en vont pour une mission dangereuse en zone de guerre. « On sait qu'on prend des risques. On est préparés, même si on nous a dit que sur place, c'était au-delà de ce qu'on pouvait s'imaginer », confie le sapeur-pompier de 46 ans. « J'ai une expérience au niveau opérationnel qui n'est pas négligeable, mais j'appréhende toute de même », complète le capitaine Fiorina, pour qui, comme pour tous ceux sur le départ, la priorité reste de ramener tout le monde à la maison.

Source : 20minutes.fr Marie De Fournas Publié le 07/03/22

Guerre en Ukraine : la France relève son niveau d'alerte nucléaire



La Marine nationale a déployé la quasi-totalité de ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE). Chaque sous-marin peut porter jusqu'à 16 missiles intercontinentaux M51.

16 missiles intercontinentaux M51 par SNLE

On ignore le temps que cela a duré, et le temps que cela pourra durer encore : la Force céanique stratégique (FOSt) ne s'est pas contentée de déployer en patrouille le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) habituel, et a largement dépassé son contrat nominal. C'est ce que prévoit le contrat nucléaire de la FOSt avec le chef des armées et président de la République Emmanuel Macron. Chaque sous-marin peut porter jusqu'à 16 missiles intercontinentaux M51 produits par Ariane Group dont Airbus est actionnaire. Néanmoins, (...) grâce au cycle des SNLE : un sous-marin est en grand entretien pour plusieurs mois, un rentre de patrouille, un autre se prépare à partir en mission, et le quatrième est en réserve.

Trois SNLE en patrouille

C'est en optimisant ce cycle que la marine aurait réussi à avoir non pas deux mais trois SNLE en patrouille simultanément, un exploit rendu nécessaire par la situation en Ukraine, et l'agressivité de la Russie. Cette décision prise par le président de la République, sans doute sur conseil du chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard, est liée au risque d'un tir nucléaire ou conventionnel sur l'île Longue qui laisse très peu de préavis. En sortant ses « boomers », la marine les a placés à l'abri d'un tel problème. Une fois « disséminés » sous l'océan, ils sont quasi-indétectables, donc contribuent parfaitement à la dissuasion.

Posture de dissuasion

Une façon de les faire durer est aussi, éventuellement, de continuer dans l'exception, et de faire une relève d'équipage (chaque SNLE, y compris celui en grand carénage, en possède deux) hors du territoire métropolitain. (...) La posture de dissuasion de la France est connue : un SNLE à la mer au moins, et deux escadrons de Rafale de la 4e escadre de chasse, au sein des escadrons de chasse 1/4 Gascoigne et 2/4 La Fayette. Ces Rafale portent l'ASMP-A de MBDA.

Missiles ASMP-A avec Rafale

La Force aéronavale nucléaire (FANu) est aussi capable de déployer l'ASMP-A avec ses Rafale comme Air&Cosmos l'avait rappelé en début de crise. Des pilotes marqués à l'oreille ont cette capacité. Par contre, parce que le Rafale Marine est forcément monoplace et que la base de départ n'est pas à terre, le contrôle gouvernemental (réalisé par la gendarmerie des armements nucléaires) et la mise en œuvre sont différentes. (...) Interrogé lors d'une réunion avec les journalistes de l'AJD le 8 mars, l'amiral Vandier était resté énigmatique en précisant bien que les déploiements nucléaires ne faisaient l'objet d'aucune communication. Suivant en cela les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, qui ont décidé, avec la France, de ne pas détailler leurs dispositifs.

Source : air-cosmos.com

Actions ARM 21 en faveur des populations ukrainiennes en désarroi.



Photographie prise à la Protection Civile de Longvic le 14 mars 2022. Ma trésorière Rachel LAISNE et moi-même en train de confectionner les cartons de marchandises destinés à l'Ukraine via la Pologne.

Jean-Michel Bergé président ARM21

Guerre en Ukraine : Près de 400 pompiers français partent vendredi « sauver des vies »

SOLIDARITÉ Des centaines de pompiers volontaires venus de toute la France ont décidé de se rendre par leurs propres moyens en Ukraine le week-end prochain, pour porter assistance aux victimes du conflit.

- Alors que près de 20.000 volontaires étrangers sont partis en Ukraine pour repousser l'armée russe, des pompiers français s'organisent pour se rendre sur place et secourir les victimes de guerre.
- Ils seront près de 400 pompiers volontaires à quitter leur proche et leur travail pour partir à l'Est en fin



L'équipe de sapeurs-pompiers volontaires de Théoule-sur-Mer qui partira en Ukraine. - Sapeurs-pompiers de Théoule-sur-Mer David Courdent le dit et le répète : « les pompiers français ne partent pas combattre auprès des Ukrainiens, seulement sauver des vies, ukrainiennes

- COMMUNIQUÉS - IN MEMORIAM (suite) -

Guerre en Ukraine : Bruno Le Maire appelle les Français à réduire leur consommation d'énergie

Invité de la matinale de BFMTV-RMC ce lundi 7 mars, le ministre de l'Économie a demandé aux Français de réduire leur consommation d'énergie face à la crise provoquée par la guerre en Ukraine. Bruno Le Maire a toutefois assuré qu'une « réponse » sera apportée aux ménages les plus touchés par la hausse des prix de l'énergie et des matières premières.

Alors que le prix du gaz atteint un nouveau record, Bruno Le Maire appelle les Français à être raisonnables. Interrogé (...) sur le besoin que les Français réduisent leur consommation d'énergie, le ministre de l'Économie a répondu par l'affirmative : « Nous devrons tous faire un effort » a-t-il déclaré (...). Bruno Le Maire a appelé à tirer parti de la crise provoquée par la guerre en Ukraine pour « bâtrir notre indépendance totale en matière énergétique et être beaucoup moins dépendants des énergies fossiles ».

Le ministre a également assuré qu'une « réponse » sera apportée « à tous les Français qui sont les plus touchés par la crise ». Le gouvernement envisage notamment de prolonger le gel du prix du gaz jusqu'à la fin de l'année 2022, avec un bouclier tarifaire, dont le coût s'élèverait à « plus de 20 milliards d'euros » selon Bruno Le Maire.

« SOUTIEN CIBLÉ ET MASSIF »

Le 2 mars dernier, le président de la République avait demandé au Premier ministre d'élaborer « un plan de résilience économique et social » pour répondre aux difficultés provoquées par le conflit, notamment la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, qui auront « des conséquences sur notre pouvoir d'achat demain ».

(...) Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a échangé ce jeudi avec les organisations patronales, après plusieurs réunions en début de semaine avec les entreprises et principales filières industrielles pénalisées (agroalimentaire, automobile, métallurgie, aéronautique). (...)

Mais pas question de repartir dans une logique de « quoi qu'il coûte », et les 140 milliards d'euros dépensés durant la crise sanitaire, prévient le ministre. « Ce n'est pas la bonne solution face à la crise ukrainienne », selon lui, qui privilégie un « soutien ciblé et massif aux secteurs qui en ont besoin ». (...)

400 EUROS PAR MÉNAGE

Pour les ménages l'addition pourrait être salée, en particulier sur les prix des carburants. Leurs dépenses énergétiques pourraient s'envoler de 400 euros cette année, pour atteindre 2 800 euros, selon une évaluation de l'assureur-crédit Euler Hermes. (...)

Parmi les hausses, le prix du gaz naturel a atteint un nouveau record historique sur le marché européen, alors que des sanctions sur l'énergie russe sont discutées par les États-Unis et l'Union européenne face à l'invasion de l'Ukraine. La crainte de perturbations des exportations en provenance de Russie, qui fournit 40 % des importations de gaz européen, faisait grimper la référence du marché en Europe, le TTF néerlandais, à un nouveau record, à 345 euros le mégawattheure (MWh). (...)

Source : Marianne.net Par Hakim Mokadem Publié le 07/03/2022

Guerre en Ukraine : 16 mars 2022 : « second souffle russe ou enlisement ? »



Présidentielles : les 12 candidats en lice.

(Suite de la Une)
L'analyse quotidienne des opérations (...) Le « brouillard de guerre » est épais, l'information difficile à recouper et les hypothèses sont ardues.

- A Irpin cela n'avance pas, mais l'attaque doit fixer de nombreux moyens défensifs, ce qui permet de prendre plus au large. Le large contournement promet de couper la capitale, la privant de ravitaillement et d'une partie de ses communications. Fini les visites européennes en train !

Plus à l'est (2/carte) les poches tiennent toujours, notamment à Chernihiv. Le ravitaillement est géné, mais les Russes semblent monter de plus gros convois, mieux protégés. Ils auraient perdu plus de 500 camions, ce qui est plus grave en fait que 200 vieux chars T-72 revalorisés. Peu de chars modernes T-90 semblent avoir été engagés. L'armée russe garde peut-être du matériel «neuf» et des troupes «fraîches» pour des opérations de manœuvre une fois les premières lignes ukrainiennes «cassées». Ce serait conforme aux pratiques de 1944-45 : «envoyer la bleusaille faire le trou» pour exploiter avec les bonnes unités. Economie de l'infanterie : on attend les Syriens.

Autour de Kharkiv (3/carte) les combats sont violents et là encore les Russes débordent. La ville est la seule source de matériel lourd militaire d'Ukraine vraiment fonctionnelle (et les usines sont déjà bombardées). Une contre-attaque ukrainienne a gagné du terrain, mais attention aux arrières !

Dans le Donbass (4/carte) se concentre le gros de l'effort russe du moment, pour «casser» le corps de bataille adverse. Cela fait plusieurs jours que j'en parle et que cela semble très sanglant (ainsi qu'à Marioupol). La possibilité d'un effondrement de l'armée ukrainienne est réelle. Plus le temps passe, plus un repli sera délicat.

Dans le sud les têtes ferroviaires de ravitaillement ont avancé jusqu'à Kherzon et Melitopol. L'offensive russe ici est mieux ravitaillée et mieux conduite, malgré des effectifs plus modestes mais mieux combinés. La menace sur la centrale nucléaire sud reste réelle (6) tandis que l'attaque sur Mikolaïev marque une pause. Réorientation possible vers le nord, sur les arrières du Dniepr, pour mieux «couper» le Donbass ?

La carte de «war_mapper», semble mieux refléter les positions et notamment le faible contrôle russe en dehors des axes de communication : l'armée russe n'a pas fait avancer partout ses troupes de sécu-

rité et les effectifs sont faibles. Il faut se méfier des «aplats de couleur» (bleu : territoires occupés avant le 24 février 2022, rouge : occupés depuis). La densité des troupes est inférieure à tout ce qu'on a connu au 20e siècle.

Cité par Stéphane AUDRAN • Consultant indépendant - risques internationaux

Covid-19 : rebond épidémique confirmé en France

(Suite de la Une)

Le rebond épidémique se confirme avec le nombre de nouveaux cas de Covid-19. Le nombre de personnes hospitalisées augmente aussi. Quels sont ces chiffres ? Est-ce inquiétant ?

162 victimes en 24 heures

La Covid continue de faire des victimes en France. Santé Publique France communique le nombre de 162 victimes en 24 heures, le lundi 14 mars. Le nombre de patients hospitalisés est de nouveau élevé avec 20.917 patients dimanche 13 mars.

Augmentation de nouveaux cas

Le nombre de cas quotidiens est reparti à la hausse. Une augmentation nette entre dimanche 6 mars avec 50.646 nouveaux cas en moyenne sur la semaine et 65.250 dimanche 13 mars.



Rester vigilant, appelle Olivier Véran

Le ministre de la Santé Olivier Véran demande aux Français de ne pas relâcher la vigilance face à la Covid-19. Un message contradictoire alors que pass vaccinal est levé depuis le lundi 14 mars. «Le fait de retirer nos masques aujourd'hui, de ne plus présenter le passe, ne signifie pas que nous devions cesser d'être vigilants, pour nous-mêmes ou pour les autres», a insisté le ministre lors d'un déplacement aux Sables-d'Olonne (Vendée).

Un rebond épidémique plus qu'une 6e vague

Les autorités sanitaires françaises sont prudentes. Elles ne parlent pas encore de 6e vague mais seulement d'un «rebond». Elles espèrent que les données sur le sous-variant BA.2 seront exactes sur le terrain. Un sous-variant certes très contagieux mais moins dangereux.

Source : Par Vanessa Pageot le 15 mars 2022

Covid-19 : pourquoi il faut s'attendre à un rebond des contaminations (Extraits)

Nous aimerais tous que cette vague se termine, mais la situation ailleurs en Europe montre que le virus pourrait bien en avoir décidé autrement. Explications. «Gabriel Attal appelle à la vigilance» car «la menace des variants reste réelle».

Un coup d'arrêt à la baisse du nombre de cas. Depuis le pic du 24 janvier, les nouvelles contaminations quotidiennes reculaient très vite en France, passant en un mois de 365

366 à 62 146*. Mais ces derniers jours, cette tendance a ralenti, jusqu'à sembler former un plateau, à un niveau très légèrement supérieur à 50 000 infections par jour. Faut-il y voir les prémisses d'un nouveau rebond ? «Dans plusieurs pays d'Europe, l'épidémie ne diminue plus. Nous assistons même parfois à une remontée assez rapide des contaminations. C'est le cas notamment en Finlande, aux Pays-Bas, en Suisse, ainsi que, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni, en Italie, en Allemagne et en Autriche», constate le Pr Antoine Flahault, épidémiologiste et directeur de l'Institut de santé globale à l'Université de Genève, en Suisse.

En France, nous n'en sommes pas encore tout à fait là : «Il y a quelques semaines, dix personnes infectées en contaminant sept, et l'épidémie régressait. Maintenant elles en contaminent plutôt neuf, voire un peu plus : le nombre de cas est peut-être déjà en légère croissance, car les dépistages arrivent toujours en décalage sur les infections», indique Mircea Sofonea, épidémiologiste et maître de conférences à l'Université de Montpellier. Dans ces conditions, le Pr Flahault assure qu'il «ne serait pas surpris» si la France connaît dans les prochains jours un rebond des contaminations similaire à celui enregistré chez nos voisins, assez logiquement suivi un peu plus tard d'une nouvelle hausse des hospitalisations.

Baisse de l'immunité

Ce renversement de tendance s'explique par plusieurs facteurs étroitement intriqués - et tous amenés à perdurer dans les semaines à venir. D'abord, la montée en puissance du sous-variant d'Omicron BA.2. - (NDLR : suite réservée aux abonnés)

Source : L'Express.fr Par Stéphanie Benz Publié le 09/03/2022

- IN MEMORIAM -

« Le coup de force japonais » du 9 mars 1945... avec un focus sur le 5^e REI...

« A Langson, Hanoï, Tong, Vietri et tous les postes français au Tonkin, mais aussi au Centre-Annam et en Cochinchine, les forces japonaises (65 000 hommes) arrêtent puis massacrent un grand nombre de civils et de militaires, en s'en prenant prioritairement aux chefs. Le LCL MARCELLIN, tout juste nommé chef de corps du 5^eREI (suite à l'arrestation du titulaire, le LCL BELLOC massacré), refusant d'obéir aux Japonais qui lui demandent de signer une capitulation, sera massacré à coups de baïonnettes pratiquement devant sa famille. Ces exécutions sommaires laissent le 5^eREI sans chef de Corps. (Le Gal LEMONNIER, le Col ROBERT, le chef civil du territoire : AUPHELLE seront décapités sans autre forme de procès). Sur les 40 000 français résidants en Indochine, plus de 3 000 furent exécutés par les Japonais et plus de 5 000 furent blessés. 400 prisonniers seront massacrés rien qu'à Langson. Les familles des militaires sont parquées et maintenus sous la férule de la « Kempétaï » la redoutable police militaire nipponne à laquelle se joignent les insurgés vietnamiens.

Cette occupation ne prendra fin que le 5 août 1945, date de la capitulation de l'Empire du Soleil Levant... » HONNEURS A CES HEROS, CIVILS ET MILITAIRES SOUVENT OUBLIES !!!

(Récit authentique est tiré d'un ouvrage de ma collection personnelle.) Transmis par Gilles de Cockborne (Pt ARM de l'Aube)

Anne de Mazieux

Anne de Mazieux, l'Amiral de Mazieux nous a quitté, victime d'un cancer récidivant qu'elle aura combattu avec un immense courage mais le sourire aux lèvres. Investie par la Ministre de la mission de mettre en œuvre la mixité et l'égalité au sein des armées, elle aura conduit sa mission avec brio, mais toujours avec tact et mesure. Sa détermination n'avait d'égal que son attention sincère aux autres. Anne avait ce supplément d'âme qui déplace les montagnes ! Avec elle, tout devenait possible. Elle manquera à tous, je garde le souvenir de sa silhouette blanche et menue sur le Charles de Gaulle qui faisait escale à Singapour.



Adieu Madame, où que vous soyez, je vous souhaitez bon vent, bonne mer... Cité par Nathalie Tourniol du Clos • RH expérimentée, manager de projets complexes et coach de talents

INFOS CONGRÈS CNRM 2022

Afin de préparer au mieux l'accueil à ce 91^e congrès, avant que les présidents d'associations départementales ne reçoivent le dossier complètement finalisé, il apparaît opportun que tous les participants potentiels soient informés dès à présent de l'organisation générale.

Dates : du mardi 27 au jeudi 29 septembre 2022.

Organisation : Association de la Loire des Retraités Militaires, des anciens militaires et de leurs conjoints (ARM 42).

Lieu : Saint Etienne – Cité du Design, ex Manufacture d'Armes (MAS).

Hébergement : 2 Hôtels, proximité immédiate de la gare et d'une sortie d'autoroute avec le tram devant les entrées.

Activités : Les modules de travail, du CA et des congressistes sont répartis sur deux jours.

- Pour les accompagnants, visite de la ville et des musées liés au patrimoine industriel au travers duquel la région est historiquement connue.

- Pour tous, une soirée détente, avec un petit déplacement sur le thème de l'histoire locale et un dîner de gala en auberge.

Gestion des inscriptions : ARM 42

Préinscription :

- Pour les associations à partir de la réception des dossiers par les présidents (avril).
- Pour les adhérents, participants à titre individuel, après contact avec l'ARM qui leur fera

parvenir le dossier.

Date limite pour la réception des dossiers d'inscription le 31 juillet 2022

Les principes qui ont guidé le montage font suite aux avis recueillis auprès des participants au congrès d'Enval 2021.

- recherche d'unité de lieu (travaux, restauration)
 - facilité de déplacement (VR, VF et tram)
 - un séjour serein et convivial.
- L'ARM 42, le conseil départemental et la ville de St Etienne vous accueilleront conformément à la réputation historique de convivialité de la région.

MARDI 27 SEPTEMBRE	MERCREDI 28 SEPTEMBRE		JEUDI 29 SEPTEMBRE
Arrivée des membres du CA VF ou VR Accueil des administrateurs	Congressistes	Accompagnants	Présentation des travaux aux autorités Dépôt de gerbe au Monument aux Morts Vin d'honneur
	Travaux de groupe Cité du design 3 salles	Visite Atelier conservatoire des meilleurs ouvriers de France	
Déjeuner en commun	Déjeuner Cité du design		Déjeuner Cité du design
Cité du design Tenue du CA Accueil des congressistes Voie ferrée Voie routière	Restitution travaux groupes Présentation résolutions Votes Cité du design Amphi	Visite Musée d'art et d'industrie Déplacement en car et histoire locale	Pour tout contact : Président ARM 42 : 32, route de Saint Paul 42740 – SAINT PAUL EN JAREZ Tel/Rep/Fax 04 77 73 19 28 Portable 06 22 75 90 02 Mail faisan.francois@wanadoo.fr
Dîner Cité du design	Dîner de gala en auberge		

- ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE -

OPERATIONS

ROUMANIE - Déplacement du CEMA auprès des militaires de la mission AIGLE

Mise à jour : 08/03/2022

Le 6 mars 2022, en présence de la ministre des Armées, le général d'armée Thierry Burkhard, Chef d'état-major des armées (CEMA), a participé à la cérémonie officielle organisée par la Roumanie pour marquer la présence de contingents de pays de l'OTAN sur son sol dans le cadre du renforcement de la posture défensive et dissuasive de l'Alliance sur le flanc oriental de l'Europe.

Le président de la République roumain, M. Klaus Iohannis, a présidé la cérémonie qui a réuni plus de 1000 militaires de sept nationalités (outre la Roumanie et la France, l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, l'Italie et les Pays-Bas). Après une minute de silence en hommage aux huit militaires roumains décédés dans deux accidents le 2 mars, le président roumain a salué la réaction de la communauté internationale à la suite de l'invasion russe en Ukraine, et particulièrement le déploiement de plus de 500 militaires français et belges qui opéreront dans le cadre du renforcement de la posture dissuasive et défensive de l'Alliance Atlantique.

Aux côtés de la ministre des Armées, le général Burkhard a rencontré les militaires français et belges déployés à Constanța sous le commandement du colonel Vincent Minguet, chef de corps du 27^e bataillon de chasseurs alpins. Ils ont assisté à une présentation des capacités militaires françaises et belges, avant que la ministre ne s'adresse aux militaires français, les assurant de sa confiance et de sa reconnaissance, ainsi que de celles du peuple français.



L'objectif de la mission AIGLE est de participer à la réassurance des pays du flanc oriental de l'OTAN.

Sources : État-major des armées - Droits : EMA

La Turquie ferme le passage de ses détroits aux bâtiments de guerre



Source : Mer et Marine Par Caroline Britz - 01/03/2022 @ MER



ET MARINE - YVES MADEC
La Turquie a annoncé hier l'interdiction de passage de tous les bâtiments de guerre dans ses détroits, dont le très stratégique Bosphore.

Le porte-avions et son escorte ont quitté Chypre

« Le porte-avions et son escorte ont quitté Chypre pour pouvoir rejoindre en Méditerranée une zone qui va permettre à nos avions Rafale et nos avions de reconnaissance (...) de faire des missions de police du ciel, de reconnaissance et de renseignement. » annonce Florence Parly. Les avions du Charles-de-Gaulle « voleront plein Nord vers le territoire de la Roumanie où ils auront la capacité d'observer et de dissuader », précise-t-elle.

Cité par OpexNews

Ukraine : les premières leçons à tirer pour l'équipement militaire

Après deux semaines de combat, les premiers enseignements militaires du conflit en Ukraine mettent en valeur un certain nombre d'équipements importants : drones, missiles antichars, missiles antiaériens et surtout munitions. (...) Extraits



Un soldat ukrainien avec une arme anti-char NLAW. (Efrem Lukatsky/AP/SIPA)

Washington dit non à Varsovie. Dans un courrier rendu public, le commandement européen des Etats-Unis explique pourquoi il refuse de transférer des avions polonais Mig-29 à l'Ukraine, comme le lui a demandé la Pologne. « L'utilité d'ajouter des avions de chasse en Ukraine présente des risques élevés pour un gain faible », déclare l'état-major américain pour l'Europe. « Si l'Ukraine disposait d'une vingtaine d'avions de chasse supplémentaires, non seulement cela ne changerait pas fondamentalement le rapport de force face aux centaines d'avions russes et, en outre, les batteries antiaériennes russes les mettraient peut-être vite au tapis », explique un pilote de chasse français.

(...) NDLR : le reste de l'article est réservé aux abonnés.
Source : LesEchos.fr Par Anne Bauer Publié le 11 mars 2022

- ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE (suite) -

Ukraine : le piège des couloirs humanitaires

L'Ukraine attend, ce matin, la mise en place dans plusieurs de ses villes de cessez-le-feu locaux annoncés par Moscou, censés permettre l'évacuation de civils via des couloirs humanitaires.



L'armée russe continue, selon Kiev, à se déployer dans les principales zones de combat. Lundi matin (07/03/22), les autorités ukrainiennes avaient refusé d'évacuer ses civils, quatre des six couloirs proposés par Moscou allant en fait vers la Russie ou vers son voisin et allié biélorusse. Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a blâmé lundi soir Moscou pour l'échec de ces opérations, accusant les forces russes de miner les routes et de « détruire les bus » devant évacuer les civils. La Russie aurait donc de nouveau recours à une stratégie expérimentée en Tchétchénie lors du siège de Grozny, en Syrie et, dans une moindre mesure, en Ukraine, dans le Donbass, en 2014. Ces prétextes « couloirs humanitaires » ont suscité une colère noire de l'Elysée. Emmanuel Macron a dénoncé un « cynisme moral et politique (...) insupportable ».

Source : [LeMonde.fr](https://www.lemonde.fr) du 8 mars 2022

- OPERATION BARKHANE -

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération BARKHANE a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélienne (BSS) : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad.

Au Mali, la situation sécuritaire se dégrade dangereusement

Alors que l'armée malienne annonçait à la mi-février que les terroristes étaient en « débandade », des coups meurtriers ont été portés par les groupes djihadistes contre les forces de sécurité ces derniers jours. Trois semaines après l'annonce du retrait de la France, la situation sécuritaire est de pire en pire, et l'espace démocratique, en régression.

Les attaques attribuées aux groupes djihadistes ne cessent de se multiplier au Mali depuis quelques jours. Lundi 7 mars, dans la matinée, la base de N'tahaka, un verrou stratégique situé à 50 km de Gao (dans le nord du Mali) tenu par les forces de l'armée malienne (les FAMa), a été prise d'assaut par des djihadistes. Une opération, selon des sources maliennes, très violente. L'état-major des armées à Bamako a annoncé, dans la soirée, avoir perdu seulement deux soldats et éliminé neuf « assaillants ». Un bilan impossible à vérifier. Dans la même journée, un convoi logistique de la mission des Nations unies (Minusma) a sauté sur une mine au nord de Mopti (centre), tuant deux casques bleus égyptiens.

Ces incidents s'ajoutent à plusieurs attaques durant les jours précédents. Samedi 5 mars, à la frontière mauritanienne, une quinzaine de civils auraient été tués en rentrant du Mali, selon plusieurs sources concordantes. (...)



Un soldat de la Minusma, opération de maintien de la paix des Nations unies au Mali, à Tombouctou, le 8 décembre. /AFP

Une série de communiqués victorieux

Le mardi 21 février, au terme d'une visite officielle de dix jours, l'expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits humains au Mali, Alioune Tine, s'était montré optimiste : « Pour la première fois depuis le début de mes visites en 2018, j'ai noté une amélioration tangible de la situation sécuritaire. »

Dans un communiqué publié le 22 février, les FAMa ont affirmé avoir consolidé leurs « acquis opérationnels face à des terroristes de plus en plus fébriles, en débandade », assurant en avoir « neutralisé » 22 et arrêté 15 autres dans le nord, le centre et le sud

du pays. La semaine précédente, l'état-major malien avait déjà annoncé en avoir tué près de 60 dans le nord du Mali.

À lire les bulletins de cet état-major, l'armée malienne porterait chaque semaine des coups décisifs aux groupes terroristes depuis le début du mois de janvier. Et bien qu'Emmanuel Macron a annoncé le retrait de l'armée française du Mali, le jeudi 17 février, elle conduit toujours des actions de guerre sur ce territoire comme en témoigne l'annonce de l'élimination par Barkhane d'un haut cadre algérien du groupe djihadiste d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), à environ 100 km au nord de Tombouctou (nord du Mali), le lundi 7 mars.

Risque d'encerclement de Bamako

La recrudescence, ces derniers jours, des attaques djihadistes sonne comme un cinglant démenti aux communiqués triomphalistes de Bamako. En réalité, jamais le Mali n'a été dans une situation aussi périlleuse pour son intégralité territoriale. Dans une note de l'Ifrī publiée début février, Mathieu Pellerin documente leur progression vers le sud du pays, à Koulikoro, Sikasso et Kayes : « La pression exercée sur ces trois régions augure d'une menace nouvelle pour le Mali, celle d'un encerclement progressif de Bamako. »

À cette situation sécuritaire aussi dégradée s'ajoute une détérioration du contexte démocratique. Selon l'expert Alioune Tine, « il est de plus en plus difficile d'exprimer une opinion dissidente sans courir le risque d'être emprisonné ou lynché sur les réseaux sociaux. Ce climat délétère a conduit plusieurs acteurs à l'autocensure, par crainte de représailles des autorités maliennes de la transition et/ou de leurs sympathisants. » Une régression démocratique que le Mali n'avait pas connue depuis la chute de Moussa Traoré, en 1991.

La stratégie des djihadistes

La Katiba Macina, fer de lance de la progression djihadiste vers le sud, poursuit l'encerclement de la capitale en évitant de mener des attaques qui pourraient affaiblir la position de la junte à l'heure de son bras de fer avec la France et l'Union européenne. Selon une source malienne, son chef Amadou Koufa aurait fait du départ de la France une condition pour entamer des pourparlers de paix. On assiste à la même attitude de la part du groupe lié à Al-Qaida et dirigé par le Touareg malien Iyad Ag Ghali. Ce dernier, qui jouit de la protection d'Alger, comme s'en désole Paris, a fait aussi du départ de la France la condition de son dialogue avec Bamako. Le groupe lié à l'État islamique est toujours actif dans la zone des trois frontières. Il est aussi très actif au Burkina Faso et au Niger.

Source : [LaCroix.com](https://lacroix.com) Laurent Larcher, le 09/03/2022

ARMÉE DE TERRE

L'Aviation légère de l'armée de Terre recevra ses premiers hélicoptères Tigre Mk3 en 2029

Après des mois de palabres et d'hésitations sur les intentions allemandes, le contrat visant à porter l'hélicoptère Tigre au standard Mk3 [ce qui correspond à une modernisation à mi-vie] a enfin été notifié à Airbus Helicopters, ce 2 mars, par l'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement [OCCar], au nom de la Direction générale de l'armement [DGA] française et de la Dirección General de Armamento y Material [DGAM] espagnole.



Comme attendu, et ayant donc été lancé sans l'Allemagne, ce programme est moins ambitieux que prévu, en particulier pour l'Aviation légère de l'armée de Terre [ALAT], qui ne pourra moderniser que 42 Tigre sur les 67 qu'elle a en dotation. Cependant, une option pour porter ceux-ci au standard Mk3 ultérieurement a été posée, le contrat laissant la porte ouverte à une éventuelle participation de Berlin.

« Le Tigre MkIII apportera une solution européenne au besoin des armées pour un hélicoptère d'attaque à la pointe de la technologie qui sera opérationnel pour les décennies à venir. Avec cette modernisation, le Tigre restera un atout moderne et essentiel pour les armées qui l'emploient. Le programme renforcera aussi la coopération européenne », s'est

félicité Bruno Even, le Pdg d'Airbus Helicopters. « Le Tigre n'a pas d'équivalent dans le monde en matière d'opérations de haute intensité. Le programme MkIII permettra d'accroître sa connectivité, sa précision et sa puissance de feu », a-t-il fait valoir. Sans doute espère-t-il convaincre le ministère allemand de la Défense qui aurait un penchant pour l'AH-64 Apache de Boeing, comme, du reste, son homologue australien.

Avec ce nouveau standard, le Tigre sera « pleinement connecté au sein des systèmes de numérisation du champ de bataille », avec la capacité de prendre le contrôle de drones et de partager des données tactiques en temps réel. « La charge de travail de l'équipage sera également réduite grâce à une nouvelle avionique lui permettant de se focaliser sur la conduite de sa mission », assure l'industriel.

Selon ce dernier, le vol inaugural du Tigre MK III devrait avoir lieu en 2025. Et les premières appareils destinés à l'ALAT commenceront vers la fin de l'année 2029. Et d'ajouter que les « travaux de développement et de mise à niveau seront menés dans les installations d'Airbus Helicopters à Albacete [Espagne], Margignane [France] et Donauwörth [Allemagne] ».

Pour rappel, la France a prévu d'investir 2,8 milliards d'euros dans ce programme. Une somme qui s'ajoute à l'enveloppe de 1,18 milliard récemment débloquée par l'Espagne pour moderniser les 18 Tigre des Fuerzas aeromóviles del Ejército de tierra [FAMET].

Le développement du standard Mk3 du Tigre mobilise d'autres industriels. Ainsi, Safran Electronics & Defense fournira le système de visée Strix NG ainsi qu'un système de navigation inertiel tandis que Thales livrera la suite avionique FlytX, le casque à visuel intégré TopOwl Digital Display, la radio Contact [pour intégrer l'hélicoptère dans la « bulle » SCOR-PION, un dispositif de navigation par satellite compatible avec les constellations GPS et Galileo, un nouveau système d'autoprotection construit autour du CATS-150, et deux terminaux Micro-TMA, l'un pour le guidage des missiles air-sol, l'autre pour la liaison vidéo avec les drones. Un nouveau système de combat sera mis au point par Atos.

De son côté, Indra se concentrera sur les Tigre Mk3 espagnols, avec l'intégration d'un système de combat, des contre-mesures, de Liaison 16 et d'une liaison SATCOM.

S'agissant de l'armement, MBDA fournira les missiles air-so MAST-F [Future Tactical Air-to-Surface Missile encore appelé « Missile haut de trame, MHT] et air-air Mistral 3. Du moins pour les Tigre Mk3 français, la DGAM espagnole ayant fait d'autres choix, notamment avec le Spike israélien. Un point qui avait d'ailleurs été soulevé par le sénateur Cédric Perrin, lors d'une séance de la commission des Affaires étrangères et de la Défense, en janvier dernier.

« Il reste désormais à convaincre l'Espagne à renoncer au missile anti-char israélien Spike et de se rallier au futur missile anti-char MHT de MBDA, ce qui n'est pas évident car l'Espagne n'utilise actuellement que des Spike, y compris depuis le sol. Parmi les arguments que nous faisons valoir, figure celui que la France prendrait en charge 4/5 des coûts de développement. Par ailleurs, ce futur missile anti-char pourrait aussi équiper l'Eurodrone », avait en effet expliqué le parlementaire.

Source : Zone militaire opeX360.com - PAR LAURENT LAGNEAU - 2 MARS 2022

Déploiement en Roumanie sur la base militaire de CONSTANTA



Florence Parly • Ministre des Armées chez Ministère des Armées
Hier (07/03/22), déplacement en Roumanie, à la base militaire de Constanta, où 500 soldats français sont déployés dans le cadre de l'OTAN.

La semaine dernière, alors qu'ils étaient partis de cette même base, 8 militaires roumains sont morts dans l'exercice de leur devoir. Je m'associe à la douleur de leurs familles et de leurs proches. La force de leur engagement honore ces 8 soldats. Ils partageaient notre détermination pour assurer la sécurité de notre continent.

En tant qu'alliés et en tant qu'Européens, nous éprouvons la même fierté d'appartenir à un vieux

continent de culture et d'histoire ; une histoire trop violente au cours du siècle dernier pour ne pas réagir à un instant comme aujourd'hui.

Dans le cadre d'efforts collectifs de défense, nous montrons à la Russie notre unité sans faille. La France prend sa part en déployant :

- des militaires en Roumanie
- des militaires en Estonie
- des avions dans les ciels roumain, polonais et des Etats baltes.

MARINE NATIONALE

CLEMENCEAU 22 – Premiers vols du groupe aéronaval au profit de la protection du flanc Est de l'OTAN

Mise à jour : 08/03/2022

Depuis le 3 mars, le Groupe aéronaval (GAN) a réorienté son effort opérationnel en participant à la posture dissuasive et défensive du flanc Est de l'OTAN. Pour cela, le GAN opère depuis la Méditerranée centrale.



Le déploiement du GAN en Méditerranée permet aux aéronefs du Groupe aérien embarqué (GAé) de conduire des missions au titre du dispositif de vigilance renforcée, ou Enhanced Vigilance Activities (eVA), dans l'espace aérien roumain et bulgare. Il s'agit de missions de surveillance et de défense aérienne, réalisées par les Rafale Marine, mais également de missions d'alerte avancée et de commandement aéroporté, réalisées par les avions E-2C Hawkeye. L'ensemble des unités du GAN contribue directement à la posture de défense et de dissuasion de l'OTAN, en renforçant les capacités d'appréciation de situation de la Méditerranée centrale à la Méditerranée orientale et en dissuadant les éventuelles tentatives d'entrave à notre liberté d'action.

Samedi 5 mars, un avion de guet aérien E-2C Hawkeye a ainsi été projeté depuis le porte-avions Charles de Gaulle dans l'espace aérien bulgare afin de réaliser une mission de surveillance du ciel et participer au suivi de la situation tactique à la frontière ukrainienne et en mer Noire.

Une patrouille de deux Rafale Marine a également été catapultée et a pu opérer durant plus de trois heures dans l'espace aérien roumain dans le cadre d'une mission de défense aérienne. Les deux chasseurs du groupe aérien embarqué ont été ravitaillés en vol par un A330 Phénix de l'armée de l'Air et de l'Espace.

La guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine constitue un risque majeur pour la sécurité de l'Europe. Bien qu'elles ne soient pas directement impliquées dans cette guerre, les armées françaises sont directement concernées, en particulier dans le cadre de nos participations à différents dispositifs dissuasifs et défensifs des pays du flanc Est de l'OTAN.

Dans cette perspective, le groupe aéronaval est pleinement engagé dans le renforcement de la solidarité stratégique qui est au fondement de l'Alliance Atlantique et adopte, en toutes circonstances, une posture défensive, réactive et non agressive. Cette nouvelle phase de la mission CLEMENCEAU 22 illustre les capacités de réactivité, de polyvalence, de mobilité et d'endurance du groupe aéronaval, déployé en Méditerranée depuis le 1er février.

Sources : État-major des armées - Droits : EMA

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

ROUMANIE – Livraison de munitions par un C-130J de l'escadrille franco-allemand d'Evreux

État-Major des Armées

Le déploiement de la force en Roumanie se poursuit.

Comme la Mission Lynx en Estonie, la Mission Aigle permet de renforcer la posture défensive et dissuasive de l'OTAN sur le flanc Est de l'Europe. Solidarité Stratégique

Mise à jour : 03/03/2022

- ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE (suite) -



Le 1er mars 2022, un C-130J de l'escadron franco-allemand de la Base aérienne (BA) 105 d'Évreux a réalisé une première livraison de munitions à destination des militaires français à l'aéroport de Constanta en Roumanie.

À 8h30, le C-130J a décollé de la BA 105 vers la base aérienne 702 d'Avord afin de charger les 15 t de munitions au profit des militaires français déployés en Roumanie. À 10h30, l'avion a décollé pour se rendre en Roumanie. L'équipage binational, composé du capitaine français David, commandant de bord, et du copilote, le capitaine allemand Andréas, s'est posé à Constanta pour décharger les munitions.

Sources : État-major des armées Droits : EMA



Le C-160 Transall de l'Armée de l'air et de l'espace s'apprête à tirer sa révérence. Après 59 ans à voler aux quatre coins du monde pour soutenir les forces françaises et alliées, le Transall effectue actuellement (du 14 mars au 1er avril 2022) une tournée d'adieu au-dessus de la France.

Source : OpeNews •

GENDARMERIE

La situation dégénère en Corse : près de 100 blessés dont 70 policiers et Gendarmes.

La situation dégénère gravement en Corse. Les émeutes en marge de la manifestation de sou-

tien à Yvan Colonna ont fait près de 100 blessés de dimanche dont 70 membres des forces de l'ordre. Ce sont 41 policiers, dont 38 CRS et 21 Gendarmes qui ont été blessés, détaille le site Actu 17. Une vingtaine de manifestants sont blessés.



Un Gendarme mobile lynché à "failli y passer"

Selon nos informations, un Gendarme mobile de l'escadron de Drancy a été "aspire" par les manifestants, passé à tabac. Son casque lui a été retiré (...) ainsi que son arme qui lui a été rendue sans chargeur. Il souffre de dents cassées, de contusions et il est surtout choqué. "Il a failli y passer, ils ont voulu le finir avec une hache incendie" témoigne l'un de ses camarades. Il est sorti de l'hôpital. Un capitaine, commandant un escadron a été atteint par trois

plombs dans le cou et un dans les parties génitales tandis que sept autres militaires ont été atteints par des explosions d'engins explosifs improvisés de type "pipe bomb", contenant du plomb. (appelée aussi bombe tuyau, engin explosif improvisé, formé d'un étroit tuyau scellé fourré d'explosif).

Les forces de l'ordre ont essuyé près de 650 jets de cocktails Molotov relate Actu 17 et avant le départ du cortège, avaient découvert des sacs contenant près de 400 engin explosifs du même type.

Au total, les policiers et les Gendarmes, au nombre de 368, ont lancé 3900 grenades lacrymogènes au cours des affrontements.

Les forces de sécurité ont aussi essuyé des tirs de mortiers d'artifice, mais aussi des jets de boules de pétanque. Un CRS a d'ailleurs été blessé par de l'explosif se trouvant sur l'une de ces boules de pétanque.

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin se rendra en Corse mercredi et jeudi.

L'UNPRG et la Voix du Gendarme apportent leur soutien le plus total aux Gendarmes et policiers engagés en Corse.

Source : «La Voix du Gendarme» 14 mars 2022

DÉFENSE et SÉCURITÉ



Les données de base pour comprendre :

L'Ukraine, c'est :

- 1ère réserve européenne de minerais d'uranium ;
- 2e réserve européenne de minerais de titane - 10e réserve mondiale ;
- 2e réserve mondiale de minerais de manganèse (2,3 milliards de tonnes, soit 12% des réserves mondiales) ;
- 2e réserve mondiale de minerais de fer (30 milliards de tonnes) ;
- 2e réserve européenne de minerais de mercure ;
- 3e réserve européenne de gaz de schiste (22 milliards de mètres cubes) - 13e réserve mondiale
- 4e place mondiale en valeur totale des ressources naturelles
- 7e réserve mondiale de charbon (33,9 milliards de tonnes)

L'Ukraine est un pays agricole - elle peut répondre aux besoins alimentaires de 600 millions de personnes :

- La plus grande superficie de terres arables d'Europe ;
- 3e plus grande superficie de terre noire (tchernozem) dans le monde (25% du volume mondial) ;
- 1er exportateur mondial de tournesol et d'huile de tournesol ;
- 2e producteur mondial d'orge - 4ème exportateur mondial ;
- 3e producteur mondial de maïs - 4e exportateur mondial ;
- 4e producteur mondial de pommes de terre ;
- 5e producteur mondial de seigle ;
- 5e place mondiale en production apicole - miel, cire, gelée royale, pollen, propolis, venin d'abeille (75 000 tonnes) ;
- 8e exportateur mondial de blé ;

- 9e producteur mondial d'œufs de poule ;
- 16e exportateur mondial de fromages

L'Ukraine est un pays industrialisé :

- 1er producteur européen d'ammoniac ;
- 2e plus grand réseau de gazoducs d'Europe et 4e mondial (142,5 milliards de mètres cubes de capacité de débit de gaz dans l'UE) ;
- 3e plus grand parc nucléaire européen - 8e mondial ;
- 3e plus long réseau ferroviaire d'Europe - 11e mondial (21 700 km) ;
- 3e producteur mondial de localisateurs et d'équipements de localisation (après les États-Unis et la France) ;
- 3e exportateur mondial de fer ;
- 4e exportateur mondial de turbines pour centrales nucléaires ;
- 4e fabricant mondial de lance-roquettes ;
- 4e exportateur mondial d'argile ;
- 4e exportateur mondial de titane ;
- 8ème exportateur mondial de minerais et concentrés métallurgiques ;
- 9e exportateur mondial dans l'industrie de l'armement ;
- 10e producteur mondial d'acier (32,4 millions de tonnes). À vous de voir...!!

Cité par Daniel Neves • Manager d'une équipe de consultants

La flambée du prix du blé, une menace mondiale !

Avec la guerre en Ukraine, les cours des céréales flambent ! Le blé en premier lieu, à plus de 410€ la tonne (contre 280€ avant la guerre), mais aussi le maïs. La guerre ne compromet pas seulement les livraisons de gaz et de pétrole ! La Russie et l'Ukraine, premier et quatrième exportateurs mondiaux avec

respectivement 75 millions et 33 millions de tonnes de blé produites chaque année, assuraient 30% des exportations mondiales. (...) Avec les sanctions contre la Russie et l'interruption du trafic maritime en Mer noire, jusqu'où leurs cours vont-ils grimper ?

« Les balles et les bombes peuvent amener la crise alimentaire mondiale à des niveaux jamais vus auparavant » a alerté le 4 mars David Beasley, directeur général du Programme alimentaire mondial, une agence de l'ONU. Plusieurs pays producteurs de céréales (la Hongrie, la Moldavie) ont déjà annoncé qu'ils gelent leurs exportations de blé et de maïs pour nourrir leurs populations. Un scénario classique se profile : des émeutes de la faim, des révoltes (en 2011, les émeutes « de la vie chère » en Égypte, furent le prélude du « printemps arabe »), de nouvelles vagues migratoires...



Bien qu'affectée comme les autres pays européens par la hausse des prix de l'énergie et menacée par de nouvelles vagues migratoires, la France est en bonne position pour sa production céréalière, largement autosuffisante. Elle exporte la moitié de sa production céréalière (55 à 60 millions de tonnes par an). Selon l'économiste Philippe Chalmin, interrogé dans Le Figaro (6 mars), « la France va être touchée indirectement par la hausse des prix, ce qui ne sera pas évident pour les agriculteurs. Mais le pays pourra aussi profiter de la situation ». La France produit 35 millions de tonnes de blé et en exporte 10 millions, principalement vers l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale. Or les céréaliers et syndicats agricoles français estiment qu'une hausse de 10% à 15% de notre production pourrait compenser les volumes potentiellement non disponibles, les navires céréaliers étant bloqués en mer Noire. La France pourrait augmenter sa production ... si l'Union européenne lui donnait le feu vert en dépit de la PAC qui impose 4% de jachères au nom de l'environnement.

Cette demande de bon sens est notamment formulée par Christiane Lambert, présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), dans un entretien au Parisien (4 mars) : « Nous attendons que l'Union Européenne nous autorise à produire sur les 4% de terres en jachère, gelées pour des raisons environnementales. Cela compensera seulement 15 % de ce que produisait l'Ukraine mais ce sera toujours ça. » Pour Jean-François Loiseau, le président d'Intercéréales interrogé sur France Info (5 mars) l'affaire semble entendue car nécessité fait loi : « À court terme, nous allons mettre en culture les terres en jachères. C'est important de pouvoir cultiver au maximum. Il faut réamer l'agriculture et l'agroalimentaire en France et en Europe. Nous devons, dans un esprit de baisse de la chimie et du

CO₂, produire beaucoup plus dans la chaîne agricole. » Tel est aussi l'avis exprimé par l'universitaire juri-économiste Henri Temple sur Boulevard Voltaire (...).

« Il faut libérer le potentiel de production en Europe » a reconnu le commissaire européen à l'Agriculture en réponse à plusieurs États membres de l'UE. Assurément ! Les États-Unis et le Canada se préparent déjà à augmenter leurs semis... Reste le problème des engrangements : « La France importe 43% de ses besoins en engrangements de la Russie, de l'Ukraine et de la Biélorussie, explique au Figaro Éric Thirouin, de l'Association générale des producteurs de blé. (...)

La Chine ne profitera pas de cette envolée des prix des céréales. Son ministre de l'Agriculture a déclaré le 5 mars que le pays s'attendait à faire face à la « pire récolte de son histoire » à cause des intempéries qui l'ont frappé l'an dernier et du retard dans les plantations. Or la Chine est le plus gros consommateur de blé au monde. Une aubaine pour la Russie qui trouvera auprès de son allié un large débouché pour ses exportations !

Source : La Sélection Du Jour 8 mars 2022 - Philippe Oswald

Les deux guerres de la France

Pour rappel voici les combattants auxquels nos forces sont confrontées depuis des années qu'il s'agisse d'Afghanistan et surtout du Sahel.



Nul besoin d'artillerie lourde ni de chars ni de bombardiers stratégiques. Du renseignement, des frappes coups de poing FS, terrestres ou aériennes avec un avantage qu'on réalise à présent: aucun risque d'attaque aérienne, le ciel nous appartient et permet de frapper partout et par tous les temps. De la terre ou du ciel.

Avec les images de cette effroyable guerre en Ukraine, les français ont compris ce que signifie une guerre de « haute intensité »: haute intensité des soldats et des civils morts, haute intensité des combats et des matériels détruits, haute intensité des villes rasées. Sans supériorité aérienne, la terreur qui vient du ciel est garantie. Elle s'affranchit de tout. Elle peut frapper partout et tout le temps.

La supériorité aérienne est la première condition de la victoire ou de la défaite. Les ukrainiens l'ont bien compris avec leur demande de No Fly Zone. Dans quelques jours ou semaines la No Fly zone sera russe. Et plus personne ne descendra sous 5000 ft (pieds) pour éviter la menace des manpads (type missiles Stinger) ukrainiens. Tant pis pour les hélicoptères de combat. On ne voit pas les avions mais lorsque le bruit des réacteurs se rapproche les voix se taisent et les combattants se mettent à l'abri car ils ne savent pas où vont tomber les bombes. On

- ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE (suite) -

ne voit ni l'aviation ni les acteurs de la dissuasion et pourtant ils jouent un rôle essentiel.

Ce sont ces deux guerres auxquelles nous continuons à être confrontés pendant des années. Ce sont ces deux guerres qui doivent décider du format et des capacités de nos armées.

La France a plus que jamais besoin de son armée. Une armée de l'air et de l'espace forte. Une armée de terre forte. Une marine nationale forte. Ce n'est plus le temps de la guerre des boutons.

Cité par : Gal(2s) Bruno Clermont • Faire Face Défense & Aéro Conseil

Equipements de l'armée française

DIVISIONS À RATTRAPER

Equipement de l'armée française



SOURCES : CHALLENGE, ASSEMBLÉE NATIONALE.

Après la chute du Mur, en 1989, la France a fortement désinvesti dans ses équipements susceptibles d'être engagés dans un conflit de haute intensité.

Le désinvestissement de la France dans ses équipements militaires. Sans appel...

Publié dans le dernier Challenges suite au rapport des députés Jean-Louis Thiériot et Patricia MIRALLES sur la «préparation de la France à la haute

intensité» devant la commission de la Défense nationale et des forces armées.

Cité par Pierre SAUVETON • Founder of @OpexNews | Marketing & Communication Manager

700 Ukrainiens et 450 Russes servent à la Légion



700 des 9000 légionnaires sont d'origine ukrainienne (200 sont naturalisés). 450 d'origine russe. On en compte, également, quelques-uns nés en Biélorussie. «Nous n'avons enregistré, depuis le début de la guerre, aucun problème entre eux» nous ont confirmé plusieurs sources. Mais tous les régiments ont mis en place un «espace d'écoute».

La Légion, par la voix de son commandant, le général Alain LarDET a annoncé le 1er mars aux képis blancs Ukrainiens qu'ils pourraient se rendre dans certains pays limitrophes afin «recueillir leur famille» sur autorisation. 74 l'ont demandée à leur hiérarchie*. Le COMLE a lui-même reçu 3 légionnaires ukrainiens. Une mesure destinée à freiner les désertions qui, hier soir, étaient de 25.

Par ailleurs, aucun des 14 légionnaires contrôlés mardi à Paris n'a été sanctionné. 11 étaient en situation régulière et 3 ont été invités à régulariser celle-ci. Paradoxalement, quelques Ukrainiens ont, cette semaine, continué à se présenter aux postes de recrutement Légion.

* En outre, 15 légionnaires étaient en permission en Ukraine avant le 25 février.

Dassault lance un ultimatum à Airbus sur l'avion de chasse du futur

Redressement dans l'aviation d'affaires et succès à l'exportation pour le Rafale, Dassault Aviation a enregistré en 2021 plus de 12 milliards d'euros de commandes, contre 3,5 milliards en 2020. L'avionneur estime que les prétentions d'Airbus sur le projet franco-allemand espagnol de système de combat aérien du futur ont franchi «les lignes rouges».

Chez Dassault, la crise de l'aéronautique a été enterrée en beauté ! Les commandes ont quasiment quadruplé entre 2020 et 2021, passant de 3,4 milliards d'euros en 2020 à plus de 12 milliards l'an dernier. (...) en 2021, l'entreprise familiale a vendu 100 avions, 49 avions de chasse Rafale et 51 avions d'affaires Falcon. Un score inespéré ! L'Egypte a commandé 31 nouveaux Rafale, la Grèce 6 Rafale neufs et la France 12. Un rebond à l'exportation, qui s'est poursuivi par la commande des Emirats Arabes Unis (EAU) pour 80 avions en décembre dernier et celle de l'Indonésie pour 42 appareils (...).



Les récents succès du Rafale à l'exportation assurent au groupe une visibilité inégalée. Les prises de commandes ont quadruplé. (ECPAD/ABACA)

Marge nette de 9,3 %

En conséquence, (...) Avec les succès du Rafale, la reprise, notamment aux Etats-Unis, du marché de l'aviation d'affaires, et la signature d'importants contrats de long terme pour la maintenance des avions de l'Armée de l'air française, Dassault Aviation bénéficie d'une visibilité à moyen terme très confortable. Et le contexte plaide pour de nouvelles hausses des dépenses de défense.

La guerre en Ukraine fait toutefois peser de nou-

velles difficultés sur le groupe. Dans l'immédiat, il s'agit d'annuler ou de geler certaines commandes de Falcon dont les Russes sont de bons clients. « Des contrats vont être gelés et on ne va plus pouvoir soutenir la flotte des avions Falcon russes », explique le PDG Eric Trappier, sans donner de chiffres. Le patron du groupe souligne toutefois qu'il s'inquiète moins de la perte de quelques commandes que des conséquences du conflit sur l'approvisionnement en matières premières de l'aéronautique, un sujet qui était déjà compliqué avant l'invasion russe.

Une cadence de production maîtrisée

(...) Dassault restera sur un rythme de production de 2 avions Rafale par mois, pour honorer ses commandes à court terme. « Nous devrons passer à la cadence 3 pour le contrat émirati, (...) Alors que les négociations salariales avec les syndicats s'accompagnent de grèves perlées, Eric Trappier ne semble pas trop inquiet des répercussions sur les livraisons. L'entreprise a relevé ses propositions salariales et espère boucler rapidement les négociations.

Interrogé sur les perspectives offertes par les hausses de dépenses de défense promises en Allemagne, le PDG de Dassault a botté en touche : « on verra si cette décision d'investir davantage dans la défense se traduit en premier par l'achat de F-35 américain ou par la signature du projet européen de Système de combat aérien du futur (Scaf) ». (...) Alors que la première phase d'étude s'achève fin mars, la deuxième phase du projet est bloquée faute d'accord entre Dassault et Airbus sur la répartition du travail.

Pas de nouvelles concessions sur le Scaf

Tout semblait pourtant prêt cet été. (...) Eric Trappier a répondu : « je suis prêt, j'attends la signature d'Airbus ». Et d'alerter : « les demandes supplémentaires d'Airbus passent nos lignes rouges ».

Dassault veut bien partager le travail entre la France, l'Espagne et l'Allemagne, mais avec des responsabilités claires et selon les compétences des uns et des autres.

Les prétentions d'Airbus sur le chapitre des « commandes de vol », la spécialité de Dassault, ont semble-t-il, mis le feu aux poudres. Les commandes de vol dictent la manœuvrabilité des avions de chasse. Si Airbus domine ce sujet pour l'aviation civile, il n'a pas cette spécialité dans la chasse, dont

association



VOUS SOUTIENDEZ DANS TOUTES VOS MISSIONS
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

ENSEMBLE AVEC TÉGO

SUIVEZ-NOUS SUR ASSOCIATIONTEGO.FR

f i t in y

L'association Tégo vous apporte la meilleure protection sociale avec ses partenaires assureurs. Grâce à sa politique d'entraide et de solidarité, l'association Tégo vous accompagne, vous et votre famille, en cas de coup dur.

ENGAGÉS POUR TOUS CEUX QUI S'ENGAGENT

Association Tégo, déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901 - 153, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS. © Pierre Fernandez/ECPAD/Défense - Adobe Stock (Jacob Lund)

- ACTUALITÉS DES ARMÉES - INFO DÉFENSE (suite) -

les trajectoires n'ont évidemment rien à voir avec celle d'un avion de ligne.

(...) « En 2022, il va falloir statuer, on ne peut pas rester l'arme au pied, à un moment donné on dit oui ou on dit non », a réclamé le PDG de Dassault Aviation, en soulignant qu'il ne pouvait payer son équipe d'ingénieurs à attendre.

Source : lesechos.fr Par Anne Bauer Publié le 4 mars 2022

Un mauvais signal pour la Défense européenne

ERIC TRAPPIER (DASSAULT AVIATION): «L'ALLEMAGNE VA ACCHETER DES AVIONS AMÉRICAINS»

(...) le patron de Dassault Aviation assure qu'il soutiendra l'Europe de la Défense, mais pas au détriment de son entreprise.

L'Europe de la Défense sera-t-elle une industrie européenne de la Défense? Alors la plupart des pays

de l'UE ont fait part ses dernières semaines de leur volonté de se réarmer face à la menace russe, les armes choisies par les Etats pourraient être fournies par les Américains.

C'est ce que redoute Eric Trappier, le PDG de Dassault Aviation qui produit l'avion de chasse Rafale. Le patron de l'industriel se félicite du réarmement de l'Allemagne mais regrette le choix du pays en matière d'avion de chasse.

«C'est une bonne nouvelle [que l'Allemagne se réarme], l'OTAN appelle depuis bien longtemps l'Allemagne à se positionner pour avoir le 2% du PIB dans la Défense, c'est simplement un rattrapage de ce qu'ils auraient fait il y a bien longtemps», estime Eric Trappier.

Mais concernant l'armement, «ils l'ont écrit, il l'ont redit, une des premières décisions de cette coalition ce sera d'acheter un avion de combat américain, selon mon bon principe qu'en Europe il y a une préférence américaine», déplore le patron de Dassault Aviation. Si Eric Trappier n'est guère optimiste pour les ventes de Rafale en Europe, il ne l'est pas davantage concernant son successeur. Pressés par les

Etats français, allemand et espagnol pour mettre au point le SCAF (le système de combat du futur) qui doit remplacer les Rafale français et Eurofighter allemands et espagnols à horizon 2040, Dassault et Airbus n'ont toujours pas réussi à se mettre d'accord.

«L'Europe de la Défense va se faire, mais elle doit se faire sur la base d'une efficacité et des compétences, appelle Eric Trappier. Les trois pays travaillent à ces hypothèses-là, nous avons apporté notre savoir-faire, nous avons négocié depuis plusieurs années avec notre partenaire, il est temps de signer le contrat et non pas de discuter en permanence pour remettre en cause la légitimité d'architecte et de maître d'œuvre de Dassault.»

Dassault «le meilleur au monde»

L'architecte du Rafale qui estime être «parmi les meilleurs au monde, si ce n'est le meilleur en termes de commandes de vol» ne competent pas abandonner sa «souveraineté» en matière de conception.

«Il faudrait qu'ils acceptent les hypothèses telles qu'on les a négociées depuis bien longtemps, il y a un maître d'œuvre qui fait les commandes de vol et on ne duplique pas tout pour essayer d'avoir un

échange de savoir-faire», prévient le patron de Dassault Aviation.

Eric Trappier reconnaît qu'il y a une divergence d'intérêt et que si «sa société défend les intérêts tricolores, elle défend aussi les intérêts de Dassault Aviation et de son savoir-faire en avions de combat depuis la 2ème guerre mondiale.» Et si Airbus et Dassault ne réussissent pas à se mettre d'accord, l'avionneur assure qu'il a déjà un prévu une voie de sortie.

«Il y aura des plans B si la situation ne se dénoue pas, assure-t-il. Le plan B vous le verrez le jour où on l'annoncera, il y a toujours un plan B dans une industrie responsable, si vous n'arrivez pas à passer par un côté, vous asseyez par un autre côté. Que ce soit avec un autre partenaire ou tout seul.»

De son côté le patron d'Airbus tient à relativiser le désaccord. Guillaume Faury reconnaît ainsi que les «discussions (prennent) plus de temps que prévu, mais ce n'est pas rare dans ce genre de négociations». «Nous essayons de faire tout notre possible pour (...) trouver un accord et aller de l'avant», a-t-il ajouté en février lors de la présentation des résultats d'Airbus.

Source : BFM Business - Frédéric Bianchi Le 07/03/2022

POINT DE VUE - Débats

Les opinions et avis publiés dans cette rubrique n'engagent que leur auteur.

LA PAROLE EST À VOUS

Ce 1er mars la situation de l'Ukraine est dramatique. Nous ne maîtrisons absolument pas l'issue finale. Mais déjà nous pouvons tirer des conclusions de cet affrontement : après la chute du mur de Berlin et la disparition de l'URSS, les nations démocratiques européennes n'ont plus vu de menaces à l'est. Nous avons assisté depuis à la dégradation volontaire de nos moyens de défense. Le format de nos armées a été considérablement réduit, que ce soit en avions, bateaux, matériels et effectifs. Le budget de la défense n'a pas été à la hauteur. Les différentes armées européennes ont subi le même traitement. Notre appartenance à l'OTAN nous prémunit pour l'instant. Il est temps pour l'Union Européenne de créer une véritable défense commune avec commandement unique. L'équation est simple : il faut augmenter le budget de la Défense de manière substantielle comme l'a bien compris l'Allemagne qui vient d'affecter 100 milliards d'euros à la restructuration de ses armées.

Le 11 septembre 2001 a inauguré le début des guerres asymétriques. Il n'y a plus eu alors affrontement entre deux armées sur un champ de bataille. Plus besoin de matériel lourd (artillerie longue portée, chars de combat) mais emploi d'un matériel plus léger, plus mobile et facilement projetable. Nous n'avions alors plus la nécessité de dizaines de milliers d'hommes sous les drapeaux, il nous fallait des combattants spécialisés. Donc, armée de métier et déflation des effectifs.

Notre appartenance à l'OTAN et nos vecteurs nucléaires sont restés durant ces années une garantie de non-agression remise en cause maintenant.

Le développement de l'Union Européenne vers l'est et vers les ex-pays satellites de l'URSS ainsi que les demandes d'appartenance à l'OTAN nous confrontent à des frontières directes avec la Russie. Deux blocs face à face. Retour à la case départ.

Si les Etats Unis, première puissance mondiale, restent chef de file de l'OTAN, leur « insularité » en fait une nation qui n'a jamais été envahie ni connu la guerre sur son propre territoire. Ceci explique son isolationnisme comme ses revers au Vietnam et en Afghanistan. De quelque manière se termine ce conflit, il faudra à l'Europe, à l'Ukraine et à la Russie de longues années pour retrouver une situation économique saine.

Si durant cette période nous avons amassé les dividendes de la paix, nous n'en n'avons pas perçu les aspects négatifs dont le développement du commerce international, communément appelé mondialisation.

Les populations vont souffrir car les prix que ce soit des matières premières, énergies, produits manufacturés et agricoles vont flamber. La situation géopolitique ne permettra jamais un retour aux prix d'avant la crise. Le taux de croissance de nos pays va chuter, le chômage repartir à la hausse.

Des obligations s'imposent, réindustrialiser, produire

et consommer français, en un mot autonomie maximum et non autarcie.

Le temps est passé où le simple fait de porter un masque chirurgical était une atteinte gravissime à notre liberté.

Luc Goulet, président de l'ARM de l'Aisne et président de l'ARM des Ardennes

Sanctions européennes contre la Russie : «L'Allemagne impose encore ses choix à l'UE»

FIGAROVOX/TRIBUNE - Après le sommet européen à Versailles le 11 mars, les sanctions contre la Russie ont été renforcées. Selon Laurent Herblay, l'Allemagne entend d'abord protéger ses échanges énergétiques et enclencher son réarmement.



Olaf Scholz, chancelier allemand. JOHANNA GERON / REUTERS

Cette crise provoquée par la guerre en Ukraine secoue l'Union européenne. Certains y verront un nouveau moment pour faire progresser l'intégration européenne, Ursula von der Leyen prenant le droit d'interdire des médias. Mais un gros-grain de sable devrait paralyser ce projet : l'Allemagne, trop heureuse de l'organisation actuelle, qui lui permet d'imposer son agenda à ses partenaires, sans guère de contestation. Une réalité bien illustrée par les dernières mesures contre la Russie, qui épargnent Berlin et pèsent sur Paris...

Dans le fatras des «informations» souvent trop partielles et partiales, il est assez incroyable que deux points n'aient pas toujours été davantage soulignés. Si l'UE adopte volontiers une posture assez martiale à l'égard de la Russie, dans la réalité, ses positions sont beaucoup moins dures. **Dès le début, Berlin a obtenu que les échanges énergétiques ne soient pas concernés par les sanctions.** Bien sûr, l'Allemagne dépend du gaz russe et ne pourrait sans doute pas maintenir sa production électrique sans, mais cette exception n'est vraiment pas technique. (...) plus de 60% des exportations de la Russie vers l'UE étaient de l'énergie. (...) En clair, (...) l'UE a mis en place des sanctions suffisamment partielles pour maintenir une grosse partie des échanges, et notamment toutes ses exportations vers la Russie et ses importations d'énergie.

Si l'UE a soutenu l'exclusion d'une partie des banques russes de Swift, les principales banques qui financent le commerce de l'énergie entre la Russie et l'UE en sont exclues, du fait de la forte pression de l'Allemagne.

(...) aucune contrainte ou aucune restriction n'a été mise en place pour ce commerce. On aurait pu imaginer que l'UE annonce une réduction de 50% de ses importations en provenance de la Russie, suffisamment pour la sanctionner, tout en la laissant suffisamment dépendante pour ne pas couper un approvisionnement critique pour financer son économie. Mais non. Bref, les postures de l'UE sont largement des postures, en partie vides de sens, sauf quand il s'agit de fermer les médias financés par la Russie, une réaction doublement critiquable : d'abord, ce n'est pas du ressort de l'UE et créé un précédent très préoccupant. Ensuite, il est pour le moins paradoxal d'utiliser les armes d'un régime autoritaire contre un tel régime...

Les annonces faites à la suite du sommet européen vendredi à Versailles (...) : pas une restriction sur les importations de pétrole ou de gaz russes, ce qui signifie que Moscou conservera un confortable flux financier à même de financer beaucoup de choses. La seule nouvelle mesure économique annoncée par l'UE est une fin des exportations des produits de luxe vers la Russie ! Il faut relativiser l'importance de la mesure, étant donné que plusieurs groupes de luxe avaient déjà annoncé la fermeture de leur point de vente. Mais sur le fond, ce sont la France et l'Italie qui en supporteront le coût, alors que l'Allemagne n'a pas annoncé la moindre restriction à la vente de ses machines-outils, bien plus liées à l'effort de guerre russe... Et c'est une mesure positive économiquement pour la Russie puisque cela limitera ses importations et améliorera sa balance des paiements.

Autre point passé un peu trop rapidement, même s'il n'était pas illégitime : l'annonce d'un programme de réarmement par l'Allemagne, pourtant dirigée par une coalition assez pacifiste. Bien sûr, l'invasion de l'Ukraine par la Russie légitime clairement le choix de Berlin. Néanmoins, le passé aurait dû pousser Berlin à une information officielle a priori des autres dirigeants européens. Le réarmement de l'Allemagne, même plus de 75 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale, nécessitait un comportement moins cavalier et unilatéral. Mais, il faut croire que dans cette UE, l'Allemagne a juste pris l'habitude de pouvoir imposer sa volonté, sans même prendre la peine de consulter ses partenaires, comme avec la crise migratoire de 2015 où elle avait, coup sur coup, grand ouvert ses frontières (...).

Il est frappant de constater à quel point l'Allemagne a su influencer largement en sa faveur les règles de l'UE.

Plus globalement, c'est tout l'agenda économique de l'UE qui est aujourd'hui sous forte influence allemande. C'est ainsi que les normes européennes de pollution automobile accordent ainsi un bonus compensatoire en fonction du poids ! En clair, **plus un constructeur vend des voitures lourdes, plus ses voitures peuvent émettre de CO₂, un mécanisme mis en place pour préserver les constructeurs allemands premiums**, qui auraient été défavorisés par

une règle uniforme. Et avec les normes imposant des pots catalytiques, ce sont tous les petits véhicules, spécialités des constructeurs français, qui se sont retrouvés défavorisés par les règles européennes, alors qu'elles auraient au contraire dû les favoriser, car moins polluants que les gros véhicules ! Heureusement, nos constructeurs se sont adaptés. Mais il est frappant de constater à quel point l'Allemagne a su influencer largement en sa faveur les règles de l'UE.

Idem sur l'énergie où, si le nucléaire a été repêché en dernière minute, au même titre que le gaz, comme une énergie sur laquelle il serait possible d'investir, elle n'en reste pas moins en deuxième division des énergies pour l'UE, encore une fois, du fait du lobbying allemand. Sur les questions énergétiques aussi, Berlin semble avoir une capacité redoutable à pousser ses idées et ses intérêts, alors que la France peine à défendre ses priorités. Pourtant, le nucléaire, s'il est loin d'être exempt de vraies limites (déchets, danger), ne pose pas les problèmes d'émission de dioxydes de carbone ou de fines particules nocives pour la santé qui ne s'arrêtent pas aux frontières, que le gaz ou le charbon, très utilisés outre-Rhin. Pour finir, on pourrait également évoquer le cas du nouvel avion de combat européen, qui devrait remplacer le Rafale, où l'Allemagne a mené une bataille féroce pour faire entendre ses propres intérêts.

Alors que notre pays semble prêt à bien des sacrifices au nom d'un idéal européen, l'Allemagne défend méthodiquement ses intérêts.

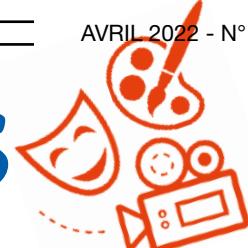
Le cas du SCAF est particulièrement emblématique aujourd'hui, alors que le Rafale est devenu un succès. La France n'avait pas besoin d'une initiative européenne, forcément dilutive. Dassault ne semblait pas très partant pour cette coopération, qui semble relever d'une volonté plus politique, notamment de la France. La semaine dernière, Dassault a dénoncé les prétentions de ses partenaires, parlant de «lignes rouges». Une configuration typique de l'écart d'approche des deux parts du Rhin. (...) l'Allemagne (...) ne cède aux initiatives qui relèvent d'une forme d'intégration qu'à condition d'avoir obtenu des contreparties souvent colossales. Le meilleur exemple est l'euro, conçu comme un nouveau mark, avec une BCE à Francfort, et ne cherchant qu'à lutter contre l'inflation, au contraire de la Fed.

Bref, Coralie Delaume avait bien raison de dire que «le couple franco-allemand n'existe pas». Alors que Paris ne cesse de défendre un intérêt général européen, parfois à son détriment, comme avec ce plan de relance qui nous accorde 40 milliards mais dont nous assumons près du double des dépenses, Berlin défend ses intérêts, rationnellement, fermement. **Et depuis la crise de la zone euro, l'Allemagne a compris que sa position de force lui permet désormais d'imposer ses vues de manière unilatérale.**

Source : LeFigaro.fr par Laurent Herblay Publié le 14/03/2022
Laurent Herblay anime le blog gaulliste libre depuis 2007. En 2021 il publie *Le néolibéralisme est un oligarchisme* (éd Libriova).



Actualités culturelles



- SÉLECTION LITTÉRAIRE -

LIVRES

Pour vous, j'ai tourné les pages

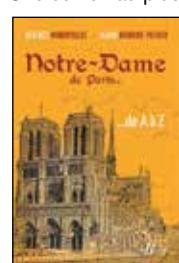
par Louis Ourliac



LES GRANDS DUELS QUI ONT FAIT LA FRANCE, sous la direction d'Alexis BRÉZET et Jean-Christophe BUISSON - Éditions Perrin - 416 pages - 22 euros.

La France s'est toujours construite par le conflit, qu'il soit extérieur (la guerre) ou intérieur. Notre histoire regorge en effet de rivalités, célèbres ou oubliées, opposant jusqu'à la haine des individus d'envergure souvent proches par leurs idées mais antinomiques par leurs ambitions et leurs caractères. Or, en dépit de la familiarité de ce thème, aucun ouvrage ne lui a jamais été consacré. C'est désormais chose faite avec ce livre ambitieux où les meilleurs historiens et les meilleures plumes du Figaro placés sous la direction d'Alexis Brézet et de Jean-Christophe Buisson nous présentent la politique comme champ de bataille. Et nous voilà plongés au cœur de rivalités emblématiques : Guise et Henri III, Danton et Robespierre, Talleyrand et Fouché, Pétain et de Gaulle ou encore Giscard et Chirac ; le dernier chapitre est consacré au duel Hollande-Macron.

Une édition au plus proche de l'actualité présidentielle.

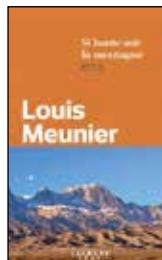


NOTRE-DAME DE PARIS...DE A À Z, de Béatrice MANDOPOULOS et Albine NOVARINO-POTHIER - Éditions de Borée - 120 pages - 8,90 euros. Cet ouvrage est une invitation à découvrir tour à tour les constructeurs de la cathédrale et les grands événements qu'elle a accueillis, les secrets de l'art gothique et l'émotion des peintres, musiciens et photographes qui l'ont célébrée.

Quatre-vingt-huit noms qui donnent à voir des forgerons et des rois, des empereurs et des républicains, les jours de gloire et les heures sombres de la guerre et le soleil qui transperce le vitrail de la grande rosace.

Quatre-vingt-huit noms pour écouter Victor Hugo et regarder son vaisseau de pierre avec les yeux de Viollet-le-Duc. Pour rendre hommage aux tailleurs de pierre, à Prosper Mérimée et à Maurice de Sully qui, il y aura bientôt neuf siècles, lança l'aventure de Notre-Dame de Paris au bord de la Seine.

Plongez dans l'histoire fascinante de ce monument et Notre-Dame de Paris n'aura plus de secrets pour vous.



SI HAUTE SOIT LA MONTAGNE, de Louis MEUNIER - Éditions Calmann-Lévy - 224 pages - 18,50 euros

Les montagnes d'Orient sont le théâtre de mille et une histoires. Il y a ceux qui veulent en dompter les sommets, ceux qui tentent d'y survivre, ou ceux qui cherchent à les fuir.

Louis Meunier arpente les montagnes d'Asie depuis plus de vingt ans.

Dans la peau d'une alpiniste, d'une panthère, d'un berger ou d'un caravanier, l'auteur nous conduit des monts irakiens aux confins de l'Afghanistan, des lignes de crête du Pamir aux versants de l'Himalaya.

Saisie par une plume poétique, la beauté sauvage des montagnes, sublimes et impitoyables, répond à la brutalité des existences. « Les montagnes étaient notre salut car leur silence murmurerait plus de réponses que toutes les inventions humaines. »



KHARKOV 1942 - LE DERNIER DÉSASTRE DE L'ARMÉE ROUGE, de Jean LOPEZ - Éditions Perrin - 320 pages - 24 euros

Kharkov : la grande cité industrielle de l'Ukraine est le point le plus disputé de la Seconde Guerre mondiale : Cinq batailles pour la prendre ou la reprendre !

Cet ouvrage décrit les opérations qui, en mai 1942 ont mis aux prises un million de combattants des deux camps. L'initiative est aux Soviétiques, mais leur offensive s'est conclue par un énorme fiasco avec l'enfer vécu par les troupes du maréchal Timochenko encerclées. Une fois de plus, les Allemands étaient les plus forts. Mais les leçons seront tirées et ce sera le dernier désastre des troupes de Staline. Cet ouvrage, premier volume d'une nouvelle collection « Champs de bataille » destinée au grand public coédité avec le ministère des Armées s'appuie sur de nombreuses cartes en couleur qui permettent de suivre les combats durant les quinze jours où a duré la bataille. Un ouvrage qui fera date.



ATLAS DES GRANDES DÉCOUVERTES, de Stéphane DUGAST et Xemartin LABORDE - Éditions Autrement - 240 pages - 24, 90 €.

Petit à petit, au fil des siècles, et grâce à des hommes et des femmes qui ont osé s'aventurer dans des contrées lointaines, s'est dessiné le monde tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Qui sont ces explorateurs, ces découvreurs ? Nous les découvrons au fil des pages. Sur terre, sur mer et dans les airs, ils ont bravé l'inconnu.

De l'Antiquité à nos jours, des premières expéditions d'Alexandre le Grand, à la conquête de l'espace, l'auteur retrace ici l'épopée de ces voyages incroyables. Il fait revivre, au fil des pages, les aventures de Ptolémée, Marco Polo, Magellan, Lapérouse ou Bougainville, Stanley et Livingstone, Théodore Monod ou Bertrand Piccard.

Les cartes qui accompagnent les chapitres racontent en images ces folles aventures et ouvrent les yeux du lecteur sur le monde connu au fil du temps.



FÉLICITATIONS
aux heureux gagnants !!!

« La seconde guerre mondiale dans le Lot et Garonne »

M HUBERT Patrice (Montauban)
M. PAPIN Bernard (La Flèche)
Mme LAVERGNE Bernadette (Tours)



**Jean-Pierre Pernaut
est mort à l'âge de 71 ans**

Présentateur du JT de 13h de TF1 pendant 32 ans, Jean-Pierre Pernaut s'est éteint à l'âge de 71 ans, a annoncé sa famille ce mercredi 2 mars.

C'est une figure sacrée du monde des médias qui s'est éteinte. Jean-Pierre Pernaut, ex-présentateur du JT de TF1 est décédé à 71 ans, a annoncé sa famille ce mercredi 2 mars.

Arrivé à TF1 en 1975, Jean-Pierre Pernaut s'est rapidement installé comme un homme fort du PAF (paysage audiovisuel français). En 1988, la chaîne privatisée par Bouygues un an plus tôt lui confie les rênes du JT de 13h. Et il va révolutionner le journal du midi. Pour imposer sa marque, « JPP » propose de centrer ce rendez-vous sur les régions. Le succès sera tel - 7 millions de téléspectateurs en moyenne - que Jean-Pierre Pernaut ne quittera le costume de présentateur qu'en 2020, après 32 ans, ce qui constitue un record dans l'histoire de la télévision française.

Il avait déjà quitté une fois les télévisions des Français en 2018 pour soigner un cancer de la prostate. Trois ans plus tard, il a été rattrapé par un autre cancer, du poumon cette fois. Une maladie due en grande partie selon lui à son passé de fumeur : « Mon cancer provient à 80% du tabac. Pendant toute ma vie, j'ai fumé entre un et deux paquets par jour, pendant 50 ans », expliquait-il.

C'est au sein du concours Miss France que « JPP » a rencontré son épouse, Miss France 1987, Nathalie Marquay, avec qui il se mariera en 2007 et aura deux enfants. Il était aussi père de deux autres enfants, nés d'une précédente union avec son ancienne épouse Dominique Bonnet.

Source : RTL.fr Thibault Nadal publié le 02/03/2022

UN LIVRE - UN AUTEUR

À GAGNER !

En partenariat avec les éditions La Geste, Solidarité Militaire vous offre :

Le Spécial Air Service en Poitou

3 EXEMPLAIRES sont à gagner !

Pour participer il vous suffit de découper le bulletin et de le renvoyer à l'adresse suivante :

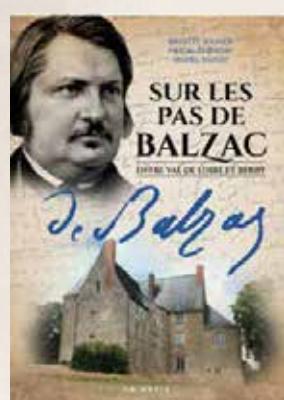
Solidarité Militaire
17, rue de Bourgogne
75007 Paris



Sur les pas de Balzac

de BRIGITE BOUVIER, MICHEL SIGRIST (PHOTOGRAPHE) ET PASCAL DUBRISAY

Balzac a entretenu toute sa vie une relation privilégiée avec la Vallée de la Loire et le Berry. Natif de Tours, plusieurs sites majeurs comme le château de Saché en Indre-et-Loire ont inspiré quelques-unes de ses œuvres majeures. « Le Lys dans la vallée » notamment constitue une ode à la Vallée de l'Indre personnifiée dans la beauté de Mme de Mortsauf. Brigitte Bouvier a parcouru l'ensemble de son oeuvre pour y retrouver les lieux de ce territoire qui ont influencé son oeuvre. Parcours littéraire autant que guide biographique, ce livre illustré propose de retrouver les sources d'inspiration de l'auteur de la « Comédie humaine » qui s'était donné comme projet ambitieux de faire entrer l'ensemble de la société française à travers ce qu'il a appelé des « Scènes de vie » dans une œuvre romanesque universelle.



15,5 x 22 cm
Édition brochée
200 pages
4,95 €

Contact : presse@gesteditions.com - Tél. 05 49 05 37 22 - www.gesteditions.com

NOTRE CARNET

— NOCES —

33 – GIRONDE

Monsieur et Madame Jean-Jacques BATTIN ont fêté leurs 60 ans de mariage.

Nos félicitations à ces éternels jeunes mariés ; nous leur souhaitons de magnifiques années de bonheur.

— NÉCROLOGIE —

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

Madame GONNELLY Georgette Décédée à l'âge de 90 ans

16 – CHARENTE

Le Président, les membres du Conseil d' Administration et les adhérents de l'ARM 16 ont le regret de vous faire part du décès de notre camarade Roger CHAPRON, survenu le 15 mars 2022 à l'âge de 92 ans. Roger était adhérent de l'ARM 16 en qualité de Retraité Militaire depuis 1998. Les membres de l'ARM 16 présentent à toute sa famille leurs très sincères condoléances.

17. – CHARENTE MARITIME

Nous avons appris le décès de Monsieur Michel DELALANDE survenu le 14 octobre 2021 à l'âge de 72 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

18– CHER

Décès de Monsieur RECOULES Francis survenu en mai 2021.

Décès de Monsieur Pierre BOURG survenu le 31 janvier 2022

28 – EURE et LOIR

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Henri PIMONT, de Chartres 28, adhérent ARM.28, survenu le 06 mars 2022 dans sa 98^{ème} année.

Décorations et récompenses : Ancien résistant FTPF - Ancien combattant 1939-1945 2ème DB - Ancien Combattant d'Indochine - Médaille Militaire - Croix de guerre 1939-1945 TOE et autres décos.

42 – LOIRE

Décès de Madame Marie-Louise RIMOUX de Saint Just-la Pendue

49 – MAINE ET LOIRE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous vous informons du décès de notre ami Maurice LOITIERE, survenu le 9 février 2021 à CHEMILLE (49) à l'âge de 90 ans. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

C'est avec une profonde tristesse que nous faisons part du décès de notre adhérent et ami Jean Baptiste BIRE , décédé le 14 mars 2022 à l'âge de 83 ans. Au nom de l'A.R.M. 49 , notre Président adresse ses condoléances les plus sincères à toute sa famille.

Nous sommes au regret de vous annoncer le décès le 14 mars 2022 de Madame Jocelyne GAY-LANCERMIN , épouse de notre adhérent et ami Michel GAY-LANCERMIN. Au nom de l'A.R.M. 49 , le Président adresse toutes ses condoléances à l'ensemble de sa famille.

54 – MEURTHE-ET-MOSSELLE

Décès de Monsieur Pierre LORANGE, ancien Président de l'ARM 54, survenu le 04 mars 2022.

56 – MORBIHAN

Décès de Madame Marie-Térèse KUPIEC survenu le 12 mai 2021.

63 – PUY-DE-DOME

Décès de Monsieur Jean BURLURU, ancien combattant d'AFN, cité à l'ordre de la nation, survenu le 6 mars 2022.

Décès de Monsieur Georges GUINOT, ancien combattant d'Algérie, survenu le 9 janvier 2022.

85 – VENDEE

L'ARM de Vendée a le regret de vous faire part du

de son épouse Marie-Jo. L'ensemble des membres de l'ARM 88 présente aux parents ainsi qu'à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

89 – YONNE

Décès de notre adhérent Monsieur Giovanni Chiappolini survenu le 13 février 2022

A toutes ces familles dans la peine, nous adressons nos condoléances les plus sincères et les assurons de nos sentiments douloureux et fraternels.

Plaques funéraires personnalisées

Collection granit 300x200mm, texte, insigne et décorations au choix

plus d'infos sur notre site internet www.serigraphiewetter.com



Documentation sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER

8A rue de Leymen 68300 SAINT-Louis Tél.Fax: 03 89 69 16 67

Email: contact@serigraphiewetter.com

INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

- INFOS ADMIN ET SOC. MILITAIRES -

Sensible augmentation de la valeur du point de pension militaire d'invalidité

Passant de 14,70 euros en 2021 à 15,05 euros pour 2022, la valeur du point de pension militaire d'invalidité (PMI) augmente ainsi de 35 centimes, «la revalorisation la plus importante des 20 dernières années», selon le ministère des Armées.

Généralement, la valeur du point de pension militaire d'invalidité (PMI) augmente de quelques centimes d'euros d'une année sur l'autre. Ainsi elle était passée de 14,57 euros en 2019 à 14,68 euros en 2020,

puis à 14,70 euros en 2021. Le montant de la PMI est déterminée par l'indice de pension attribué au militaire, multiplié par la valeur de ce point.

Interrogé par L'Essor, le ministère des Armées explique que l'article 174 de la loi de finances pour 2022, porte la valeur du point de PMI à compter du 1er janvier 2022, de 14,70 euros à 15,05 euros. Soit une revalorisation de 35 centimes, «la plus importante des vingt dernières années, qui va profiter à l'ensemble des bénéficiaires». Par ailleurs un décret fixe les nouvelles règles de revalorisation de ce point, toujours basées sur le principe de l'indexation sur l'indice des traitements bruts-grille indiciaire de la Fonction publique, «mais plus lisibles et prévi-

sibles» puisque le point sera désormais révalorisé une fois par an, le 1er janvier.

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), la première organisation du secteur avec ses 300.000 adhérents, reconnaît l'importance de l'augmentation du point de valeur PMI. Mais, dit-elle à L'Essor, celle-ci «ne rattrape pas le retard accumulé depuis 2005». Quant au nouveau mode de calcul du point de valeur, la FNACA assure «avoir quelques doutes sur son efficacité».

Selon le ministère des Armées, 171.435 personnes sont bénéficiaires d'une PMI au 1er janvier 2022.

Source : [L'Essor](http://www.les-essors.fr) DE LA GENDARMERIE NATIONALE



Pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides (INI) lors d'une cérémonie dans la cour d'honneur de l'Hôtel national des Invalides (Photo: M.Guyot/L'Essor de la Gendarmerie)

INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES

Protection sociale complémentaire dans la fonction publique : signature d'un accord interministériel (Extraits)



Alors que les discussions autour de la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique se poursuivent, un accord interministériel a été signé à l'unanimité des organisations syndicales concernées le 26 janvier dernier, et publié au Journal Officiel le 6 mars.

Cet accord instaure un régime collectif obligatoire de couverture complémentaire de remboursement des frais de soins et définit le panier de soins socle interministériel. Ce panier de soins est supérieur au panier dit «ANI» du secteur privé. Cette bonne nouvelle s'accompagne également d'un grand nombre de dispositions, qui varient selon les situations de chacun. Voici les points essentiels à retenir.

Le cas des personnels militaires

Cet accord ne concerne pas juridiquement les militaires. Le ministère des Armées devra donc l'adapter

pour une application aux militaires. Une participation active de l'État dans la cotisation. La cotisation des actifs est prise en charge par leur employeur public à hauteur de 50 %. Une part (30 %) sera proportionnelle à la rémunération de l'agent.

Actifs, ayants droit, retraités, tous concernés

Les agents actifs. Leur adhésion au contrat collectif est obligatoire. Cela concerne les agents qui perçoivent une rémunération (ou allocation/prestation) versée par l'employeur public, en disponibilité ou en congés sans solde pour des raisons de santé ou tout dispositif de même nature (congés parental, congés de proche aidant, etc.). (...)

Les ayants droit (conjoints, pacsé, concubin, enfants ou petits-enfants à charge de moins de 21 ans ou 25 ans [études, chômage ou contrat d'apprentissage] ou encore enfant handicapé) ne bénéficient pas de la participation de l'employeur, mais des mécanismes de solidarité sont prévus, comme l'exonération de cotisation pour le 3e enfant.

Les retraités. L'adhésion leur est également ouverte s'ils sont titulaires d'une pension de retraite d'un régime de la fonction publique ou du code des pensions civiles et militaires et s'ils ont cessé toute activité. Les personnes partant à la retraite peuvent adhérer au contrat collectif conclu par leur dernier employeur public dans un délai d'un an suivant la cessation d'activité ou l'entrée en vigueur du régime collectif (pour celles étant déjà à la retraite).

La solidarité intergénérationnelle

Les bénéficiaires retraités et ayants droit qui ont adhéré à la couverture collective bénéficient de garanties identiques à celles des bénéficiaires actifs. En

revanche, ils ne bénéficient pas de la participation de l'employeur. L'accord prévoit pour eux des dispositifs de solidarité intergénérationnelle :

- L'évolution du montant de la cotisation des bénéficiaires retraités est encadrée pendant 5 ans et ne peut excéder 175 % de la cotisation d'équilibre du contrat collectif.
- Au-delà de l'âge de 75 ans, le montant de la cotisation des bénéficiaires retraités n'évolue plus en fonction de l'âge.
- La création d'un fonds d'aide à la cotisation pour les bénéficiaires retraités en fonction de leur niveau de ressources. Ce fonds est financé par une cotisation additionnelle fixée à, au moins, 2 % des cotisations HT. (...)

Mais un accord qui ne répond pas à toutes les questions

Encore des zones d'ombres autour de la prévoyance Pour l'heure, l'accord interministériel ne concerne que les prestations santé. Les négociations relatives à la prévoyance statutaire et complémentaire seront entamées dans le mois suivant la signature de l'accord sur la santé. L'absence de couverture pour les risques dits «lourds», tels que le décès ou l'invalidité, peut pourtant avoir des conséquences dramatiques pour les familles.

La dépendance, grande absente de l'accord

Alors qu'aujourd'hui un grand nombre d'agents publics (civils et militaires) sont couverts pour la dépendance en inclusion de leur couverture santé, ils risquent, de fait, de perdre ce bénéfice. Ce qui reviendrait à dire qu'ils auraient cotisé pour «rien» pendant plusieurs années.

Source : Groupe Unéo.fr le 10.03.22

Les chasseurs doivent enregistrer leurs armes sur le nouveau système en ligne

Les chasseurs doivent enregistrer leurs armes sur le nouveau système d'information sur les armes (SIA) du ministère de l'Intérieur, ouvert depuis le 8 février 2022. Ce système sera progressivement ouvert aux autres catégories de détenteurs d'armes (tireurs de ball-trap, biathlètes, non-licenciés, tireurs sportifs, collectionneurs) et remplacera les autres obligations de déclaration, avec l'objectif de simplifier la traçabilité des armes détenues en France.

Le système d'information sur les armes (SIA) destiné à l'ensemble des particuliers détenteurs d'armes est ouvert, pour les chasseurs dans un premier temps, depuis le 8 février 2022. Les détenteurs d'un permis de chasse qui possèdent des armes pour cette activité, ou qui envisagent d'en acheter, doivent ouvrir un compte personnel sur ce système, il leur attribuera un numéro SIA.



Publié le 16 février 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Illustration 1Crédits : © yury - stock.adobe.com Ceux qui avaient déjà enregistré leurs armes de chasse devraient les retrouver automatiquement sur le râtelier de ce compte. Ils disposeront de 6 mois

INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES (suite)

Le taux d'inflation annuel en hausse à 5,1% dans la zone euro

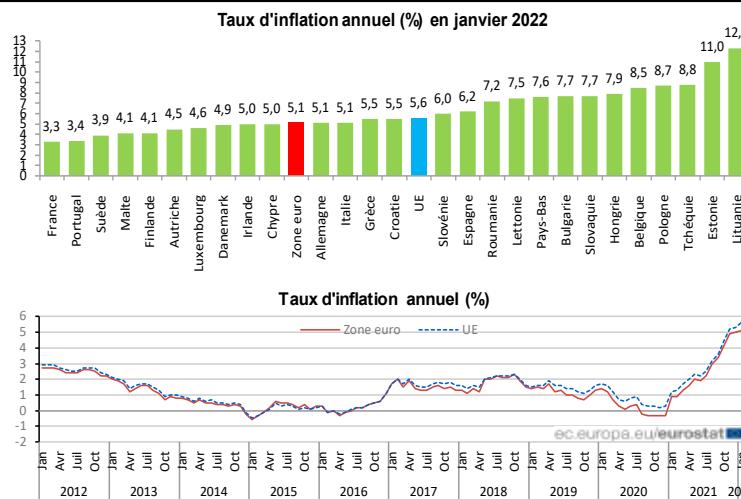
En hausse à 5,6% dans l'UE

Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à 5,1% en janvier 2022, contre 5,0% en décembre. Un an auparavant, il était de 0,9%. Le taux d'inflation annuel de l'Union européenne s'est établi à 5,6% en janvier 2022, contre 5,3% en décembre. Un an auparavant, il était de 1,2%. Ces chiffres sont publiés par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne.

Les taux annuels les plus faibles ont été observés en France (3,3%), au Portugal (3,4%) et en Suède (3,9%). Les taux annuels les plus élevés ont quant à eux été enregistrés en Lituanie (12,3%), en Estonie (11,0%) et en Tchéquie (8,8%). Par rapport à décembre, l'inflation annuelle a baissé dans huit États membres et a augmenté dans dix-neuf autres.

En janvier les plus fortes contributions au taux d'inflation annuel de la zone euro provenaient de l'énergie (+2,80 points de pourcentage, pp), suivie des services (+0,98 pp), de l'alimentation, alcool & tabac (+0,77 pp) et des biens industriels hors énergie (+0,56 pp).

Source : eurostat Janvier 2022



pour enregistrer les armes qu'ils détiennent et qui ne seraient pas encore déclarées. Pour créer ce compte ils devront télécharger :

- une copie de leur permis de chasser ;
- une copie de leur pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile.

Ce système remplace les anciennes obligations de déclarations, avec l'objectif de simplifier la traçabilité de toute arme fabriquée ou importée sur le territoire national, qui sera enregistrée dans le SIA et n'en sortira que lorsqu'elle quittera le territoire ou sera détruite.

À savoir : le SIA sera progressivement ouvert aux autres catégories de détenteurs d'armes :

- 8 mars 2022 : tireurs de ball-trap et biathlètes ;
- 5 avril 2022 : non-licenciés (armes héritées ou retrouvées) ;
- 10 mai 2022 : tireurs sportifs ;
- 7 juin 2022 : collectionneurs.

Le SIA s'ouvrira ensuite aux associations et métiers (polices municipales armées, agents de sécurité...).

A noter : la création d'un compte personnel avant le 1er juillet 2023 sera obligatoire pour conserver son droit à détenir ses armes au-delà de cette date.

Sont principalement concernées les armes de catégories B et C (pistolet, revolver, fusil, carabine...), les armes soumises à autorisation (catégorie B) ou à déclaration (catégorie C).

Textes de loi et références :

• Article 8, concernant la création du compte personnel prévu par le décret n° 2022-144 du 8 février 2022 relatif au compte individuelisé des détenteurs d'armes dans le système d'information sur les armes (SIA) ainsi qu'à la sécurisation et à la simplification des procédures relatives aux armes

• Arrêté du 8 février 2022 portant application de l'article R. 312-91 du code de la sécurité intérieure et de l'article 8 du décret n° 2022-144 du 8 février 2022 relatif au compte individuelisé des détenteurs d'armes dans le système d'information sur les armes (SIA) ainsi qu'à la sécurisation et à la simplification des procédures relatives aux armes

Les clés de voiture "sans contact" victimes d'une grave faille de sécurité

Aujourd'hui, beaucoup de voitures disposent de "clé sans contact". Un système pratique, qui a ses limites, et n'évite pas les vols.



© Jan 2575 / Pixabay

Depuis quelques années, les constructeurs automobiles ont revu la façon dont fonctionne une clé de voiture. En effet, il n'y a plus besoin de fouiller toutes ses poches une à une pour les retrouver, le simple fait de les avoir sur soi permet d'ouvrir la voiture. Un système bien pratique, qui fait gagner un temps précieux, mais qui a, comme tous les systèmes, ses failles.

En effet, le « Keyless-Go-System », ou clés de voiture sans contact, est au cœur d'un grave problème de sécurité. Ces clés ne sont pas très dures à contrefaire, et un simple prolongateur de portée wi-fi, disponible dans n'importe quel commerce, ou site de e-commerce, peut très bien faire l'affaire, le tout pour seulement quelques dizaines d'euros.

Des vols toujours plus rapides et simples à réaliser

Comme l'explique le club automobile allemand ADAC, qui a comparé l'efficacité du système sur des centaines de modèles depuis des années, les constructeurs ne font en plus, pas beaucoup d'efforts pour contrer cette faille.

Avec l'aide d'un prolongateur de portée wi-fi, les voleurs n'ont besoin que de quelques secondes pour ouvrir la voiture et ainsi, au choix, dérober ce qu'il y a à l'intérieur, ou alors partir directement avec le véhicule. Dans un article sorti ce week-end, le journal

suisse allemand « Blick » a dédié un article (disponible en source) à cette pratique, très en vogue chez nos voisins helvétiques.

Ils expliquent ainsi que les voleurs travaillent toujours en binôme. Le premier doit se trouver à proximité de la clé de la voiture, afin de capturer la bonne longueur d'onde nécessaire à l'ouverture de la voiture. Le second attend à côté de cette dernière que les informations lui soient transmises par son complice. Une fois que c'est fait, la voiture s'ouvre et elle peut être démarrée.

Des solutions existent pour limiter les vols

Alors que faire face à un tel problème ? Le plus simple explique l'association allemande ADAC, cela reste encore d'utiliser le système UWB (pour Ultra Wide Band). Ce système permet en effet de calculer à quelle distance se trouve la « vraie » clé de la voiture, si cette distance est supérieure à un ou deux mètres, la voiture ne s'ouvre pas et il est impossible de la démarrer.

C'est aujourd'hui la solution la plus simple et la plus efficace pour éviter les vols, mais sur les quelque 500 voitures testées par l'ADAC, seuls 24 étaient équipées d'une telle technologie. Si votre voiture ne dispose pas de cette technologie, il est possible d'acheter un étui capable de réduire la distance d'émission des ondes de la clé.

Un système déjà utilisé sur les cartes bancaires

L'inconvénient principal est que la voiture peut avoir du mal à s'ouvrir, surtout si la clé est au fond d'un sac, ou dans une poche avec votre téléphone... Mais d'un autre côté cela empêche, sur le papier, les vols de sa voiture. Les voleurs ne peuvent pas retrouver quelle est la longueur d'onde de la télécommande, et ne peuvent donc pas ouvrir le véhicule.

À noter que ce même système est déjà utilisé par de nombreuses personnes pour protéger les cartes bancaires, qui peuvent aujourd'hui payer en sans contact. Là aussi, il est assez simple d'utiliser ce système de façon malhonnête pour soutirer de l'argent à sa victime.

Source : Auto-Moto Publié le 28 février 2022 Par Tristan Carballo

Microcrédit : le montant maximum du prêt passe à 8 000 €, remboursable sur 7 ans

Pour les particuliers, le montant maximum des prêts octroyés en microcrédit passe à 8 000 €, le délai de remboursement est allongé à 7 ans. Ce dispositif de prêt s'adresse à des personnes ayant des difficultés d'accès au système bancaire classique, pour financer des projets d'insertion sociale ou professionnelle. Le montant maximum des prêts octroyés dans le cadre d'un microcrédit est porté à 8 000 €, contre 5 000 € auparavant, pour un remboursement possible sur 7 ans, contre 5 ans auparavant, selon les modifications apportées par un décret daté du 4 février 2022 publié au Journal officiel le 6 février 2022.



Publié le 23 février 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1Crédits : © Prostock-studio - stock.adobe.com

Ce dispositif de microcrédit s'adresse en priorité, mais pas exclusivement, aux emprunteurs pour lesquels l'accès au financement bancaire traditionnel est difficile, en raison de la faiblesse de leurs revenus ou de la précarité de leur situation. Il doit servir précisément à des projets permettant de sortir de cette précarité : financement d'un permis de conduire ou de l'achat d'un véhicule, conditions d'accès à un emploi, formation, amélioration des conditions de logement, etc. Des organismes sociaux (Croix rouge, CCAS, Emmaüs, Familles rurales, Secours catholique, etc.)

commun et que la banque n'informe plus sur leur compte). Une ligne d'assistance téléphonique permet d'accompagner la démarche si nécessaire: 0-809-40-40-41 (prix d'un appel local).

Le système propose une réponse immédiate: «Aucune somme n'a été enregistrée avec ces critères» ou bien «Une possible correspondance» a été trouvée. «Dans ce dernier cas, le particulier doit créer un espace personnel sur le site, dans lequel il poursuit sa démarche pour récupérer ses fonds, explique-t-on à la Caisse de dépôts. Le demandeur doit apporter de nouvelles informations et transmettre quelques pièces justificatives nécessaires à l'instruction de la demande.»

L'espace est sécurisé par un identifiant et un mot de passe, les documents à télécharger sont une pièce d'identité et un RIB (du compte actuel); pour un bénéficiaire ou un ayant droit, il faut y ajouter un extrait d'acte de décès et un acte de notoriété.

Les résultats en chiffres

Après vérification, les sommes sont versées sur le compte indiqué par l'utilisateur. La durée de traitement prévue est de 90 jours, (...).

De l'ouverture du service début 2017 à fin 2020, le montant moyen restitué par la Caisse des dépôts a été de 2750 € par titulaire ou bénéficiaire avéré. «... rémunérés à un taux de 0,3%», précise le groupe public.

Source : *Notre Temps*, N°626 le 01/02/2022 par Guillaume Le Nagard

Vieux diesels interdits dans le Grand Paris : des centaines de milliers de voitures bientôt recalées

Après les vignettes 5 et 4 et les véhicules non classés, ce sont les Crit'Air 3 — les diesels d'avant 2011 et les essence d'avant 2006 — qui seront interdits à partir de l'été 2022 dans la zone à faibles émissions (ZFE) francilienne. Plus d'un million de conducteurs pourraient être concernés.



Afin de lutter contre la pollution de l'air (ici un panneau à Pantin en 2019), les véhicules classés Crit'Air 3 n'auront plus le droit, à partir du 1er juillet 2022, de circuler la semaine, de 8 heures à 20 heures, dans le périmètre du Grand Paris compris à l'intérieur de l'A86. LP/I.H.

C'est dans cinq mois exactement. Au 1er juillet 2022, la zone à faibles émissions (ZFE) de la métropole francilienne monte ses restrictions d'un échelon. Après les Crit'Air 5, 4 et non classées, les voitures Crit'Air 3 n'auront plus le droit de circuler la semaine, de 8 heures à 20 heures, dans l'espace compris à l'intérieur du périmètre de l'A86. C'est-à-dire les véhicules immatriculés avant le 1er janvier 2006 pour les motorisations essence, et avant le 1er janvier 2011 pour les diesels.

Source : *«Le Parisien»* Par Jila Varoquier Le 1 février 2022

Virements bancaires : 3 opérations que vous ne pouvez plus faire (Extraits)

Vous avez l'habitude de faire des virements en ligne à votre famille, à vos amis, ou même entre vos propres comptes ? Les règles ont changé. Découvrez les opérations que vous n'avez plus le droit d'effectuer.

Faire un virement, simple ou instantané, est devenu le moyen le plus simple d'envoyer ou de recevoir de l'argent en un clic. (...) Il vous suffit de vous connecter à votre compte bancaire sur votre téléphone, et le tour est joué ! Si vous êtes d'ores-et-déjà un habitué, sachez que les règles ont changé ces derniers mois. En effet, selon MoneyVox, les banques de particuliers ont été dans l'obligation de durcir les règles concernant «les opérations réalisées au débit et au crédit des comptes épargne». Vous avez sûrement déjà été averti par votre établissement bancaire de ces changements, mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

La nouvelle réglementation stipule que «toute somme d'argent entrant et sortant d'un compte épargne doit désormais transiter par un compte à vue détenu par le même titulaire». En pratique, il y a trois opérations bancaires que vous n'aurez plus le droit de faire. Voici lesquelles.

Banque : les virements bancaires entre deux de vos comptes épargne

Vous avez plusieurs livrets épargne et souhaitez transférer de l'argent entre eux ? Ce n'est plus possible. Si vous avez plusieurs comptes épargne dans la même banque, il faudra donc transférer l'argent d'abord dans votre compte courant - ou compte

INFOS ADMINISTRATIVES ET SOCIALES (suite)

chèques - puis sur le compte épargne de votre choix. Le principe, explique MoneyVox, est qu'il devient impossible pour vous d'avoir un compte épargne dans une banque sans qu'aucun compte courant n'y soit associé.

Toutefois, les nouveautés ne touchent pas que votre propre compte. Vous allez aussi rencontrer des difficultés pour faire des virements à vos proches...

Banque : les virements depuis votre compte courant vers le compte épargne d'un autre

Qu'il s'agisse d'un cadeau occasionnel ou d'un virement régulier à l'un de vos proches, vous avez sans doute déjà transféré de l'argent à un autre titulaire. Désormais, vous ne pouvez plus effectuer de virement depuis votre compte courant vers le compte épargne d'un autre titulaire. Et ce, même si votre proche et vous-même faites partie de la même banque. Des exceptions existent pour les virements effectués par les parents vers les comptes épargne de leurs enfants. Il faut, en revanche, que les deux comptes se trouvent dans la même banque. Rapprochez-vous de votre conseiller bancaire pour connaître vos droits.

Enfin, il existe une dernière opération que vous n'êtes plus en mesure de faire...

Banque : les virements depuis votre compte épargne vers le compte courant d'un autre

Vous ne pouvez plus, non plus, virer de l'argent depuis votre compte épargne vers le compte courant d'un autre titulaire. Il faudra, pour cela, transférer l'argent de votre compte épargne vers votre compte courant, puis l'argent de votre compte courant vers le compte chèques de votre proche.

Si la législation est sensiblement la même partout, il peut exister des exceptions dans votre établissement bancaire. Si vous n'avez pas saisi les nuances, n'hésitez pas à contacter votre conseiller : il est là pour vous aider !

Source : Planet.fr Auteur de l'article: Camille Dorcy, publié le 11/02/2021

Prix des carburants : une remise de 15 centimes par litre

Publié le 15 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Face à la flambée des prix des carburants à la pompe, le Premier ministre a annoncé le 12 mars 2022 qu'une remise de 15 centimes d'euros par litre sera appliquée dès le 1er avril 2022 pendant quatre mois, jusqu'au 1er août 2022. Cette mesure permettra de réduire la note des automobilistes d'environ 9 € pour un plein de 60 litres. (...)

Le prix des carburants dans un grand nombre de stations-service dépasse déjà les 2 €/litre. Les carburants concernés sont tous les carburants comprenant du brut, seul le Superéthanol E85 est exclu du dispositif. Cette remise devrait être étendue au gaz naturel véhicule (GNV) et au gaz de pétrole liquéfié (GPL). Cette réduction concerne aussi bien les particuliers que les entreprises (agriculteurs, artisans, taxis, routiers, pêcheurs...). Concrètement, les prix affichés dans les stations-service resteront identiques, la réduction de 15 centimes/litre sera effectuée au moment du règlement de la note, à la caisse ou par carte bancaire à la pompe.

Pour un plein de 60 litres, une économie de 9 € sera réalisée. La remise sera appliquée par les distributeurs et l'Etat les remboursera.

A savoir : Le Premier ministre a appelé en outre les entreprises pétrolières et les distributeurs à faire un

effort de leur côté afin d'alléger la facture à la pompe des Français.

Livret A, prix de l'électricité, tarifs des péages... Ce qui a changé au 1er février

Taux du livret A passe à 1 %

Le taux du livret A va passer de 0,5 % à 1 % au mardi 1er février 2022, comme annoncé le 14 janvier dernier par le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. Ce taux d'intérêt, en vigueur depuis le 1er février 2020, augmente pour répondre à l'inflation, comme recommandé par la Banque de France. Le livret jeune passe également à 1 %, comme le livret de développement durable et solidaire (LDDS). Le taux du livret d'épargne populaire, destiné aux foyers modestes et soumis à un plafonnement des revenus, passe de son côté à 2,2 %.

Limitation de la hausse des prix de l'électricité.

La hausse des prix de l'électricité va s'établir à 4 % mardi grâce à la mise en place par le gouvernement du « bouclier tarifaire ». La hausse aurait été de 44,5 % sans cette mesure, pointe la Commission de régulation de l'énergie dans son rapport du 19 janvier sur l'évolution des tarifs réglementés de la vente d'électricité. « Une augmentation de 4 % TTC en moyenne du TRVE représentera une hausse d'environ 38 euros/an sur la facture d'un client résidentiel et d'environ 60 euros/an pour un client professionnel », explique ainsi la CRE dans son communiqué.

Augmentation de 2 % des tarifs des péages

Les tarifs des péages vont augmenter de 2 % en moyenne au 1er février, après une première augmentation de 0,44 % début 2021. Cette hausse a été confirmée par un décret paru ce dimanche au Journal officiel. Dans le détail, les prix vont grimper de 2,19 % sur le réseau ASF (Autoroutes du sud de la France), de 2,05 % sur celui d'APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône), de 1,91 % sur celui de Sanef (Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France) et de 1,89 % sur celui de Cofiroute (Compagnie financière et industrielle des autoroutes). Petite exception toutefois : dans un communiqué publié ce lundi, Vinci Autoroutes annonce un gel des tarifs de « la majorité » des itinéraires de moins de 50 km, « pour préserver le pouvoir d'achat des automobilistes ». Cette pause tarifaire concerne les quatre cinquièmes des trajets de moins de 30 km, les deux tiers des trajets de moins de 50 km ainsi que les itinéraires de contournement de 34 agglomérations. Dans un communiqué également publié ce lundi, le groupe Sanef annonce de son côté que « près de 20 % des tarifs restent inchangés cette année ».

Hausse des prix du tabac.

Fumer va encore coûter plus cher à partir du 1er février. Certaines marques de cigarettes vont augmenter leurs tarifs : le prix des Fortuna Cool et JPS Cool passera de 9,70 euros à 9,80 euros, alors que les Gauloises Blondes Bleu et News Rouge atteindront la barre des dix euros, contre 9,90 euros jusqu'à maintenant. L'ensemble des tarifs est récapitulé dans un document des Douanes françaises.

Des « bébé box » offertes aux parents.

Les parents de nouveau-nés vont commencer à recevoir des « bébé box » à la maternité dans certains territoires (quartiers prioritaires, communes de revitalisation rurale), sous la forme d'un sac en bandoulière qui comprendra plusieurs objets. Elle contiendra notamment une turbulette, du savon, un

produit hydratant et un album pour sensibiliser les parents à l'importance de l'éveil artistique et culturel du nourrisson. Cette « bébé box », qui doit « aider les parents » selon le gouvernement, sera distribuée à 180 000 exemplaires pour commencer.

Source : Le Parisien - Le 31/01/2022

POUVOIR D'ACHAT : « la moitié des français ne vivent pas convenablement » - CREDOC

Les aides du gouvernement aux ménages les plus modestes ne parviendront pas à enrayer les difficultés financières des Français. Car les dépenses contraintes sont toujours en augmentation, notamment celles liées au logement, véritable point noir du pouvoir d'achat en France.



Les Français les plus modestes, ceux qui touchent moins de 2000 euros par mois, vont commencer à recevoir la prime inflation de 100 euros. Dans la foulée, la prime de Noël de 152 euros va être versée à partir du 15 décembre aux bénéficiaires de certains minima sociaux. Enfin, ce sont les 100 euros de coup de pouce aux bénéficiaires du chèque énergie qui devraient être versés aux Français les plus en difficultés.

Mais ces aides ne sont qu'un pansement, alors que la situation financière des Français a empiré avec la crise sanitaire: « Ces aides sont les bienvenues, mais cela ne va pas compenser les augmentations de l'énergie sur plusieurs mois », alerte ce lundi sur RMC, Pascale Hébel, directrice du pôle consommation au Crédoc, le Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie, un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale.

« La moitié des Français ne vivent pas convenablement. On mesure ça notamment en leur demandant s'ils arrivent à manger convenablement et la moitié dit 'non' », ajoute-t-elle précisant que le principal problème lié au pouvoir d'achat reste le logement. « Il y a aussi la moitié des Français qui ont du mal à payer leurs charges de logement. Il y a un problème en France avec le poids du logement. On est le pays avec le Royaume-Uni où le poids du logement le plus important. Dans le logement on prend en compte le prix des loyers auxquels s'ajoutent le prix de l'énergie et de l'eau », assure Pascale Hébel.

Il y a 4 millions de gens vulnérables en plus

Ce poids s'explique de plusieurs manières. En France, par rapport à d'autres pays européens, il y a beaucoup plus de maisons, « donc plus de difficultés à chauffer et de travaux pour la rénovation énergétique ». Il y a aussi le modèle français de la propriété: les loueurs sont d'autres individus et les loyers sont donc plus élevés que dans des pays du nord de l'Europe où les appartements appartiennent à des institutions. (...)

Et sans surprise, la pandémie n'a pas arrangé la situation des plus modestes: « Avec le Covid-19, on

a découvert de nouvelles personnes demandant des aides. Il y a 4 millions de gens vulnérables en plus qui demandent les aides. Beaucoup de gens ont subi des décès et des divorces. Les gens se sont retrouvés ensemble et ça a été catalyseur parfois ». Conséquence, le pouvoir d'achat a été divisé par deux pour certains. Une situation amplifiée par le besoin de se loger.

« 100 euros, ce n'est pas suffisant pour le carburant. Je pense aussi aux étudiants qui ont de grosses difficultés économiques, ce qui n'était pas le cas il y a dix ans. Ils n'ont pas de quoi se loger. On ne fait rien sur la question du logement », ajoute Pascale Hébel. Source : methados.fr Thierry Lidoff

Quels travaux d'accessibilité donnent droit à un crédit d'impôt ?



Publié le 16 décembre 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Illustration 1 Crédits : © Robert Kneschke - stock.adobe.com

Service-Public.fr fait le point sur les travaux d'accessibilité qui donnent droit à un crédit d'impôt pour une personne âgée ou handicapée.

Quels travaux pour personne âgée ou handicapée donnent droit à un crédit d'impôt ? - plus de détails dans le texte suivant

Quels travaux d'accessibilité donnent droit à un crédit d'impôt ?

Vous avez droit à un crédit d'impôt si vous installez dans votre domicile des équipements d'accessibilité aux personnes handicapées ou âgées.

Le crédit d'impôt couvre 25 % des dépenses, dans la limite (sur 5 ans) de 5 000 € pour une personne seule et de 10 000 € pour un couple.

1 CAS : Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap (ou en avez la charge)

Exemples de travaux ouvrant droit au crédit d'impôt

- Salle de bain : bac à douche extra-plat et porte de douche, W.-C. avec système lavant et séchant
- Chambre : détecteur de mouvements, de signalisation ou d'alerte, revêtements de sol antidérapants
- Espaces de circulation : portes ou fenêtres adaptées, garde-corps
- Cuisine : dispositifs de commande des installations électriques, d'eau, de gaz et de chauffage

2 CAS : Aucun membre de votre foyer n'est une personne âgée ou en situation de handicap

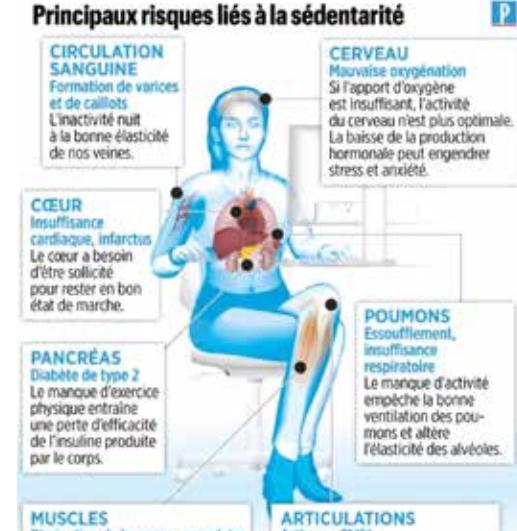
Exemples de travaux ouvrant droit au crédit d'impôt

- Salle de bain : siège de douche mural, barres de maintien ou d'appui
- Chambre : mobilier à hauteur réglable, poignées ou barres de tirage de porte adaptées
- Espaces de circulation : élévateur vertical, rampes fixes
- Cuisine : évier à hauteur réglable

À noter : les équipements doivent être fournis et installés par une même entreprise. Les travaux doivent être facturés avant le 31 décembre 2023.

ACTUALITES SANTE – FORME

Principaux risques liés à la sédentarité



Plan antichute des personnes âgées

publié le 21.02.22 - Actualités Autonomie Communiqués et dossiers de presse Dossiers de presse de Brigitte Bourguignon Personnes âgées Social, Solidarités

En France, les chutes des personnes âgées entraînent chaque année plus de 100 000 hospitalisations et plus de 10 000 décès. Ces chutes ont des conséquences physiques, psychologiques, sociales et marquent une rupture dans la vie des individus et une perte d'autonomie. Au-delà de ces conséquences humaines, les chutes ont un coût pour la collectivité : 2 milliards d'euros dont 1,5 milliard pour la seule Assurance Maladie. Alors que la population vieillit et que le nombre de personnes de plus de 65 ans augmentera de 2,4 millions d'ici à 2030, il est urgent d'agir pour prévenir les chutes et diminuer leur gravité.

Face à cette problématique et pour répondre à l'enjeu de santé publique majeur qu'elle représente, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé et Brigitte Bourguignon, ministre déléguée chargée de l'Autonomie, lancent un plan national triennal antichute des personnes âgées.

Ce plan a pour objectif la réduction de 20 % des chutes mortelles ou invalidantes des personnes de 65 ans et plus d'ici 2024. Le plan national antichute s'articule autour de cinq grands axes :

- savoir repérer les risques de chutes et alerter ;
- aménager son logement pour éviter les risques de chutes ;
- des aides techniques à la mobilité faites pour tous ;
- l'activité physique, meilleure arme antichute ;
- la téléassistance pour tous.

Axe 1 : Savoir repérer les risques de chute et alerter

Les professionnels savent identifier les risques de chute, la communauté scientifique sait les évaluer. Pourtant, les personnes âgées comme les professionnels de santé ne repèrent pas suffisamment ces risques. La diffusion auprès de tous les acteurs de l'autonomie des deux portraits-types de chuteurs, reflet de 80 % des chutes, ainsi que des cinq signes « avant-chuteurs » va permettre de repérer les personnes à risque pour leur apporter des solutions afin de prévenir la chute.

Axe 2 : Aménager son logement pour éviter les risques de chute

Le virage domiciliaire impulsé par le gouvernement

soulève la question de l'adaptation du logement des personnes âgées pour une sécurité renforcée face aux risques de chutes à domicile et de fait une autonomie préservée. Des outils de repérage de baisse de l'autonomie et des risques logement ainsi que l'intervention d'équipes mobiles dédiées au repérage des risques du logement permettront d'identifier précisément les risques. Des aides techniques spécifiques à la prévention des chutes seront proposées pour adapter le domicile des personnes âgées. Elles pourront obtenir de l'aide pour l'évaluation des risques et l'aménagement de leur logement en consultant le dispositif unique : « Ma Prime Adapt ».

Axe 3 : Des aides techniques à la mobilité faites pour tous

Retrouver ou prolonger sa mobilité par l'emploi d'aides techniques est un enjeu essentiel de la prévention des chutes. Un accompagnement au bon choix et au bon usage d'aides techniques à la mobilité les plus pertinentes, 100 % remboursées, sera proposé pour favoriser au maximum le recours à ces aides. De plus, les personnes ayant déjà chuté seront prises en charge dans le cadre de modules spécifiques de rééducation post-hospitalisation.

ACTUALITES SANTE - FORME (suite)

Axe 4 : L'activité physique, meilleure arme antichute

L'activité physique est l'élément essentiel de prévention de la chute chez les personnes âgées. En lien avec le ministre des Sports, Brigitte Bourguignon a décidé de favoriser le recours à l'activité physique adaptée (APA) pour les personnes âgées. L'offre d'APA sera donc développée et une attention particulière sera portée sur le dépistage des besoins des personnes comme leur orientation vers des programmes d'activité physique adaptés à leur capacité. Les Maisons Sport-Santé, les collectivités et en premier lieu les centres communaux d'action sociale (CCAS), sont des lieux privilégiés pour l'accueil et la mise en oeuvre de ces programmes. Enfin, un « panier de soins » prévention des chutes sera expérimenté dès 2022, avec l'intervention coordonnée de trois professionnels : un intervenant en activité physique adaptée, un diététicien et un ergothérapeute. Voir la brochure Vie-eux et alors ? éditée par le ministère chargé des Sports

Axe 5 : La téléassistance pour tous

Les technologies et services de téléassistance constituent un pilier fondamental du maintien à domicile des personnes âgées en toute sécurité et un relais pour alerter les acteurs de prévention. L'accès aux services de téléassistance sera donc favorisé en réduisant le reste à charge pour les utilisateurs, en lien avec les commanditaires publics et en premier lieu les conseils départementaux. De plus, la ministre a souhaité que des études sur l'usage de la téléassistance soient menées pour alimenter le centre de preuves de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), en lien avec les gérontopôles. Ce centre permettra de mettre en lumière les outils de téléassistance efficaces dans la prévention des chutes des personnes âgées.

Des outils de prévention et de sensibilisation

Ce plan passe par l'information et la sensibilisation de tous les publics, personnes âgées, aidants, professionnels, élus et société civile aux risques de chute et à leurs conséquences : en luttant contre la banalisation des chutes, le déni ou la peur de tomber, on réduit le risque de chute et ses conséquences fatales.

La chute des personnes âgées doit être replacée comme un problème de santé publique majeur. Les ministères des Solidarités et de la Santé et le ministère délégué chargé de l'Autonomie mettront en avant les actions participant à la volonté de réduction des chutes, que ce soit des initiatives locales ou des moyens de faciliter l'accès à l'information et à l'instruction des demandes comme des guichets uniques qui permettront de simplifier la vie des Français. Une carte géolocalisée sera par ailleurs développée afin que tout citoyen (bénéficiaires, professionnels ou aidants) puisse identifier les services et actions près de son domicile concourant à la réduction des chutes.

PIEDS DOULOUREUX, DÉFORMÉS QUELS TRAITEMENTS, QUELLES CHAUSSURES ?

Nous nous souvenons (voir SM 768 de janvier) que l'architecture du pied repose sur 3 points d'appuis : en arrière le talon avec le calcanéum, en avant l'appui en regard de l'articulation métatarso-phalangienne du 1er orteil et l'appui en regard de l'articulation métatarso-phalangienne du 5ème orteil. Le tout déterminant trois arches essentielles à l'équilibre du pied et de tout l'organisme: la voûte plantaire. Je rappelle cela pour rétablir deux notions:

1/ la voûte plantaire n'a pas besoin d'être comblée par un bourrelet inutile dans la chaussure, nos pieds ont été conçus pour sentir le sol et nous renseigner sur sa planéité ou pas,

2/ aucun talon de chaussure n'est utile, a fortiori s'il dépasse 5 cm de haut...n'en déplaît à la mode. Un talon de 4 cm permet de répartir le poids du corps de façon égale sur l'avant pied et le talon.



A l'état naturel, nos pieds ne doivent pas être douloureux ni au repos ni à la déambulation normale pieds nus (en terrain meuble et souple ...) ou chaussés. Encore faut-il que les chaussures soient adaptées. Nos pieds sont des organes essentiels à la compréhension de notre environnement. Ils sont boursés de capteurs sensoriels qui participent à notre équilibre et à notre stabilité venant largement au secours de notre capacité visuelle.

Avec l'avancée en âge, toutes ces facultés viennent naturellement à s'émosser et, même sans altérations patentes ou pathologies générales ajoutées, nos pieds perdent leurs facultés primitives .

C'est dire l'importance d'un examen systématique annuel des pieds chez toute personne âgée afin de déterminer la persistance de l'efficience podologique ou au contraire mettre en évidence des problèmes passés inaperçus ou négligés.

Le motif de consultation pour douleur plantaire est fréquent ; généralement attribué à une gêne pour se chauffer.

Nous allons envisager les motifs de consultations les plus fréquents en les divisant selon leur localisation :

- douleurs ,gênes et déformations de l'avant pied = Hallux valgus, orteils en griffes, quintus varus auxquels je rajouterais les pathologies unguérales comme l'ongle incarné et les onychopathies souvent invalidantes.

- douleurs medio-tarsienne et douleurs plantaires = fasciite plantaire, maladie de Morton, fracture de fatigue

- douleur de l'arrière -pied = talalgies

- bien sûr les attaques de goutte

Toutes ces pathologies pouvant être intriquées entre elles depuis la banale et fréquente arthrose (hallux rigidus) et les maladies inflammatoires comme la polyarthrite rhumatoïde ou la spondylarthrite ankylosante. Sans oublier les interactions des lésions vasculaires (artérite des membres inférieurs) ou les conséquences d'une neuropathie.

Quelles sont les déformations ou pathologies rencontrées

HALLUX VALGUS ou oignon du pied – déformation la plus fréquente, c'est une déviation anormale du 1er orteil qui se déforme vers l'extérieur alors que le 1er métatarsien dévie vers l'intérieur du pied ce qui entraîne une déformation de l'intérieur du pied . L'articulation métatarso-phalangienne du 1er rayon devient saillante et gênante le chaussage : c'est l'oignon.



Parfois totalement indolore, mais gênant au chaussage et de plus en plus douloureux à la marche et à la station debout prolongée. La zone déformée frottant contre l'intérieur du soulier il se forme une callosité. Ces frottements répétés peuvent entraîner une inflammation locale puis de plus en plus profonde. Il peut se produire une inflammation de l'enveloppe de l'articulation métatarso-phalangienne: c'est une bursite. Non traitée cette déformation va s'aggraver et va induire des désordres pour le reste du pied, notamment au niveau des orteils voisins qui empêchent de se mouvoir se rétractent en griffe.

Les différents stades d'un Hallux Valgus (H.V.) se calculent en fonction de l'angle mesuré radiologiquement :

- H.V. léger angle<20° articulation métatarso-phalangienne encore active
- H.V. modéré angle compris entre 20° et 40°, la déviation de l'orteil est telle que son articulation ne se fait plus avec un bon emboîtement de l'articulation du métatarsien. Il y a un conflit évident avec le 2^{ème} orteil
- H.V. sévère angle > 40° . Le gros orteil passe au-dessus ou au-dessous du 2^{ème} orteil l'arthrose qui complique le vieillissement de cette affaire peut dégénérer en luxation du gros orteil.

Fréquence de l'Hallux Valgus.

30 % de la population âgée en est atteinte.

Dans 90 % des cas, voire plus, il s'agit d'une femme, qui avait plutôt un pied égyptien et qui était adepte de talons hauts à bout étroit.

L'H.V. survient le plus souvent au moment ou après la ménopause, période où se produit un relâchement des structures fibreuses ce qui contribue à l'élargissement de l'avant pied.

Mais il existe des cas qui échappent à ces statistiques puisqu'il peut s'agir d'hallux valgus de type héréditaire.

Enfin l'Hallux valgus peut être une complication de la polyarthrite rhumatoïde.

ÉVOLUTION :

sans traitement c'est à coup sûr l'aggravation avec épisodes de bursites très douloureuses. Il faut être encore plus prudent chez la personne diabétique où l'infection est toujours à redouter.

Il est donc d'un très grand intérêt de proposer des soins de podologies préventives très tôt. Le port d'orthèse réductrice diurne et nocturne pouvant retarder le recours à la chirurgie.



H.V. prononcé du pied droit avec tendance au recouvrement du 2^{ème} orteil et griffes des orteils, oignon débutant à gauche.

Il existe de nombreuses marques d'orthèses que votre podologue pourra vous placer et vous prescrire. Ces orthèses peuvent être portées dans des chaussures de série ou plus adaptées mais assez élégantes et d'un réel confort.

Ci-dessus un exemple d'orthèse pouvant facilement être portée. Cet article s'enfile comme une chaussette et permet le chaussage. Votre podologue vous conseillera au mieux. Le pied est suffisamment important pour être confié à un spécialiste.

L'aggravation et l'augmentation de la douleur peut conduire à un geste chirurgical visant à ré-axer le 1^{er} métatarsien et le 1^{er} orteil. Cette intervention est à discuter en pleine conscience en raison de l'immobilisation qu'elle va imposer.

QUINTUS VARUS ou oignon du couturier ou bunionette des anglo-saxons c'est le phénomène similaire à hallux valgus mais au niveau du 5^{ème} métatarsien, au bord externe du pied. Cette déformation est le plus souvent héréditaire et doit être recherchée chez les enfants dont un des parents en

est porteur. Comme pour H.V. le port de chaussures étroites et mal adaptées est un élément aggravant. C'est un cas évident de nécessiter de prévention.

Rééducation proprioceptive et orthèse de réduction et de prévention de frottement devraient éviter l'aggravation se traduisant par la déviation interne du 5^{ème} orteil passant au-dessous ou au-dessus du 4^{ème} orteil.

Hallux rigidus - C'est l'arthrose de l'articulation métatarso-phalangienne du gros orteil.

La déformation n'est pas trop apparente, au début, mais la démarche change, on évite de plier l'articulation du gros orteil en faisant porter le poids du corps sur le bord externe. C'est plutôt une atteinte masculine et la déformation qui se fera, traduira le frottement contre la partie supérieure de la chaussure: l'empeigne.

Le traitement est d'abord médical(antalgiques -infiltrations corticoïdes et acide hyaluronique) rééducation et compensation par semelles orthopédiques et chaussures adaptées. La chirurgie est un recours ultime.

Les métatarsalgies avec orteils en griffe sont souvent rencontrées chez les femmes à la ménopause, classiquement, ayant morphologiquement le pied grec, adeptes de talons hauts à bout étroit. Souvent elles présentent aussi un hallux valgus.

Les douleurs s'aggravent au piétinement. Elles peuvent être calmées par des antalgiques comme le paracétamol. Il y a souvent des callosités plantaires et des cors sur le dessus des orteils

Tant que les orteils restent mobiles on peut espérer réduire le trouble au prix d'une mise en décharge, rééducation proprioceptive pour redonner de la souplesse aux muscles. On y associera des coussinets plantaires pour lutter contre les durillons et des protection en silicone pour éviter les frottements contre l'empeigne de la chaussure. Chaussure qui sera adaptée à bout large et laissant suffisamment d'espace pour accepter une barre retro capitale qui permet l'allongement des phalanges des orteils.

Tout cela réclame un bilan radiologique et une contribution podologique pour la conception d'orthèses plantaires adaptées.

Dans ce cadre de métatarsalgies, surtout si elles sont d'apparition récente et très invalidantes, il faut penser à une fracture de fatigue avec un point douloureux plantaire ou externe bien localisé et que l'image radiologique montrera.

De même la douleur antérieure et inférieure de l'avant pied avec sensation de décharges électriques ou de sensation de brûlures doit évoquer un syndrome de Morton, qui est certainement l'une des douleurs la plus vive qui soit. Souvent situé entre le 3^{ème} et 4^{ème} métatarsiens lieu où se rassemblent une branche du nerf plantaire médial et une branche du nerf plantaire latéral, c'est donc un nerf plantaire un peu plus gros. La douleur ne s'exprime pas pieds nus mais dès le chaussage qui devient insupportable.

C'est surtout une conséquence de pratique de sport prolongée et de port de chaussures trop étroites.

Il est plus fréquent chez les femmes après la ménopause (talons hauts et chaussures étroites).

Le traitement est médicamenteux à base d'antalgiques, de mise au repos avec confection de semelles orthopédiques visant à élargir l'espace entre les 2 têtes de métatarsiens incriminées et d'infiltration de corticoïdes. Parfois la chirurgie est nécessaire en cas de persistance des symptômes.

Les Douleurs plantaires et du talon

elles sont fréquentes (10 à 15 % des motifs de consultations pour douleur des pieds) et traduisent l'existence d'une inflammation de l'aponévrose plantaire . C'est une épaisse bande fibreuse tendue depuis le calcanéum jusqu'à l'arche transversal antérieur. Elle soutient la voûte plantaire ; on parle aussi de fasciite plantaire. La douleur est due aux microtraumatismes répétés et à l'inflammation dans le cadre d'un dérèglement postural. La douleur devient de plus en plus vive au chaussage et à la station debout. Le diagnostic est surtout clinique. La radio peut révéler une épine calcanéenne qui n'est qu'une conséquence d'une évolution prolongée et non la cause. Le traitement est médical(antalgiques) parfois infiltrations mais surtout nécessite la confection d'orthèse posturale car c'est une pathologie mécanique. L'aponévrosite plantaire survient surtout chez une personne en surpoids, ayant une reprise d'activité mal contrôlée. Port de talons trop hauts.

Les troubles unguéraux : dystrophies et ongles incarnés

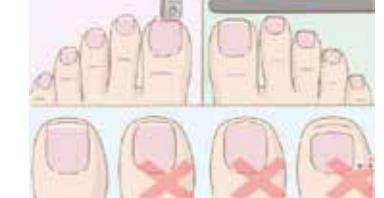
Ils ne sortent pas des douleurs du pied. Ils sont peut-être la cause de plainte le plus souvent rencontrée par les personnes âgées et leurs aidants.

Le pied vieillit en même temps que la personne qu'il porte. Et prendre soin de ses pieds devient de plus en plus compliqué quand la souplesse générale diminue et que la vue est moins bonne. Les mains ne sont pas plus agiles non plus et cela ne facilite pas l'usage d'instruments tranchants ; d'autant que les ongles des pieds ont tendance à épaissir et à durcir, à se déformer.

Que dire encore quand ces difficultés viennent amplifier les déformations dont nous venons de parler! Tous ces troubles et gênes surajoutés peuvent compromettre un chaussage et donc limiter l'autonomie. Une image peut suffire à décrire la difficulté à prendre soins des pieds et au chaussage :



Avant d'en arriver à ces altérations il convient de définir comment les ongles des pieds doivent être coupés : les ongles seront coupés droit et limés aux angles. On aura recours à des ciseaux adaptés et non pas au coupe-ongle; la coupe se fait après un bain prolongé pour ramollir les ongles. La lime à ongle sera préférée en carton et on protégera les orteils par des séparateurs interdigitaux. On comprend que c'est un acte long, délicat et donc difficile pour arriver au résultat suivant :



C'est dire l'importance du rôle du pédicure-podologue. Mais quelle prise en charge ?

La consultation d'un pédicure-podologue passe par une prescription médicale. Dans ce cas la prise en charge par l'assurance maladie est de 60 %, selon le statut du praticien: libéral conventionné ou secteur 2. Se renseigner auprès de sa mutuelle pour connaître sa participation.

La prise en charge est assurée à 100 % pour les diabétiques du stade 2 et pour les affections en AL D comportant des conséquences podologiques comme la polyarthrite rhumatoïde et certaines formes de spondylarthrite ankylosante, de même les artérites des membres inférieurs ainsi que les neuropathies et maladies neurologiques (sclérose en plaques).

Cependant les soins de pédicure, simple, ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie; ce qui implique une faible participation des mutuelles (se renseigner!).

Il me semble important de dire que nos associations de retraités devraient faire en sorte que la prise en charge, en la matière, soit revue à la hausse.

Quels enseignements tirer de cet inventaire ?

Prendre de l'âge n'est pas une maladie en soi, c'est un état qui réclame des préventions spécifiques. Le parcours de soins instauré par l'assurance maladie ne permet pas, à ma connaissance un recours facile aux soins de pédicure si nécessaire, a fortiori à domicile. Les conséquences du vieillissement du pied devrait être pris en charge dans le cadre d'une prévention voire d'une éducation thérapeutique .Ce serait le rôle des associations de retraités de faire les représenta-

ACTUALITES SANTE - FORME (suite)

tions adéquates au Ministère concerné pour obtenir, à tout le moins, des actes de préventions de pédicurie et podologie pour les seniors, disons à partir de 70 ans, au moins une fois par an.

Quelle est la chaussure idéale ?

La chaussure idéale est la chaussure dans laquelle on se sent tout de suite à l'aise.

Pour cela il faut respecter des règles de base qui peuvent paraître évidentes mais ne sont pas toujours observées :

1/ une pointure adaptée au pied le plus long avec une largeur suffisante. En effet en vieillissant les arches des pieds s'affaissent et la pointure s'en trouve modifiée. La bonne pointure c'est quand les orteils peuvent se mouvoir sans frottement avec le critère de pouvoir passer un index entre le talon et le contrefort arrière de la chaussure.

2/ le chaussage doit être aisément facile par une empeigne largement ouverte et dont la fermeture est aisée type patte équipée de velcro.

3/ l'intérieur de la chaussure ne doit pas comporter de couture apparente qui pourraient accentuer les frottements et favoriser des blessures.

4/ la semelle doit être à la fois souple mais pas trop souple et fine pour permettre la proprioception c'est à dire la reconnaissance de la qualité du terrain – et suffisamment rigide et antidérapante pour ne pas favoriser les chutes: le soulier doit tenir au pied, il ne doit pas déchausser lors du déroulé du pas. Enfin la semelle doit être rigide dans le sens transversal pour favoriser le maintien de la cheville.

5/ pas de talon supérieur à 4cm pour une répartition équitable du poids du corps entre le talon et les apuis métatarsiens antérieurs...et tant pis pour le joli galbe de la jambe. Le talon sera large.

6/ les chaussures avachies qui ont épousé les déformations plantaires doivent être changées ou ressemelées dans les règles de l'art, sans quoi elles ne jouent plus leur rôle de maintien et de protection.

Pour plus de sécurité à la marche il faut bannir les chaussants sans contrefort rigide tels que sabots, claquettes, mules et tongs. Cependant on peut utiliser des sandales avec brides talonnières et sangle prenant le dos du pied ce qui permet un maintien pied/chaussure et stabilise la marche.



Parfois les déformations des pieds sont telles qu'il faut avoir recours à des chaussures thérapeutiques. Le grand mot est lâché et d'aucun, surtout au féminin, redoute le manque d'esthétisme de ces chaussures. Pourtant de gros progrès ont été faits en ce domaine. Ces chaussures peuvent être pris en charges, au moins partiellement par l'assurance maladie sur prescription médicale.

Il existe des chaussures thérapeutiques de séries, des chaussures thérapeutiques d'usage temporaire: C.H.U.T., des chaussures thérapeutiques d'usage prolongée : C.H.U.P. Ces deux dernières catégories sont prises en charges. Elles sont nécessaires en cas de grandes déformations et pour améliorer l'usage des semelles orthopédiques et quasiment obligatoires, au moins temporairement après chirurgie du pied.

L'ordonnance, établie par un médecin de la spécialité concernée, (chirurgien orthopédique, diabétologue, neurologue, rhumatologue...), impose une demande d'entente préalable auprès de l'assurance maladie. Votre pédicure-podologue, votre pharmacien pourront vous guider dans ces démarches. Mais il existe des magasins de chaussures proposant un rayon de chaussures orthopédiques de série.

En guise de conclusion

La chaussure est importante pour l'équilibre. Une chaussure adaptée et confortable est un acte de prévention essentiel contre les chutes de la personne âgée. Chutes qui sont au nombre de 450.000 par an en France. Il faut regretter la quasi nullité de la prise en charge de soins de pédicurie par l'assurance maladie, alors que des pieds et des orteils bien soignés éviteraient nombre de complications type infections, mycoses, et pire ongles incarnés.

On ne peut lutter contre le vieillissement. On doit le rendre agréable Prenez soins de vous !

Docteur Dominique ROUX

Sources consultées pour la rédaction de cet article : au 1er rang thèse pour le doctorat en pharmacie de Marine GIRARD université de Poitiers juillet 2016 • H.A.S. le pied de la personne âgée : recommandations de prise en charge et bonnes pratiques décembre 2020 • 37eme Entretiens de Podologie à La Villette octobre 2012

Numérique : Adieu le Dossier Médical Partagé, bienvenue à Mon Espace Santé

Mon espace santé, un nouveau service numérique personnel et sécurisé

Nos informations de santé sont éparpillées un peu partout dans des dossiers papier, sur des applications mobiles, dans les boîtes mails, et elles sont parfois conservées de manière non sécurisée. Pour permettre à chacun d'avoir au même endroit l'ensemble de ses données, dans un espace 100 % sécurisé, le ministère en charge de la santé et l'Assurance Maladie ont créé Mon espace santé.

Un carnet de santé numérique et interactif

Mon espace santé est un espace numérique personnel qui a vocation à devenir le futur carnet de santé des patients. Il va permettre à chacun de stocker tous les documents et informations utiles pour son suivi médical et de les partager en toute sécurité avec ses professionnels de santé. Au-delà du dossier médical et d'une messagerie sécurisée, ce service donnera accès, à terme, à un agenda pour rassembler les rendez-vous médicaux, ainsi qu'à un catalogue de services et d'applications de santé référencées par les pouvoirs publics.

Avec Mon espace santé, chacun participe activement au suivi de sa santé et il est plus facile pour les professionnels de santé de prendre en charge les patients, grâce à un accès facilité à leur dossier médical.

Un espace numérique personnel bientôt pour tous en 2022

Toutes les personnes, quel que soit leur régime d'assurance maladie, pourront disposer de ce nouveau

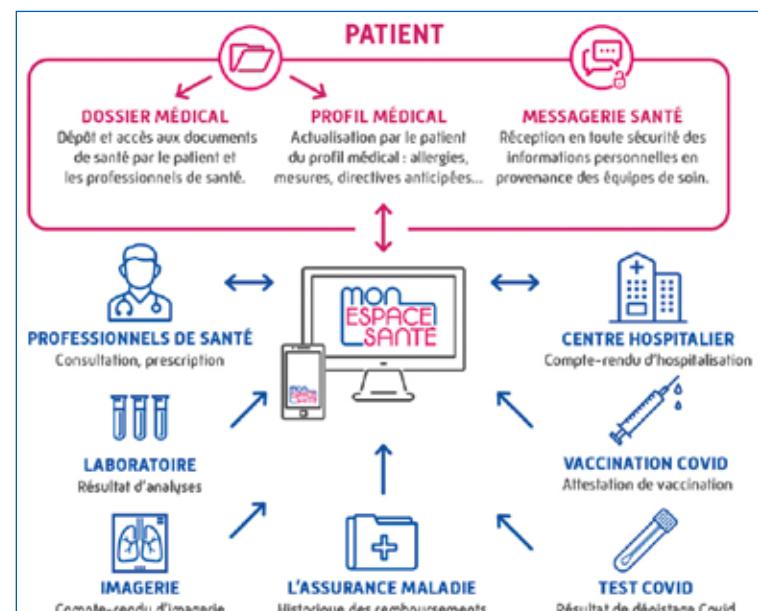
service : les agriculteurs, les salariés, les travailleurs indépendants, les étudiants, etc.

Bientôt, un code confidentiel sera envoyé à chaque assuré, par e-mail ou par courrier. Chacun pourra utiliser ce code pour activer son espace personnel ou s'opposer à sa création. Ce code sera valable 6 semaines à partir de la date d'envoi. Après ce délai de 6 semaines, si l'assuré ne s'y est pas opposé, son espace personnel sera créé automatiquement. À tout moment, après ce délai, l'assuré garde la possibilité d'activer ou de fermer cet espace.

Un espace sécurisé et confidentiel

La sécurité et la protection des données personnelles contenues dans Mon espace santé sont garanties par l'Assurance Maladie, comme elle le fait depuis longtemps avec les données de remboursements. Ces données sont hébergées en France sur des serveurs répondant aux plus hautes normes de sécurité. Mon espace santé préserve le secret médical, puisque c'est l'utilisateur qui décide quels professionnels de santé peuvent avoir accès à ses documents, et les documents qu'il accepte de partager. Les professionnels de santé peuvent aussi envoyer à leurs patients des messages hautement sécurisés via la messagerie de Mon espace santé.

Source : ameli.fr 02 février 2022



LES PRÊTS DU MINISTÈRE DES ARMÉES



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET UNE RÉPONSE SOUS 48H !

Réservés aux ressortissants actifs et retraités, civils et militaires du ministère des Armées, ces prêts sont très bien positionnés face à ceux proposés par les organismes financiers.



Igesa.fr

04 95 55 30 20

@ dpas.sat@igesa.fr



Habitat-Accession

Vous aider à l'acquisition de votre bien immobilier à usage d'habitation

→ jusqu'à 30 000 euros



Habitat-Travaux

Vous aider à la réalisation de travaux dans votre bien immobilier à usage d'habitation

→ jusqu'à 13 000 euros

Le montant peut être porté à 26 000 euros lorsque le ménage est composé de deux ressortissants (actifs ou retraités) du ministère des Armées.

Igesa | SOUTIEN, LOISIRS ET SERVICES AUX FAMILLES DES ARMÉES
nous vous devons bien ça



SEJOURS « GROUPES ET INDIVIDUELS » IGeSA 2022 _02

Amis adhérents de la CNRM ...

Découvrez les nouvelles dispositions **applicables au 1er mars 2022**

pour réserver des séjours individuels ou en groupe dans un centre IGeSA ...



Les séjours individuels adhérents CNRM, proposés par IGeSA, paraissent dans les catalogues « Eté » & « Hiver » édités chaque année par IGeSA Bastia . Les adhérents de la CNRM peuvent réserver individuellement des séjours dans les établissements de IGeSA, hors périodes de vacances scolaires et en fonction des places disponibles



Les participants à ce type de séjour bénéficient des avantages suivants :

* Remise des frais de dossiers (28 euros en 2022) * Tarifs selon les revenus, plafonnés au tarif D

Les adhérents CNRM intéressés par ce type de séjour devront contacter le plateau de réservation IGeSA:

* par téléphone au 04 95 55 20 20 * par mail : « jereservevacances@iges.fr * par internet via www.iges.fr

Pour tout séjour individuel d'au moins une semaine, sollicité par un adhérent CNRM, la tarification accordée par IGeSA est plafonnée au tarif D. Il est rappelé que les adhérents CNRM, **ressortissants du ministère des armées**, bénéficient de plein droit d'un tarif en fonction de leur revenu (tarifs A à D).

Les conditions d'annulation pour ce type de séjour sont identiques à celles appliquées aux ressortissants du ministère des armées. Elles sont consultables en ligne sur le site « [internet www.iges.fr](http://www.iges.fr) » et dans le catalogue IGeSA

Bernard NOEL

Referent IGeSA

zanoids@orange.fr

SEJOURS « GROUPES »

Il s'agit de séjours de groupes constitués d'au moins DIX personnes.

Ils peuvent être effectués dans tout établissement de vacances IGeSA, hors vacances scolaires et selon les disponibilités.

Ils peuvent être accordés :

* aux associations départementales de la CNRM (ARM et URM) * à tout adhérent de la CNRM, à jour de cotisation, pour l'organisation d'une évènement familial ou amical.

Un président d'association départementale affiliée à la CNRM a toute latitude pour entrer en contact directement avec IGeSA en vue de négocier un séjour de groupes

Les participants à un séjour de groupes ARM bénéficient des avantages suivants :

* Remise des frais de dossiers (28 euros en 2022) * Gratuité des boissons aux repas (25 cl de vin ou de bière et café ou tisane à chaque repas)

Les présidents intéressés par un séjour groupes ARM devront contacter le bureau « Groupes et Séminaires » IGeSA:

* par téléphone au 04 95 55 30 75 * par mail : « seminaires@iges.fr »

Pour un séjour groupes ARM organisé par une association départementale, les condition tarifaires sont fixées par IGeSA, selon le nombre de participants, la durée et la date du séjour. Le tarif est identique pour tous les participants.

Si un participant annule à plus de trente jours du début d'un séjour, son acompte lui est reversé intégralement.

Si l'annulation se fait à moins de trente jours du début d'un séjour, l'acompte est conservé par IGeSA, sauf si le participant a souscrit une assurance annulation.



SEJOURS PRIVILEGES IGEA 2022_02

REFERENT IGeSA : M. Bernard NOEL - zanoids@orange.fr



Vos réservations doivent être adressées à IGEA Bastia dès réception du journal - ☎ 04 95 55 20 20 ou ☐ jereservevacances@iges.fr

Village Club « Les Sorbiers » MONT LOUIS - CODE VCS66

La Cabanasse - 66210 MONT-LOUIS

☎ 04 68 04 20 97 / ☐ montlouis@iges.fr

Samedi 18 juin au samedi 02 juillet 2022

** 20 chambres de une ou deux personnes

à 280 euros/personne/semaine en pension complète

Village Club PUY-SAINT-VINCENT - CODE VCP05

Le Clôt du Rouzel - 05290 PUY-SAINT-VINCENT

☎ 04 92 23 30 43 / ☐ puystvincent@iges.fr

Samedi 09 juillet au samedi 16 juillet 2022

** 15 chambres de une ou deux personnes

à 280 euros/personne/semaine en pension complète

Samedi 16 juillet au samedi 23 juillet 2022

** 15 chambres de une ou deux personnes

à 315 euros/personne/semaine en pension complète

Village Club « Destremau » FREJUS - CODE VDF83

1848 Route de Cannes - 83600 FREJUS

☎ 04 94 53 22 50 / ☐ frejus@iges.fr

Samedi 17 septembre au samedi 1er octobre 2022

** 20 chambres de une ou deux personnes

à 322 euros/personne/semaine en pension complète

Village Club « La Marana » FURIANI CODE VCM20

Lieu-dit « Pineto » - 20600 FURIANI

☎ 04 95 30 19 10 / ☐ lamarana@iges.fr

Samedi 25 juin au samedi 09 juillet 2022

** 20 logements de une ou deux personnes

à 420 euros/personne/semaine en pension complète

Samedi 10 septembre au samedi 24 septembre 2022

** 20 logements de une ou deux personnes

à 357 euros/personne/semaine en pension complète

*** Possibilité de réserver un bungalow coté mer avec supplément de 36 €/bungalow/semaine

Hôtel « Le Continental » HYERES - CODE HCH83

3 avenue Victor Basch 83400 HYERES

☎ 04 94 12 68 68 / ☐ hyeres@iges.fr

Samedi 02 juillet au samedi 09 juillet 2022

** 20 chambres de une ou deux personnes

à 273 euros/personne/semaine en pension complète

Samedi 09 juillet au samedi 16 juillet 2022

** 20 chambres de une ou deux personnes

à 343 euros/personne/semaine en pension complète

Village Club

SAINT GEORGES DE DIDONNE - CODE VSG17

39 avenue Paul Roulet

17110 SAINT GEORGES DE DIDONNE

☎ 05 46 05 17 87 / ☐ stgeorgesdedidonne@iges.fr

Samedi 1er octobre au samedi 15 octobre 2022

** 20 logements de une ou deux personnes

à 287 euros/personne/semaine en pension complète



Hôtel « Beau Séjour » - BIARRITZ - CODE HBS64

8 rue Gaston Larré - 64200 BIARRITZ

☎ 05 59 24 90 21 / ☐ biarritz@iges.fr

Samedi 08 octobre au samedi 22 octobre 2022

** 18 chambres de une ou deux personnes

** 2 chambres à usage exclusivement individuel

Toutes chambres à 294 euros/personne/semaine en demi-pension

Tous séjours - sauf Biarritz - en pension complète incluant vin/bière et café/tisane aux repas - Pour Biarritz demi pension incluant nuits, diners et petits-déjeuners brunch

* Réduction de 5% pour tout séjour de deux semaines consécutives et 10% pour trois semaines consécutives * Assurance « annulation séjour » proposée à 6,50 €/personne ou « assurance annulation séjour et assistance rapatriement » à 15 €/personne. Le code séjour vous sera demandé à la réservation - Si annulation J-30 pas de frais d'annulation mais garantie annulation conservée par IGeSA - Si annulation à moins de trente jours = pénalités d'un montant de l'acompte et garantie annulation conservée par IGeSA

VIE DES FÉDÉRATION ET DES ASSOCIATIONS

02 – AISNE

08 – ARDENNES

Siège social : Mme Marcandier
3 rue du Beffroi 02870 CREPY
arm02@cnrm.fr
06 22 39 66 77

Chers Amis bonjour,
Notre repas de Printemps aura lieu le samedi 30 avril au restaurant « La Mairie » à Berry au Bac à 12h00. Il est encore temps de vous inscrire auprès de notre trésorière : Mme MARCANDIER – 3, rue du Beffroi – 02870 CREPY par l'envoi d'un chèque de 30 € par personne. La date limite de réception est le 25 avril.
Nous accueillerons également avec plaisir nos adhérents des Ardennes qui peuvent se déplacer.

Je vous invite à lire l'article que j'ai rédigé sur la situation de l'Ukraine dans les pages intérieures de ce journal.

Je reste à votre disposition.

Amicalement.

Votre Président, Luc Goulet

06 – ALPES MARITIMES

Siège social : Ange VOLPI
157, promenade Vincent Paschetta
06450 – ST MARTIN VÉSUBIE
Tél. 07 86 56 11 41
arm06@cnrm.fr

Nous avons été nombreux pour nous retrouvailles au restaurant chez Amoretti le 19 mars dernier.

Prochain repas dansant après notre retour de Corse prévu en fin d'année.

Bienvenue à nos nouveaux adhérents du mois : Jacques et Carole, Marie-Louise, Frédéric et Fabienne.

Je remercie les adhérents qui majorent leur cotisation et tous ceux qui accompagnent leur chèque d'un petit mot gentil. Le 15 avril 2022 sera la clôture des inscriptions pour notre séjour en Corse. N'hésitez pas à téléphoner à Colette Niel, (responsable du voyage) pour tous renseignements.

La covid n'est pas terminée, continuez à prendre soin de vous.

Sentiments dévoués de votre président.

Le président Jean RICHY



ARM 06 - Le président et le vice-président en visite au Ressort, résidence de tourisme de la Vésubie.

10 - AUBE

Siège social : 10, rue de Wagram - 10120 SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS - 03 25 79 21 42
mel : arm10@cnrm.fr et giserler@fr.sfr.fr

Cette fois-ci nous avons franchi un grand pas dans la levée des restrictions et l'ouverture vers de nouveaux horizons, pleins de soleil et de lumière...mais le virus est toujours là, et il nous faut être méfiant et garder nos « distances » avec ce virus...



ARM 10 - Troupes françaises en retraite à la frontière chinoise après le coup de force japonais de mars 1945 (Photo Wikipédia)

Malheureusement, si la pandémie s'estompe d'un côté une autre préoccupation, de taille !!!, est apparue aux portes de l'Europe avec cette tragédie ukrainienne...

Néanmoins nous avons pu assister à l'hommage rendu le 16 février aux gendarmes tombés dans l'exercice de leurs missions à Rosières, centre de la Gendarmerie Départementale. Le 26 nous étions avec les parachutistes pour leur assemblée générale toujours avec grand plaisir.

Ces jours-ci nous sommes dans les anniversaires quelquefois oubliés comme ces atrocités commises en 1945, lors de ce que l'on a appelé « le coup de force japonais » du 9 mars...avec un focus sur le 5^e REI...

« A Langson, Hanoï, Tong, Vietri et tous les postes français au Tonkin, mais aussi au Centre-Annam et en Cochinchine, les forces japonaises (65 000 hommes) arrêtent puis massacrent un grand nombre de civils et de militaires, en s'en prenant prioritairement aux chefs. Le LCL MARCELLIN, tout juste nommé chef de corps du 5^e REI (suite à l'arrestation du titulaire, le LCL BELLOC massacré), refusant d'obéir aux Japonais qui lui demandent de signer une capitulation, sera massacré à coups de baïonnettes pratiquement devant sa famille. Ces exécutions sommaires laissent le 5^e REI sans chef de Corps. Le Gal LEMONNIER, le Col ROBERT, le chef civil du territoire : AUPHELLE seront décapités sans autre forme de procès. Sur les 40.000 français résidants en Indochine, plus de 3000 furent exécutés par les Japonais et plus de 5000 furent blessés. 400 prisonniers seront massacrés rien qu'à Langson. Les familles des militaires sont parquées et maintenues sous la férule de la « Kempetaï » la redoutable police militaire nipponne à laquelle se joignent les insurgés vietnamiens.

Cette occupation ne prendra fin que le 5 août 1945, date de la capitulation de l'Empire du Soleil Levant... »

HONNEURS A CES HEROS, CIVILS ET MILITAIRES SOUVENT OUBLIES !!!

Ce récit authentique est tiré d'un ouvrage de ma collection personnelle.

Prenez donc encore soin de vous, unissez-vous pour cette population d'Ukraine en guerre malgré eux, en pensées, en actions, comme vous le sentez ...

Bon courage avec vous.

Gisèle ERRE et Gilles de Cockborne
13 – BOUCHES-DU-RHÔNE
Siège social : Maison du Combattant - 50, bd de la Corderie (CNRM boîte N°14)
13007 – MARSEILLE
Tél. 06 07 81 20 59 / 04 91 54 93 25
arm13@cnrm.fr

LE MOT DU PRESIDENT

Il y a un an, c'était le début des vaccinations. Aujourd'hui le nombre de décès dus au coronavirus est bien moindre et les perspectives semblent plus réjouissantes car moins contraignantes. Le 14 mars, on a tombé les masques. Des adhérents se font opérer en plus grand nombre. Nous allons nous rassembler au cours d'une AG en juin. Les modalités vous seront précisées par courrier individuel en mai. Ne restez pas dans « l'amour du confort » dû à la période de la crise sanitaire, reprenez « le goût de l'aventure » en assistant à cette AG. En craignant le « pire » vous le fabriqueriez, en prenant le meilleur vous y contribuez. L'équipe vous présentera son bilan, mais surtout sera à votre écoute.



ARM 21- Remise médaille de bronze avec palme de la CNRM au président adjoint

DECES

M. GONNELLY Jean Marie (94 ans) a perdu son épouse Georgette 90 ans après deux longs mois de souffrance. Elle participait à toutes nos manifestations et à bien d'autres chez les Médaillés Militaires, à la Légion d'honneur et chez nos gendarmes. Elle faisait du covoiturage. Apprécier par de nombreuses personnes de toutes ces associations, chacune d'elles a tenu à l'accompagner pour son dernier voyage. L'ARM13 était très bien représentée par nombre de ses amis. Elle reposera au tombeau familial de CARNOUX. Sans enfant, des frères et sœurs âgés et éloignés de Marseille, Jean-Marie appréciera du soutien.

Nous saurons y répondre.

ADMINISTRATION

Bienvenue à Mme VINCENT de Marseille, plus de 90 ans et une pêche d'enfer, M. LAMY de Paris et aux deux membres BAGAGLIO de Pelissanne.

A la date de la lecture de cet article, vous avez dû recevoir un envoi collectif (mardi). Si ce n'était pas le cas, dites-le nous.

M. P. MANET - 4 Square des Tamaris 13111 COUDOOUX 06 07 81 20 59

21 – CÔTE D'OR

Siège social : Maison des associations - Boîte n° BB4
2, rue des Corroyeurs
21068 – DIJON CEDEX
arm21@cnrm.fr

Cotisation

A ce jour 38 adhérents n'ont toujours pas acquitté cette formalité. Je vous demande de m'informer en cas de démission si vous ne souhaitez plus faire partie de notre association et ne plus recevoir le journal « Solidarité Militaire ». La délivrance de la vignette millésimée est assujettie au paiement de la cotisation annuelle. Je vous rappelle que les cotisations doivent être réglées avant le 31 mars de l'année en cours et les montants restent inchangés.

Divers

Notre association s'est vu remettre la médaille de bronze du Souvenir Français lors de l'AG du 04 mars dernier. L'assemblée générale s'est déroulée le 15 mars à Dijon en présence de plusieurs autorités civiles et militaires.

Un repas sera vraisemblablement organisé dans la première quinzaine de juin. Le lieu et les modalités sont encore à définir. J'adresserai les projets d'excursions de la société Morey aux personnes qui m'ont fait part de leur intention d'y participer.

Le président Jean-Michel Bergé

27 – EURE

Siège social : ARM 27 – 12, Les Masures du Prémoult - 27120 CAILLOUET-ORGEVILLE
arm27@cnrm.fr
a-marie.chevalier@orange.fr

Chér(e)s Adhérent(e)s, Chér(e)s Ami(e)s, C'est avec un immense chagrin que je vous fais part du décès de notre ami et camarade Lucien DUCHATEAU.

Après des mois de lutte contre la maladie, Lucien nous a quittés le 26 février dernier à l'âge de 90 ans. Il aura été l'un des membres les plus assidus de notre association normande et très certainement l'adhérent le plus ancien, son inscription datant des années 70. Toujours partant, même si lors des derniers

rendez-vous on le voyait plus affaibli chaque fois. Mais comme il disait « Être avec vous me fait du bien ». Il attendait toujours avec beaucoup d'impatience le rendez-vous suivant. Il était riche de discussions, d'anecdotes. C'était toujours un ravissement de l'avoir parmi nous.

Lucien DUCHATEAU était titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix du Combattant et de la Commémorative ALGERIE. Je lui avais personnellement remis en 2016 la Médaille d'Or de la CNRM. Il en était très fier. Aujourd'hui nous ne pouvons qu'honorer sa mémoire, saluer son courage et lui dire qu'il va nous manquer.

Nous avons une pensée émue pour ses proches.

Votre Présidente.

Anne-Marie CHEVALIER

34 – HERAULT

Siège social : Maison du Combattant
Mail Plein-Sud Casier N°1
1 Avenue du président Wilson
34500 – Béziers
Tél : 04 67 76 58 81

Mes chers amis,

Il y a encore peu de temps nous pensions apercevoir, enfin, « le bout du tunnel » ayant réussi, à défaut de vaincre, à apprivoiser un virus plutôt capricieux. Nous étions persuadés de pouvoir reprendre au plus tôt nos habitudes déjà vieilles de deux ans. C'était sans compter avec la folie des hommes ... De nouveau la partie Est de l'Europe est « à feu et à sang » en une guerre fratricide qui pourrait s'étendre à l'ensemble du continent si l'OTAN n'y prend garde tant sont vicieuses les provocations du nouveau « führer » cette fois un russe. Je ne m'étendrai pas sur les conséquences financières et sur les drames humains engendrés par cette situation qui nous relèguent « de facto » au rang de spectateurs impuissants ; les « médias » s'en chargent suffisamment.

Il est grand temps que notre association reprenne ses activités trop longtemps en sommeil. Pour ce faire notre Assemblée Générale Statutaire aura bien lieu le vendredi 29 avril 2022 à la « Maison de la Vie Associative à Béziers ; la convocation vous sera adressée par les voies habituelles (courriel et courrier postal).

Le Conseil d'Administration se réunira le mercredi 9 avril 2022 et dès le 16 juin sera organisée une première sortie : la visite de l'abbaye de VALMAGNE par la suite madame Anne-Marie MARTY, notre nouvelle déléguée Animation/loisirs, (qui ne ménage pas ses efforts) vous proposera également par les voies habituelles diverses activités à effectuer tout au long de l'année ; nous comptons sur une importante participation de votre part, le nombre d'inscriptions en étant le principal facteur de réussite.

J'espère vous retrouver nombreux lors de nos futures activités en particulier à notre Assemblée Générale le vendredi 29 avril 2022.

Bien amicalement

Le président, Gilles PELLETIER

35 - Ille et Vilaine

Courrier : Chez le Président
M. Pierre Chaudron - 20 Le Bas Jussé - 35510 Cesson Sévigné
02 99 83 49 07 ou 06 68 25 64 32
Arm35@cnrm.fr

Nous avons pu tenir notre 92ème Assemblée Générale ce dimanche 6 mars avec une bonne participation, près de 90 adhérents (e) dont 75 au repas. 300 « bon pour pouvoirs » retournés, c'est une bonne AG de reprise, dans une excellente ambiance.

De même, nous pouvons compter réaliser notre sortie le 19 mai à Lorient 'La Cité de la Voile - Éric Tabarly'. Départ de Rennes 08h00 retour vers 18h30. Conformément à notre lettre de fin d'année, rappel dans le journal de mars et confirmation lors de l'AG.

Rappel : inscription avant le 08 avril auprès de Dominique Taquet 2 rue

Georges Brassens 35230 Noyal Chatillon sur Seiche. Renseignements au 06 67 43 79 81 ou par courriels : dominique.taquet@developpement-durable.gouv.fr Cotisation 2022 :

Cette année après l'AG il reste moins de 75 cotisations non payées, c'est une bonne année !

Nous devions reverser notre, votre quote-part, à la CNRM avant le 31 mars ! La CNRM fait pourtant chaque mois un rappel dans le 'SM' règlement avant le 31 mars. Nous également dans la rubrique de l'ARM 35.

Peut-être qu'avec la lecture du journal de mars, puis ce rappel, cela va vous interroger ?

Nous sommes obligés d'adresser à ceux qui n'ont pas réglé un courrier de rappel pas toujours agréable à recevoir. Merci à ceux qui la recevront de majorer leur cotisation des frais de rappel de 2 €. Adressez votre chèque chez le trésorier : M. Alain PERNET 14 rue des Rochettes 35580 GUICHEN tél. 06 09 94 66 93 courriels : tresorier.arm35@outlook.fr

Toujours de nouvelles adhésions pour 2022 : Mesdames Michnik Jeanine de Cesson Sévigné, Maurais Maryvonne de Mordelles, Delavigne Dominique de Rennes. Messieurs Launay Jean-Yves de Rennes, Mahé Thierry de Pleumeleuc. Le jour de l'AG reprise d'adhésion après 1 an de coupure de madame Guilmer Annick de Thorigné-Fouillard. Merci à celles et ceux qui nous les ont parrainés.

Votre Président Pierre Chaudron

37 – INDRE ET LOIRE

Siège social : ARNIL 37
Maison des Sociétés
B.P. 11515 - 37015 – TOURS
CEDEX 1 - arm37@cnrm.fr

Chers Adhérents (tes),
Nouvelles de nos sorties et surtout de notre Séjour. Sauf problème de dernière minute, il devrait se dérouler au mois de Juin prochain à FREJUS.

En attendant de vous apporter plus de précisions sur nos prochains rendez-vous, entre autres nos rencontres à la Caserne DUTERTRE, qui nous l'espérons seront nombreux, prenez bien soin de vous et gardons le moral. Au plaisir de nous revoir bientôt.

Michel CAMUS

39 – JURA

Siège social : CENTRE SOCIAL
- 2 rue de PAVIGNY
39000 LONS LE SAUNIER
(C.C.P. 1134 89W DIJON)
Correspondance : au Président
Claude MILLET - 14, rue des Nouvelles 39600 MESNAY
Domicile 03 84 66 10 52 - portable 06 61 77 10 52 Courriel :
bfc.claudemillet@gmail.com

Lons le Saunier, le 2mars 2022.

</div

VIE DES FÉDÉRATIONS ET DES ASSOCIATIONS (suite)

septembre dernier. Encore insuffisante, selon moi ; certains me trouvant sans doute trop exigeant alors que, ayant tendance à « regarder le verre à moitié plein, plutôt que celui à moitié vide », je persiste à vouloir rester optimiste. En ces deux dernières années difficiles, c'est la participation des adhérents aux activités associatives, dans la mesure où ces dernières ont pu être réalisées, dans le respect des contraintes imposées alors, qui a été le meilleur soutien à l'action de vos représentants au conseil d'administration qui, par ailleurs, a le besoin d'être renforcé, autant pour le rajeunir que pour lui insuffler un nouveau dynamisme.

Congrès de la fédération du Grand Ouest : reporté, puis supprimé depuis deux années et rescapé de la guerre contre la covid, il est prévu le 24 mars à Nantes, son organisation étant toujours à charge de l'ARM 44. Des précisions quant à son déroulement seront communiquées dans le journal du mois de mai également. Le prochain congrès devrait être organisé par l'association en 2023, dans la région de Vannes, à une date et un lieu qui seront précisés ultérieurement.

Affiliation à la FNAM : un dossier a été adressé à la FNAM le 2 mars dernier et la réponse de cette fédération est donc attendue en retour. Cependant, un peu moins de 40% des adhérents, susceptibles d'être des ressortissants de l'ONAC-VG et ayant répondu au moment de l'envoi de ce dossier, il est demandé à tous ceux ne l'ayant pas encore fait, d'adresser la fiche demandée, afin de permettre une mise à jour progressive du fichier de la FNAM. Il est précisé que l'adhésion est collective et non pas individuelle et, à l'attention des quelques adhérents ayant fait connaître qu'ils recevaient déjà par ailleurs la revue « La Charte » au titre de l'adhésion à une autre association (ce qui est mon cas), que la réception éventuelle d'un doublon pourra être l'occasion providentielle de remettre ce second exemplaire à un ami, afin de lui faire connaître la FNAM et, bien sûr, la CNRM et, donc, l'ADM 56, contribuant ainsi au recrutement par parrainage, préconisé et réalisé déjà depuis des années par l'association.

Goûters mensuels à St-Avé : les jeudis 14 avril et 12 mai 2022 (Tél Annie au 02 90 98 10 48 ou président au 02 97 60 64 76). L'occasion de fêter, de façon conviviale, les anniversaires des participants !

Prochain rendez-vous : le couscous, prévu le 19 mai 2022 à Landaul. Kenavo !

Le président, Bernard Vidot

ARM 57 – MOSELLE

**Siège social : - Cercle mixte
Saint Arnoul - 7 rue aux Ours -
57000 METZ - arm57@cnrm.fr**

Mot du président

L'année 2022 débute avec la propagation du virus OMICRON, moins dangereux que le précédent, mais plus contagieux. Souhaitons qu'une fois l'ensemble de la population vaccinée ou collectivement immunisée, nous pourrons enfin retrouver une vie plus normale. Sans doute n'échapperons-nous pas à une vaccination annuelle combinée avec le vaccin de la grippe. Mais ce sera le bon moyen sans doute de s'en préserver à l'avenir. Dans le monde qui nous entoure, ce sont de grands désordres qui eux aussi nous inquiètent :

- la lutte contre le terrorisme en France et au SAHEL où nos soldats paient un lourd tribut sans le soutien des gouvernements et des peuples africains (Mali, Burkina Faso) manipulés et pour lesquels ils combattent à leur demande,

- la montée des impérialismes chinois, russes et turcs qui compromettent la paix mondiale,

- la guerre en UKRAINE que la Russie veut faire rentrer de force dans sa zone d'influence en lui déniant son droit à l'autonomie et à son indépendance, et qui a fait beaucoup de victimes dans la population civile depuis la mi-février. Certes, ce monde est dangereux, mais ce n'est pas nouveau. Comme nos parents et nos grands-parents qui ont connu les guerres tragiques, nous surmonterons ces épreuves avec la sérénité et la tranquillité des « vieilles troupes ».

AG ARM 57 2022.

Compte tenu du risque d'une 5ème



ARM 60 - Les porte-drapeaux

vague de Covid d'une part, du nombre excessivement restreint de réponses reçues lors du lancement de notre appel en septembre dernier d'autre part, l'assemblée générale 2022 sera faite de façon dématérialisée au cours du mois de mars. Plus d'informations vous seront adressées dans notre prochain bulletin. Cotisations:

Trop de membres ne sont toujours pas à jour de leur cotisation. Merci aux retardataires de s'en acquitter au plus vite. Depuis le 1er janvier 2018 le montant des cotisations est fixé ainsi (réf AG du 11mars 2017) : Ayants droit et sympathisants : 27 €, couple 32 €, veuves d'ayants droit 20 € - Un supplément de 5 € est demandé pour nos adhérents abonnés au courrier des retraités. Vous pouvez adresser dès à présent votre cotisation 2022 (tarif inchangé) à notre trésorier, Jean-Pierre DRUELLE. Il est rappelé que les cotisations sont à payer avant le 31 mars 2022.

Informations sociales

Voici des coordonnées de différentes associations d'aides à domicile pour les personnes handicapées et du grand âge, qui d'après la vice-présidente, sont très efficaces :

- Association Fondation BOMPARD, 25 rue du Château 57680 Novéant-sur-Moselle, 03 87 69 99 70, www.fondation-bompard.asso.fr
- SSIAD, Services Soins Infirmiers à Domicile, 1 rue Roger Mazauric 57530 Courcelles-Chaussy, 03 87 64 10 14, ssiad@fondation-bompard.asso.fr

Si le Covid nous a épargnés jusqu'ici, gageons que nous aurons la force et la volonté de nous rassembler le plus souvent possible pour partager le plaisir de l'amitié retrouvée.

Dans cette perspective optimiste, restons éveillés, unis et solidaires.

Bien amicalement,

Prenez bien soin de vous.

Eric FAIVRE du CA ARM57

ARM 60 OISE

**Siège Social
Mairie de LIANCOURT
60140 LIANCOURT
arm60@cnrm.fr**

Chères adhérentes, adhérents,

Notre ami Edgard CHRAIBI nous a quittés le 28 février 2022 dans sa 72ème année. Après 24 années de service au sein de la « Royale » le maître-principal CHRAIBI s'était retiré à Croissy sur Celle dans l'Oise. Il avait participé au fonctionnement de sa commune comme conseiller municipal et adjoint au maire. Il s'était investi également dans le fonctionnement de l'association des sapeurs-pompiers de Croissy sur Celle.

Il n'avait pas coupé les amarres avec le monde militaire. En sus de sa participation au sein d'UNEO, il était devenu trésorier de la Fédération nationale des officiers marinier (FNOM) de la région parisienne.

Il a rejoint la CNRM en 2007 et a intégré en 2008 le conseil d'administration de l'ARM Oise comme administrateur « responsable du site internet ». Présent à toutes nos sorties, impliqué au sein de l'association, il fut un camarade des plus chaleureux et un professionnel dans la gestion de notre site qu'il a créé.

Adieu Edgard. Le sifflet de Bosco te salut pour ton dernier voyage.

Le président Jean-Michel LEROUX

SOLIDARITÉ MILITAIRE

Le lundi 28 février, la municipalité de la commune de LE SOLER en partenariat avec la D.M.D 66 et le C.I.R.F.A.T, ont organisé la cérémonie de la signature des contrats d'engagements, de nouvelles recrues. Cette manifestation s'est tenue à la mairie de la commune dans la salle des réunions. Le président et le porte-drapeau étaient invités à participer à cet événement, ainsi que des présidents d'associations patriotiques avec les portes drapeau. A l'issue des signatures d'engagement, les autorités civiles et militaires ainsi que les nouveaux engagés et les portes drapeaux se sont retrouvés sur le perron de la mairie pour la photo.

Nouvel adhérent : monsieur Richard CARTOIXA, nous lui souhaitons la bienvenue, à notre association.

N'oubliez pas notre assemblée générale du 09 avril 2022.

Le président : Charles GONZALEZ.

67 – BAS-RHIN

**Siège social : 7, rue des
Eglantiers - 67120 MOLSHEIM
Tél. 07 82 80 75 26
arm67@cnrm.fr
alain@lafond.nom.fr**

SORTIE ASPERGES du Jeudi 5 mai 2022 - Insertions SM -

La sortie « asperges » aura lieu le jeudi 5 mai 2022 à la Ferme MATHIS 9 rue de Geudertheim à Hoerdt. Nous nous y rendrons en bus pris en charge par l'ARM 67. Programme :

09h25 : Rendez-vous devant l'arrêt « Lufthansa » Strasbourg gare ;

09h30 : Départ du bus vers Dorlisheim zone commerciale du Tréfle;

10h00 : Rendez-vous au parking Nord du Tréfle de Dorlisheim ;

10h05 : Départ du bus vers Hoerdt

11h00 : Visite guidée de la ferme avec projection d'un film et explication par le responsable de l'exploitation dans la grange souvenir

12h00 : Déjeuner dans le nouveau restaurant de la ferme

- Menu : Apéritif - Asperges à volonté aux trois sauces et aux deux jambons Tarte à la rhubarbe - Vin blanc - Eaux - Café

Pour ceux qui le désirent, passage dans le magasin de la ferme.

A l'issue : retour sur Strasbourg.

Le prix par personne est de 35 € tout compris.

Faire parvenir votre réponse sur papier libre, accompagnée d'un chèque libellé au nom de l'ARM 67 avant le 20 avril 2022 à :

Denise HIMBER 19 rue des Muguet - 67380 LINGOLSHEIM - 06 85 66 09 11 - Mail denise.himber@orange.fr

Précisez votre lieu de ramassage :

Gare de Strasbourg - Le Tréfle à Dorlisheim ou par mes propres moyens (Rayez les mentions inutiles)

IMPORTANT - A spécifier (pour l'assurance) : Nom et prénom des passagers. La réglementation sanitaire en date du 5 mai 2022 sera appliquée. (pass vaccinal ; masque ; une pièce d'identité.....)

Denise HIMBER, Secrétaire ARM 67

Alain LAFOND président

70 – HAUTE-SAÔNE

**Siège social : Maison du
Combattant
26, rue Pierre de Coubertin
70000 – VESOUL
03.84.94.58.75 arm70@cnrm.fr**

Compte-rendu du CA du mois de Mars 2022

La réunion mensuelle du conseil d'administration de Mars 2022 a eu lieu à LURE le Jeudi 03 Mars 2022 au cercle mixte de la Gendarmerie.

- 09h30 la séance est ouverte par le Président de l'ARM 70. Ouverture et lecture des différents courriers reçus par le Président de l'ARM 70

- Le 16 Février 2022, Le Président, le drapeau ainsi qu'une délégation de l'ARM 70 étaient présents au quartier Maréchal à VESOUL à la cérémonie en hommage aux personnels de la gendarmerie décédés en 2021 durant l'accomplissement de leur devoir.

- La réunion de ce jour a été consacrée à la finalisation des derniers détails quant

à l'organisation de l'Assemblée Générale du 26 Mars 2022.

- Comme je vous l'ai annoncé précédemment, je vais quitter mon poste de Président de notre belle Association, mais je ne vais pas pour autant quitter cette dernière ; car je pense encore pouvoir vous être utile. Malgré ces deux dernières années calamiteuses que nous venons d'affronter, nous avons réussi à garder le contact ; n'est-ce pas là le principal ? C'est avec respect et sympathie que je vous adresse mes remerciements, soyez assurés de mes salutations Amicales et respectueuses ; car je n'oublierai pas les moments de joie et de tristesse passés à vos côtés. Je vous dis à bientôt de vous revoir.

- 12 h00 Après un tour de table, la séance est levée par le Président de l'ARM70

Michel MATHIEU, Président de l'ARM70

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

**Siège social : 4, rue Georges
Lecomte - 71000 - MACON
Tél. 03 85 50 40 92
arm71@cnrm.fr**

Macón, le 03 mars 2022

Chers toutes et tous,

Mes très chers amis, malgré les très mauvaises nouvelles qui nous viennent d'un peu partout, il en est une qui nous touche particulièrement, je veux parler de la disparition de notre charismatique Président d'Honneur, qui a été aux manettes de notre association depuis presque 34 ans, Philippe HENRION. Je veux parler d'un homme droit et généreux, d'une grande probité et surtout d'un ami, qui n'a jamais hésité à me prodiguer ses conseils quand je doutais, il m'a accompagné partout lors des Assemblées Générales de BFC, Dijon, Chalon, Besançon sur les terres de Mathieu et de Nicole etc... Nous avons même participé à une réunion pour des ANCV seniors qui n'a pas fonctionné par la suite : pas assez de gens intéressés. Voilà comme était notre Philippe, toujours partant, il n'a jamais loupé une réunion au Mess, il faisait honneur au repas. Il était membre de notre Conseil d'Administration, et donnait son avis toujours très sensé, et nous mettait en garde quelquefois contre une trop grande confiance, qui forcément n'était pas de mise, et risquait de nous mettre en porte à faux sur le long terme.

Merci Monsieur HENRION d'avoir été un modèle de chef, aussi bien militaire que comme Président, nous t'appelions « la mémoire de l'ARM71 » et ta voix de stentor va beaucoup nous manquer. Lors de la cérémonie en l'église de Flacé, j'ai tenu à te rendre un dernier hommage en portant le drapeau de l'ARM71, je te devais bien cela mon ami.

A tous nos amis, nos connaissances, je vous demande d'avoir une pensée pour Philippe et chacun, chez lui de faire une minute de silence pour cet homme.

Le Président Richelieu BONNET

Tel : 06 99 28 02 02

81 – TARN

**Siège social : Résidence « Clos
de la Gardié » - Villa 34
81990 LE SÉQUESTRE
Tél. 06 50 81 78 01
arm81@cnrm.fr**

Bonjour à toutes et à tous

Les membres du Conseil d'Administration de votre Association se sont réunis, dans le respect des consignes sanitaires, pour la première fois de l'année ce jeudi 24 février 2022.

Hormis l'Assemblée Générale prévue le dimanche 09 octobre 2022 à Lavaur, vue la situation actuelle et les élections qui se profilent, aucune autre manifestation n'est programmée dans l'immédiat.

Une de nos adhérentes ayant été victime d'un incendie de son domicile se trouve dans une situation difficile. A l'unanimité, le Conseil d'Administration a décidé de lui octroyer, dans la mesure de nos moyens, une aide financière. Nous l'épaulons également dans les démarches auprès des divers organismes susceptibles de lui venir en aide.

Nous sommes souvent informés avec retard, voire pas du tout, du décès d'une adhérente ou d'un adhérent. Il en est de même pour celles ou ceux qui entrent

VIE DES FÉDÉRATIONS ET DES ASSOCIATIONS (suite)

en maison de retraite ou changent d'adresse pour raison de santé. Ceci est souvent dû au fait que les familles ignorent l'appartenance des intéressé(e)s à l'Association. Aussi, il serait souhaitable que cette appartenance figure dans votre liste des personnes et organismes à prévenir en cas de changement de domicile ou autre.

En attendant, prenez bien soin de vous.

Christian MAZARS
Vice/PDT Relations Publiques

84 – VAUCLUSE ASSOCIATION DES RETRAITES MILITAIRES DE VAUCLUSE - A.R.M. 84 DAVID Henri, 55, avenue Blancherie APT 84400

Enfin nous avons pu nous réunir, le 15 Janvier 2022 journée "Vitalité" et le 5 Mars notre assemblée générale, l'occasion de partager un moment de bonheur, les retrouvailles !.... qui laisse espérer une reprise des activités prévues en 2022, le protocole a été scrupuleusement respecté. Nous n'avons rien oublié de notre Provence, deux ans ont passé, le langage des mains toujours présent et la voix « aiguisee » de certains et certaines, a retenti, pleine de chaleur et d'espoir en fredonnant la merveilleuse mélodie de notre Méditerranée. Autour du « petit jaune Provençal » la convivialité et l'amitié pleines de larmes, l'émotion des veuves et des vieux soldats une « âme » celle d'être heureux ensemble et de partager le repas qui a suivi. 16 h, il y a une fin à tout, chaque participant est reparti avec un magnifique coffret contenant 2,4 kg de coquillages, des biscuits et quelques fruits confits de la « Capitale Mondiale du dit fruit APT en LUBERON ». Merci aux généreux donateurs ainsi qu'à Denise et au Président pour l'organisation et la surprise de cette très agréable journée. Certes, la saga du COVID, continue, espérons qu'elle ne soit pas sans fin et que les nouveaux variants, plus contagieux peut-être, mais a priori moins dangereux, auront totalement disparu. Souhaitons toutefois, que des mesures, incohérentes pour certaines, soient prises en tenant compte de l'évolution favorable pour lutter contre « ce vilain virus ». Enfin notre Assemblée Générale a eu lieu le 5 Mars, pleine de promesses, de compétences et d'initiatives.

Nous avons mené un combat durant ces deux années, peines et souffrances ne nous ont pas épargnés, soyons optimistes. Après vérification du passe vaccinal, ouverture de la séance par le Président, il souhaite la bienvenue et demande une minute de silence pour nos adhérents, gendarmes, nos policiers et nos militaires décédés en 2020 et 2021. Comme tous les ans, le rituel, quittus est donné au rapport d'activités, financier et vérificateur aux comptes, énumération des principaux événements qui ont marqué l'ARM 84 en 2020 et 2021 et la reconduction de tous les membres du bureau et du C.A pour 2022. Moment des récompenses, honneur à nos quatre porte-drapeau, MM. HOAREAU, BALBO, ANDORRA, ROTILLON, qui par tous les temps répondent présents.

Quelques sorties en 2020 et 2021 eu égard au Covid un diplôme mérité, émanant de la Préfecture de Vaucluse, à la demande du Président et remis par

la Vice-Présidente Denise POCHET et la secrétaire Nicole GERARD. Pas d'embrace, une très joyeuse accolade et beaucoup de joie et de fierté. Avec l'accord du bureau et du C.A j'ai adressé un chèque (assez important) au bureau National pour l'envoi de nos colis à nos militaires en missions extérieures pour leur exprimer, soutien, fierté et reconnaissance. Clôture de l'AG : le président remercie les autorités civiles et militaires, ainsi que chacun pour leur fidélité, sans y omettre les dévoués adhérents qui ont décoré la salle et convié tout ce petit monde à venir prendre le verre de l'amitié en dégustant les spécialités régionales offertes par l'association. Qu'il me soit permis, après l'allocution de M. CARLIER, de la Mairie de CAVAILLON, de lui dire combien ses propos nous encouragent à persévérer dans notre mission. A 13 h avant de passer à table, félicitations aux quatre porte-drapeaux et quelques mots du Président : Veuillez-vous il n'est pas utopique de désirer et de croire à un monde meilleur. Dans tous les domaines de la vie rien ne peut se faire sans un réel engagement, nous avons beaucoup de mal à recruter des adhérents « bénévoles » au service des autres. Nombreux sont ceux qui fuient les responsabilités. Aujourd'hui quelles qu'elles soient, les tribus des ('il y a qu'à) et des (il faut qu'on) n'ont jamais gagné le combat !.... A vous qui portez haut la flamme de la mémoire, du souvenir et de la solidarité, nous devons mener efficacement nos projets au service du bien de tous ou de la maison commune, notre ARM 84. Faut-il changer la mesure du temps ? En donnant du temps au temps ? Du temps pour soi... pour les autres, voilà peut être la solution qui nous permettait de nous recentrer sur l'essentiel et de ne pas être dans la dispersion.

Encore merci, je vous souhaite une agréable journée, restons unis et nous bâtirosn un monde merveilleux qui nous accompagnera chaque jour, eu égard à nos âges, avec force et détermination vers l'avenir sans renier d'aucune manière nos RACINES. Le Président et la Vice-présidente ont assisté aux obsèques de Michelle GAILLARD, à Suzanne et J. Claude nos pensées les plus affectueuses, et ont rendu visite à Roland JOVER. Son état de santé s'améliore doucement, courage, ainsi qu'à Christiane son épouse. Souhaitons un prompt rétablissement à Mme Gisèle MATHIEU, Mme PETRI BERAUT, Mme COULOUNNON, M. BESSERER et M. ALMAIDA. A 18 h ce n'est qu'un au revoir à plein poumon, on se retrouvera associés aux anciens combattants de la FNACA, merci à son Président M. FERON Roland pour sa présence ainsi qu'à M. VEDEL JEAN Président des Médaillés Militaires et ANSORAA le 8 Mai. Bonne santé à vous tous, amicalement le Président.

DAVID Henri

**Association des Retraités
Militaires du Haut Vaucluse
Président : Monsieur Armand
BEGUELIN,
17 rue des Veyrières ORANGE -
Tél : 06.77.32.95.01
armand.beguelin84@orange.fr**

Le 22 février a eu lieu notre premier conseil d'administration de l'année.

Parmi les sujets évoqués, la préparation de notre assemblée générale qui aura eu lieu lorsque vous lirez ces quelques lignes, la santé préoccupante de certains de nos administrateurs à qui nous souhaitons beaucoup de courage pour affronter leurs problèmes.

Ce fut également l'occasion d'accueillir Anne Crespo qui se porte volontaire pour assumer les fonctions de vice-présidente chargée des personnes isolées, ainsi que son époux Joël qui viendra grossir les rangs de nos porte-drapeaux. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions de leur engagement au sein de notre association.

Le 02 mars, a eu lieu la remise du drapeau de la 2ème DB du général Leclerc au CES Jean Giono d'Orange. Comme l'a expliqué le Général (2S) Jean-Paul MICHEL, Président de la maison des anciens de la 2ème DB, ce drapeau était détenu jusqu'à ce jour par M. Pierre Retzignac vétéran de la seconde guerre mondiale et ancien de la 2ème DB, décédé en octobre 2021. M. Retzignac ayant eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises au collège Jean Giono lors des journées sur la mémoire à souhaité que ce drapeau leur soit confié.



ARM 84 - Le porte-drapeau ARM du Haut Vaucluse et les élèves du collège Jean Giono

Ce fut l'occasion pour les élèves des classes de 4ème et 3ème, par groupe de deux, de présenter un devoir de mémoire sur les associations patriotiques et la symbolique des drapeaux en présence des autorités civiles et militaires. Une quarantaine d'associations étaient représentées avec leurs drapeaux.

Maëlys et Lilou avaient choisi de présenter notre association, son drapeau et son histoire en rappelant qu'elle fut créée en 1895, elle fêtera donc cette année ses 127 ans d'histoire. En 1991, elle est officiellement reconnue comme association d'Anciens Combattants et affiliée à ce titre, à la Fédération Nationale André Maginot. Pour conclure leur intervention, elles ont cité le poème de Jacques HEINZ dédié aux porte-drapeaux

« Être porte drapeau c'est garder en son cœur le respect absolu de nos trois couleurs
Savoir qu'en ces plis, de sang et de larmes, ont coulé pour nous tous, en cachant bien des drames.

C'est porter très haut dans le ciel de France car il est le symbole de bonheur, d'espérance.

Être porte drapeau c'est en cachant ses pleurs, l'incliner pieusement lors des dépôts de fleurs sur les tombes de nos pères, de nos frères disparus qui lui ont tout donné, glorifiant ses vertus.

C'est transmettre un flambeau, un mes-

sage d'espoir à une jeunesse inquiète qui sombre dans le noir.

Si ton cœur se serre en parcourant ces lignes, d'être porte drapeau, alors tu seras digne.

Car tu auras senti, cela est bien normal que nous vibrons tous les deux pour le même idéal.

En marchant côté à côté sur le même chemin, ce sera plus facile de nous tendre la main. »

Dans son discours de clôture de cérémonie, M. Tibère-Inglese, délégué général du Souvenir Français de Vaucluse, a rappelé les victoires de cette 2ème DB du Général LECLERC et l'importance de la transmission historique aux jeunes générations : « Au Souvenir Français comme pour l'ensemble des membres des associations d'Anciens Combattants et patriotiques, nous, nous sommes le passé, nous sommes là pour vous passer le témoin. L'avenir, jeunes gens, c'est vous qui le représentez, pour ne pas oublier, pour ne pas que l'histoire se renouvelle. »

Le Président de l'ARM du Haut Vaucluse

Armand BEGUELIN.
Tél : 06.77.32.95.01

Email : armand.beguelin84@orange.fr

86 – VIENNE

Siège social : 82, rue du Haut des Sables 86000 – POITIERS arm86@cnrm.fr

Compte rendu de Conseil d'administration réuni le 11 février 2022 au Top du Roulier

Madame Martine DUFOUR déclare la réunion ouverte à 10 H 30. Absents excusés : messieurs BRAULT, FOZ et TIFFANNEAU.

Assemblée générale du 18 mars à Vendeville du Poitou. Il faudra prévoir une AG extraordinaire afin de valider les modifications des statuts de l'ARM /86 et du règlement intérieur. Mme Dufour nous informe que cette année, il n'y aura pas d'intervenant extérieur. Après une pose nous passerons à l'AG ordinaire. 9 H 45 début de l'AG extraordinaire. 10 H 10 - 10 H 40 pause-café. 10 H 40 AG ordinaire. 12 H dépôt de gerbes au monument aux morts.

La réunion se tiendra dans la salle du restaurant prévue pour 50 personnes.

- M. Foz achètera deux gerbes, une pour la Fédération, une pour l'ARM 86
- Le renouvellement du bureau se fera au premier CA après l'AG.
- Pour le conseil d'administration il faudra 12 personnes.
- Le vérificateur aux comptes sera également à renouveler.

Le trésorier adjoint, Monsieur Claude Chabot, arrêtera ses fonctions le 1er juin mais restera membre du conseil d'administration pendant un an. Il faudra prévoir son remplacement parmi nos adhérents.

Mme Dufour nous propose différents lieux pour notre sortie annuelle. Le site de Quiberon est retenu pour la période du 5 au 11 Juin. Montant du séjour : 246 euros par personne, plus une assurance annulation de 5 euros. Un chèque d'acompte de 30 % sera demandé, soit 170 euros par couple et 100 euros pour une personne seule (supplément chambre seule 60 euros).

Pour 2022, la cotisation est inchangée.

Daniel Turquois, Secrétaire

88 – VOSGES

Siège social : Maison des Associations - Bât. A - N° 14 Quartier de la Magdeleine 88000 – ÉPINAL arm88@cnrm.fr

Nous venons d'apprendre que le 15 mars le masque ne sera plus d'actualité ainsi que le passe vaccinal. Ces bonnes nouvelles vont nous permettre une assemblée générale dans de bonnes conditions. Je vous rappelle que celle-ci se déroulera le samedi 30 avril, toujours chez nos amis les Gendarmes à St Etienne les Remiremont où nous vous accueillerons avec un café-croissant à partir de 9h00.

Venez nombreux accompagnés de vos amis afin qu'ils découvrent notre association. Si vous ne pouvez pas être présent(e), n'oubliez pas d'envoyer par courrier ou par mail le pouvoir que vous trouverez dans le journal de notre association reçu en décembre. Il est encore temps de réserver auprès de Danièle MOUGIN (06 18 40 19 65). La réception de votre règlement, avant le 15 avril, confirmera votre participation.

Je clôturerai cet article en ayant une profonde pensée pour notre administrateur Jean-Claude RICHARD et son épouse Marie-Jo qui ont perdu leur fille, Vanessa, à l'âge de 43 ans. Les adhérents (es), les membres du conseil d'administration et moi-même leur présentons nos plus sincères condoléances ainsi qu'à son compagnon et son fils.

Jean-Luc GRODZISKI

Mot de la vice-présidente

Bonjour à tous,

C'est comme une résurrection. Nous pouvons, enfin, programmer de nouvelles rencontres, qui nous ont tant fait défaut. Il faut faire repartir la machine, c'est-à-dire, recontacter, mettre en œuvre nos projets. Le premier est notre A.G., le 30 avril. C'est acté.

Nous pouvons donc prévoir des sorties en mai. Pourquoi tant de temps ? Il faut savoir que plus d'un mois est nécessaire entre le moment où nous concluons une visite et la parution de notre revue. Par ailleurs, nous devons tenir compte des disponibilités de nos correspondants et des dates de vacances scolaires pour nos adhérents, heureux grands-parents qui reçoivent les plus jeunes.

Donc, c'est sûr, nous concrétiserons au moins un projet en mai. Il vous sera présenté à l'Assemblée Générale et détaillé dans Solidarité Militaire de mai.

Nous espérons vous retrouver en forme, prêts à repartir, avec un nouvel optimisme et la confiance en l'avenir.

J'ai vraiment hâte de vous retrouver.

La vice-présidente, Betty BOMONT

ASSOCIATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES



ARM 66 - Photo des signatures d'engagement dans l'Armée de terre de nouvelles recrues

ASSOCIATION DE VAUCLUSE



ARM 84 - Remise des diplômes aux porte-drapeau